MARDI 4 JUIN 2024
80E ANNÉE – No 24702
3,60 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde

Européennes : l'attraction du RN et de ses thèmes

▸ A l'approche du scrutin du 9 juin, le Rassemblement national poursuit sa progression, avec 33 % d'intentions de vote, selon notre enquête électorale

▸ Réalisée par Ipsos avec le Cevipof, l'Institut Montaigne et la Fondation Jean Jaurès, celle-ci témoigne de la solidité du socle du parti d'extrême droite

▸ Très présente dans les débats, l'immigration est devenue prépondérante dans les motivations de vote des Français, ce qui fait le jeu du RN

▸ La liste Renaissance recule à 16 %, et les socialistes se stabilisent à 14,5 %, mais 32 % des électeurs déclarent que leur choix n'est pas définitif

▸ Dans le contexte des commémorations du Débarquement, Emmanuel Macron donnera un entretien télévisé jeudi

PAGES 8 À 10

MEXIQUE CLAUDIA SHEINBAUM, PREMIÈRE PRÉSIDENTE



▸ La candidate de gauche a été élue, dimanche, avec un score écrasant de près de 60 %

▸ Scientifique, proche du président sortant, elle a déclaré arriver au pouvoir « avec toutes les Mexicaines »

PAGE 2

A l'annonce des résultats, à Mexico, le 3 juin.
RAQUEL CUNHA/REUTERS

Climat El Niño touche à sa fin, mais la surchauffe va perdurer

CE PHÉNOMÈNE climatique naturel, qui a entraîné une hausse des températures mondiale et alimenté de nombreux événements extrêmes sur l'ensemble de la planète, en 2023 et 2024, *« s'approche de la fin »*, selon un bulletin de l'Organisation météorologique mondiale, publié lundi 3 juin.

Pour autant, les températures ne devraient pas baisser significativement. D'abord parce que les effets d'El Niño, avec la chaleur accumulée, pourraient persister plusieurs mois. Ensuite, parce que les émissions d'origine humaine restent le facteur dominant du réchauffement.

Un nouveau cycle de négociations climatiques devait justement s'ouvrir lundi, à Bonn (Allemagne), en amont de la COP29, prévue en novembre en Azerbaïdjan. Principal objectif pour les six mille délégués : avancer sur le dossier de l'argent que les pays développés versent à ceux en développement pour faire face au changement climatique.

PAGES 6-7 ET **CHRONIQUE** P. 29

Afrique du Sud
Fin du règne sans partage de l'ANC, le parti de Mandela

La formation n'a recueilli que 40,2 % des voix aux élections générales, victime de son bilan et de la vindicte de l'ex-président Jacob Zuma

PAGE 3 ET **ÉDITORIAL** P. 29

Russie
Enquête sur la caisse noire des espions à l'étranger

Révélations sur Pravfond, une fondation du ministère des affaires étrangères, qui finance désinformation et défense légale de suspects d'espionnage

PAGE 5

Santé
Ce que la nouvelle convention médicale va changer

PAGE 12

Economie
Les recettes de la compétitivité de l'industrie chinoise

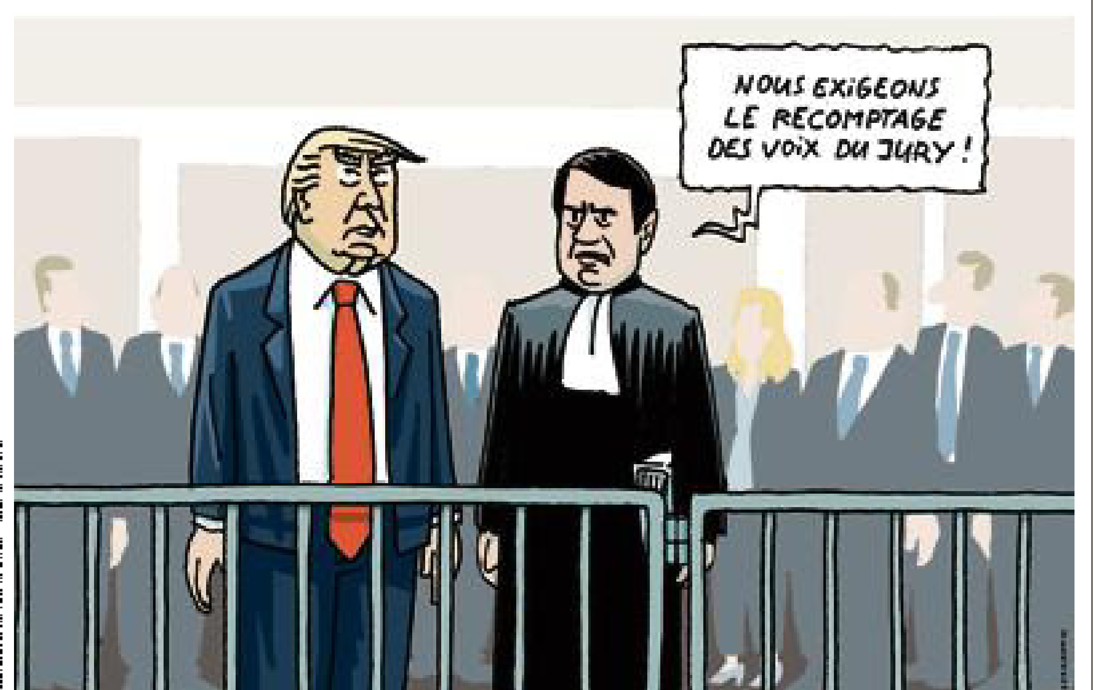
PAGE 14

Débats
Est-il utile de reconnaître l'Etat de Palestine, et à quel moment ?

PAGE 26



VU PAR **HERRMANN** (SUISSE) — CARTOONING FOR PEACE



Immigration
Métiers en tension : à la recherche des régularisations

Emblématique de la « jambe gauche » de la loi adoptée en décembre, le dispositif est appliqué de façon balbutiante et inégale sur le territoire

PAGE 13

Europe
Vienne, capitale revitalisée par l'élargissement

« Le Monde » consacre une série d'articles à des villes ayant pleinement bénéficié de l'agrandissement de l'Union européenne. Première étape en Autriche

HORIZONS PAGE 20

M 00147 - 604 - F: 3,60 €

Algérie 220 DA, **Allemagne** 4,70 €, **Andorre** 4,20 €, **Autriche** 4,40 €, **Belgique** 3,90 €, **Espagne** 4,10 €, **Grèce** 4,10 €, **Guadeloupe-Martinique** 3,90 €, **Italie** 4,10 €, **Luxembourg** 4 €, **Maroc** 30 DH, **Pays-Bas** 4,50 €, **Portugal cont.** 4,10 €, **La Réunion** 3,90 €, **Sénégal** 2 500 F CFA, **Suisse** 4,80 CHF, **Tunisie** 6,50 DT

Le Monde
MARDI 4 JUIN 2024



Claudia Sheinbaum, après sa victoire, le 3 juin, à Mexico.
MARCO UGARTE/AP

Mexique : le triomphe de Claudia Sheinbaum

La scientifique de gauche, ancienne maire de Mexico, est la première femme élue à la présidence du pays

Mexico - correspondante

Victoire historique et écrasante pour Claudia Sheinbaum. Dimanche 2 juin, selon des chiffres encore préliminaires, la candidate à l'élection présidentielle du Mouvement de la régénération nationale (Morena, gauche) a obtenu près de 60 % des votes, contre près de 30 % pour son adversaire de droite, Xochitl Galvez. Le triomphe de Mme Sheinbaum est encore plus net que celui, en 2018, de celui dont elle se revendique et auquel elle succédera, l'actuel président mexicain, Andres Manuel Lopez Obrador (dit « AMLO »).

Devant un drapeau mexicain, celle qui deviendra la première femme à gouverner le Mexique a répété dans la nuit de dimanche à lundi ce qu'elle a souvent dit : *« Je n'arrive pas seule ici, mais avec toutes les Mexicaines. »* Sur le Zocalo, la plus grande place publique du pays, ses partisans rassemblés depuis des heures laissaient éclater leur joie. Claudia Sheinbaum a montré pendant cette campagne un visage beaucoup plus décontracté et souriant que la sévérité voire la rigidité qu'elle affichait jusque-là en public. Mais, selon ses collaborateurs, elle sera une présidente comme elle a toujours été : bosseuse, rigoureuse, dévouée à son mandat.

Lorsque *Le Monde* lui demande, en avril, comment elle se sent après des mois d'une campagne harassante où elle a enchaîné les meetings, elle répond après un temps de réflexion : *« J'ai beaucoup appris, en voyant l'enthousiasme du peuple pour notre transformation. Je me suis rendu compte que partout, les gens croient en nous. »* Claudia Sheinbaum ne se distingue guère de son prédécesseur et emploie presque toujours le « nous » pour parler de leur mouvement, *« ce principe d'humanisme qui nous guide : pour le bien de tous, les pauvres d'abord ».*

« AMLO » ne s'est jamais séparé de celle qu'il rencontre au tout début des années 2000, alors qu'il vient de remporter la mairie de Mexico (dont il gardera la tête jusqu'en 2006), et qu'il lui faut un profil technique pour le secrétariat à l'environnement. On lui souffle alors le nom d'une scientifique qui a le cœur à gauche. La rencontre dans un café est expéditive et le nouvel édile va droit au but : *« Je veux améliorer la qualité de l'air mais je n'y connais rien, tu sais faire cela, toi ? »*

Claudia Sheinbaum a alors 38 ans, est professeure et chercheuse à l'Institut d'ingénierie en énergie de l'université de Mexico (UNAM). Sa famille et elle ont passé quatre ans aux Etats-Unis où son mari, Carlos Imaz, a entamé un doctorat en sciences politiques à Stanford, et elle l'écriture de sa thèse, intégrant le laboratoire Lawrence Berkeley, spécialisé dans les énergies.

A leur retour au Mexique en 1994, ils se sont installés dans le sud de la capitale, à Tlalpan, un village avalé par la mégalopole où la présidente a grandi enfant. *« Ma vie, c'était d'abord amener les deux enfants à l'école dans ma Coccinelle et être stressée d'arriver en retard pour les récupérer. Puis les cours, les articles à écrire, la vie académique et très peu de politique »*, raconte-t-elle dans le documentaire *Claudia*, réalisée par son fils. L'engagement social a cependant toujours fait aussi partie de sa vie.

> **Maire de Mexico, elle a lancé une politique sociale à l'échelle de la ville et investi massivement dans les transports**

Claudia Sheinbaum est née en 1962, la deuxième de trois enfants, dans un foyer progressiste et athée, fondé par la biologiste Annie Pardo et le chimiste Carlos Sheinbaum, où la science avait plus de place que la religion. Ses deux parents participent aux révoltes étudiantes de 1968. Ses grands-parents, juifs et communistes, avaient émigré au Mexique depuis la Lituanie et la Bulgarie entre 1920 et 1940, fuyant les persécutions. Son premier engagement politique prend corps en 1987 pendant ses années de fac, pour la défense du caractère public de l'UNAM. Et si elle adhère bien au Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche) en 1989, c'est surtout son mari qui s'y implique.

Spécialiste de l'environnement

En 2000, elle dit donc oui à « AMLO » pour diriger l'environnement de la ville de Mexico, et quitte la fac. La qualité de l'air de la capitale s'améliore en trois ans, les usines polluantes sont sanctionnées, d'autres déplacées, les contrôles techniques des voitures sont créés. En 2006, elle intègre l'équipe de la première campagne présidentielle d'« AMLO », alors favori de ce scrutin. Mais son adversaire, Felipe Calderon, du Parti d'action national (PAN, droite), l'emporte d'une très courte tête, 200 000 voix en plus, soit à peine 0,56 % des votes. La gauche crie à la fraude, avec de multiples irrégularités avérées. C'est Mme Sheinbaum qui est chargée par « AMLO » de documenter les entourloupes avec une équipe de mathématiciens de l'UNAM et de les présenter à la presse.

Pendant tout l'été 2006, elle prend place derrière un pupitre et devant tous les micros du pays. A quelques kilomètres de là, des milliers de partisans de la gauche campent sur la plus belle avenue de Mexico en signe de protestation. Quand celle qu'on appelle alors « la Doctora », en raison de son niveau académique, prend la parole, on se réunit devant les postes de télévision installés sous les chapiteaux. *« Elle est claire, j'ai tout compris »*, résume à l'époque une femme.

Le campement durera quarante-huit jours et se terminera par la formation d'un « gouvernement légitime », une sorte de cabinet fantôme. Mme Sheinbaum en devient la ministre de la défense du patrimoine, mais sa tentative d'exister dans l'opinion publique échoue. Elle n'en travaille pas moins ses dossiers, la sauvegarde du patrimoine impliquant la lutte pour que le pétrole et l'électricité restent dans des entreprises publiques, que la droite commence à privatiser. Elle retourne aussi à l'université et intègre le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le GIEC. Elle est l'une des rédactrices du chapitre VII sur la contribution de l'industrie et reste l'une des meilleures expertes de cette question au Mexique.

Elle est bien sûr de la campagne présidentielle d'« AMLO » en 2012, qui se conclut là encore par une défaite. Les irrégularités sont aussi légion, mais cette fois, 3,2 millions des voix (6,6 % des votes) séparent « AMLO » d'Enrique Peña Nieto, du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, droite). La gauche jette l'éponge, d'autant que le PRD se déchire de plus en plus en interne. Deux ans plus tard, Claudia Sheinbaum fait partie des fondateurs de Morena, formation sous les couleurs de laquelle M. Lopez Obrador gagne la présidence en 2018 et elle, la mairie de Mexico.

> **Vis-à-vis des Etats-Unis, Mme Sheinbaum rappelle « le principe inviolable du respect de la souveraineté »**

Elle lance une politique sociale à l'échelle de la ville, construit deux universités et investit massivement dans les transports publics avec des lignes de « Métrobus » en surface et 20 km de téléphérique qui desservent les collines pauvres et reculées de la ville. Elle crée des structures d'éducation pour la population, où l'on se prépare au bac, apprend le codage informatique, l'électricité ou les arts du cirque. Elle améliore le traitement des déchets, les énergies propres et la reforestation, mais n'a pas gagné la bataille de l'eau, qui reste le principal problème de la mégapole.

En tant que maire de la capitale, elle a travaillé de près avec le président, participant au cabinet de sécurité à ses côtés, recevant avec son équipe deux fois par semaine, en audiences, n'importe quel citoyen souhaitant leur parler. Elle s'est rendue plusieurs fois aux Etats-Unis ces dernières années, notamment pour y recevoir des prix pour la politique écologique et sociale de Mexico.

Son profil est plus international que celui d'« AMLO » et elle maîtrise parfaitement l'anglais. Devant *Le Monde*, elle évoque cependant une politique tournée vers le Sud avant de parler du grand voisin du Nord. Elle souhaite renforcer les liens avec le Brésil de Lula et avec le Guatemala voisin du progressiste Bernardo Arevalo.

Avec les Etats-Unis, désormais premier partenaire commercial du pays et le plus concerné par les épineux dossiers de la migration et du trafic de drogue, elle affirme d'abord *« le principe inviolable du respect de la souveraineté et l'indépendance de chaque pays ». « Nous avons de nombreux groupes de travail avec nos partenaires américains, qui continueront, que ce soit avec le président Biden ou avec Donald Trump »*, souligne-t-elle.

Priorité au national

Mais comme le président, elle va donner la priorité au terrain national. Elle s'est engagée à achever les projets de son prédécesseur (le train maya, le train interocéanique et la raffinerie de dos Bocas), ceux qu'il n'a pu mener à bien (la réforme de la justice) et ceux qu'il a promis d'améliorer (la santé, l'éducation, l'insécurité).

Mme Sheinbaum imprime sa marque, sur les droits des femmes, les transports publics et les énergies renouvelables. Elle garantit *« un équilibre raisonnable de la dette et une indépendance de la Banque centrale ». « "AMLO" a toujours dit qu'elle sera une meilleure présidente que lui*, rappelle le politiste Jorge Zepeda. *Le Mexique a besoin d'une administration plus efficace et elle a déjà démontré qu'elle savait le faire. Son style est beaucoup moins provocateur et polarisant que son prédécesseur, ce qui est aussi une bonne nouvelle. »* Lors de son premier discours dimanche soir, elle a rappelé : *« Nous sommes démocrates et par conviction, nous n'aurons jamais un gouvernement autoritaire et oppresseur. »* L'ère Sheinbaum commencera le 1er octobre, un mois avant l'élection américaine. ■

ANNE VIGNA

Afrique du Sud : fin du règne sans partage de l'ANC

Pour la première fois depuis la fin de l'apartheid, le parti va devoir nouer une alliance pour rester au pouvoir

JOHANNESBURG - *correspondance*

La vie politique sud-africaine vient d'entrer dans une nouvelle ère. Les résultats des élections générales du 29 mai, proclamés officiellement dimanche 2 juin, entérinent la fin de la domination sans partage du Congrès national africain (ANC). Plombé par la criminalité qui sévit dans le pays, le chômage massif et la déliquescence des infrastructures, notamment les coupures de courant qui empoisonnent la vie des habitants depuis deux ans, le parti a recueilli à peine 40,2 % des voix, soit 159 sièges sur 400, contre 230 en 2019.

Pour la première fois depuis la fin de l'apartheid, l'ANC devra former une coalition à l'Assemblée nationale pour conserver le pouvoir. Un exercice inédit, qui place la démocratie sud-africaine sur une corde raide, alors que l'on observe une montée des populismes dans le pays. D'ici à l'élection du président par l'Assemblée nationale, qui doit avoir lieu au plus tard dans quatorze jours, le parti devra rapidement panser ses plaies. Car, si son déclin dans les urnes était attendu, peu de gens avaient anticipé une dégringolade aussi dure.

La formation reste le premier parti du pays, loin devant son principal concurrent, l'Alliance démocratique (DA), issue de l'opposition blanche à l'apartheid et classée au centre droit, qui rassemble 21,7 % des voix. Mais rarement on aura vu vainqueur à la mine aussi sombre. Dimanche, lors de sa première apparition publique depuis le vote, Cyril Ramaphosa, le président sud-africain, qui est aussi le président de l'ANC, a estimé que les électeurs *« attendent des partis pour lesquels ils ont voté qu'ils trouvent un terrain d'entente, qu'ils surmontent leurs différences, qu'ils agissent et travaillent ensemble ». « Notre peuple s'est exprimé, que cela nous plaise ou non*, a-t-il ajouté, *nous devons respecter ses choix. »*



Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, le 2 juin, à Midrand (Afrique du Sud). IHSAAN HAFFEJEE/REUTERS

Le « Trump » sud-africain

L'élection a consacré la poussée inattendue du parti de l'ancien président Jacob Zuma, Umkhonto we Sizwe (MK, « le fer lance de la nation »). Accusé de corruption et poussé à démissionner de la présidence par ses camarades de l'ANC sur fonds de multiples scandales en 2018, Jacob Zuma, 82 ans, s'est lancé dans la course électorale à la surprise générale, en décembre 2023, en jurant de prendre sa revanche sur *« l'ANC de Ramaphosa »*, son successeur à la tête du parti à qui il voue une haine viscérale.

Du côté du MK, le parti de Jacob Zuma, on ne réclame rien de moins que la tête du président Cyril Ramaphosa

C'est chose faite. Si l'ancien dirigeant a été interdit d'être candidat à un poste de député en raison d'une condamnation pour outrage à magistrat, son parti devient la troisième force politique du pays avec 14,5 % des voix. Dans son fief, la province-clé du Kwazulu-Natal, le MK se place même en première position avec 45 % des suffrages, reléguant l'ANC à la troisième place. Impensable il y a quelques mois. Fort de ce résultat, le parti de Jacob Zuma a décidé de bouder la proclamation des résultats officiels.

« Le parti MK a réalisé un résultat sensationnel », souligne l'analyste politique Mike Law, chercheur au sein du cabinet de conseil Paternoster. *« Sa base se concentre sur un groupe ethnique* [les Zoulous, communauté à laquelle appartient Jacob Zuma], *et c'est le plus important en nombre du pays. Cela souligne une montée des politiques identitaires »*, complète-t-il.

A défaut d'offrir un programme clair, Jacob Zuma est parvenu à mobiliser à grands coups de diatribes populistes. *« C'est un phénomène qui n'est pas unique à l'Afrique du Sud. On voit une poussée des acteurs nationalistes partout dans le monde »*, poursuit Mike Law. Jacob Zuma, qui se plaît à se dépeindre en victime d'une cabale prétendument orchestrée par le *« monopole capitaliste blanc »* à mesure que s'amoncellent ses ennuis judiciaires, est de plus en plus régulièrement comparé à Donald Trump.

L'ancien président sud-africain a également profité de la démobilisation des électeurs : le taux de participation, qui chute depuis vingt ans, dégringole encore. Seuls 58 % des inscrits se sont déplacés pour voter, contre 66 % en 2019.

L'ANC n'a désormais plus d'autre choix que de s'allier avec un ou plusieurs de ses principaux concurrents. Un exercice d'équilibrisme à haut risque pour la jeune démocratie sud-africaine, qui vit le crépuscule de la domination d'un parti. Une anomalie qui rapprochait le fonctionnement des institutions d'un régime présidentiel, alors que le système postapartheid a été conçu sur un modèle parlementaire.

« Impérialisme occidental »

Face à ce défi, l'Afrique du Sud est à *« la croisée des chemins »*, souligne Mike Law. L'ANC pourrait faire alliance avec le parti des Combattants pour la liberté économique (EFF), une formation d'extrême gauche, et/ou le MK, qui souhaitent tous les deux réviser la Constitution pour permettre une confiscation de certaines terres par l'Etat sans compensation. Ou bien le parti pourrait s'allier avec son principal opposant, le DA, qui plaide pour des réformes libérales et passe pour un modèle de gouvernance au niveau local.

« Deux scénarios se dessinent : d'un côté, un gouvernement aux tendances populistes, de l'autre, une relation plus stable entre deux partis centristes. Les prochaines semaines seront cruciales », poursuit Mike Law. La première perspective affole les marchés, quand la seconde à tout pour les rassurer. Et si l'option d'une coalition avec le DA, éventuellement élargie à de plus petits partis, semble emporter la préférence des plus hauts dirigeants de l'ANC, une profonde ligne de fracture divise le mouvement alors que chacun pose ses conditions sur la table.

Du côté du MK, on ne réclame rien de moins que la tête de Cyril Ramaphosa. L'option est pour le moment écartée par la direction de l'ANC. L'EFF exige, entre autres, l'exclusion de tout partenaire qui serait *« une marionnette de l'impérialisme occidental »*. Quant au DA, considéré par une partie de l'ANC comme une force réactionnaire créée pour préserver les privilèges de la minorité blanche, il assure qu'aucun accord ne sera passé sans que le parti ne revienne notamment sur les

L'Alliance démocratique, principal opposant à l'ANC, exige la fin des politiques de discrimination positive

politiques de discrimination positive destinées à corriger les inégalités issues de l'apartheid. Une ligne rouge pour beaucoup au sein de l'ANC.

« La perspective d'une coalition avec l'Alliance démocratique dépend entièrement du maintien à la présidence de Cyril Ramaphosa. Mais il ne faut pas s'y tromper, le président est vulnérable désormais », précise Mike Law. Si l'actuel président jouit d'un large soutien au sein du comité exécutif de l'ANC, son vice-président, Paul Mashatile, qui se verrait bien prendre sa place, pourrait tenter de profiter de la débâcle pour le déloger.

Comme pour donner un peu plus corps à la menace qui plane au-dessus du pays, Jacob Zuma a fait irruption, samedi 1er juin, dans le centre des résultats, pour dénoncer la fraude électorale. Estimant, sans présenter de preuve, que son parti aurait dû emporter les deux tiers des suffrages, il a exigé le report de l'annonce des résultats en attendant la vérification de ses accusations, avant de menacer : *« J'espère que les responsables entendent ce que nous disons : ne provoquez pas de problèmes quand il n'y en a pas. »*

Une vingtaine de partis ont formulé des objections auprès de la commission électorale au sujet du comptage des voix. Mais elles portent sur une minorité de bulletins, qui ne devraient pas être de nature à remettre en cause le résultat. Les revendications de Jacob Zuma pourraient prêter à sourire si la menace n'avait pas un précédent sanglant. En juillet 2021, dans la foulée de son arrestation pour outrage à magistrat, une semaine d'émeutes et de pillages, les pires depuis la fin de l'apartheid, avaient fait au moins 350 morts. ■

MATHILDE BOUSSION



Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus

La revanche de l'irréductible Jacob Zuma sur ses anciens camarades

L'ex-président, poussé à la démission en 2018 sur fond d'affaires de corruption, est le principal artisan du score historiquement bas de l'ANC

JOHANNESBURG - *correspondance*

A 82 ans passés, on le croyait devenu insignifiant. Mis en minorité au sein du Congrès national africain (ANC) après une décennie de toute-puissance, forcé à une démission humiliante de la présidence sud-africaine en 2018, rattrapé par la justice et même jeté en prison, Jacob Zuma semblait écrasé sous le poids des charges qui se sont abattues sur lui ces dernières années. Tout juste guettait-on encore ses apparitions devant les tribunaux pour entendre l'un des bons mots dont il a le secret.

Mais le « chat », le « survivant », le « président en Teflon », comme l'a surnommé tour à tour la presse, a passé sa vie à faire mentir ceux qui croyaient avoir triomphé de lui. Jacob Zuma apparaît comme le grand gagnant de l'élection qui s'est jouée le 29 mai. Avec 14,5 % des voix réunies autour de sa seule personne, il s'impose comme l'homme politique le plus populaire d'Afrique du Sud, malgré sa responsabilité dans les scandales qui ont ébranlé le pays ces dernières années, au regard des conclusions de la commission d'enquête tentaculaire qui a passé son mandat au crible. Une fois de plus, il a déjoué les pronostics. C'est sa marque de fabrique.

L'histoire de Jacob Zuma est d'abord celle de l'ascension d'un gamin autodidacte d'origine modeste, élevé dans une bourgade rurale de la région du Kwazulu-Natal (alors Zululand) par une mère veuve. A 17 ans, il rejoint l'ANC puis sa branche armée, Umkhonto we Sizwe, « le fer lance de la nation » – nom dont il baptise aussi son parti en décembre 2023 –, pour prendre part à la lutte contre le régime d'apartheid. Condamné à dix ans de prison en 1963, il prend la route de l'exil à sa libération et devient le responsable des services de renseignement de l'organisation. Après les premières élections libres, en 1994, il se hisse au sommet de l'ANC avant d'être nommé vice-président de l'Afrique du Sud en 1999.

Pillage à grande échelle

L'année 1999 est également celle du tristement connu « Arms Deals », un contrat d'armement massif avec divers pays européens, dont la signature est rapidement ternie par des soupçons de corruption qui visent notamment Jacob Zuma. En 2005, ils lui valent d'être démis de ses fonctions de vice-président par le président Thabo Mbeki après la condamnation de son « conseiller financier », Schabir Shaik, reconnu coupable, entre autres, d'avoir sollicité le paiement d'un pot-de-vin en sa faveur auprès de la compagnie française d'armement Thomson-CSF (devenu Thales).

Déjà, ce limogeage divise l'ANC où Jacob Zuma jouit de solides appuis. Déjà, il dénonce la partialité des juges à son égard. Et très vite, les poursuites sont abandonnées. Jacob Zuma fourbit ses armes et revient donner le coup de grâce à Thabo Mbeki. En 2007, il lui arrache la présidence de l'ANC avant de devenir président de la République, deux ans plus tard.

Celui qu'on surnomme alors le « président du peuple » séduit par ses manières simples et sa verve. Mais son arrivée à la tête de l'Afrique du Sud ouvre une ère de pillage à grande échelle des ressources de l'Etat. Entreprises publiques, ministères, services de renseignement, services fiscaux : dans toutes les institutions, les proches de Zuma multiplient d'un côté les contrats frauduleux et de l'autre s'assurent d'affaiblir les structures de contrôle.

Jacob Zuma a passé sa vie à faire mentir ceux qui croyaient avoir triomphé de lui

Les détournements de fonds se chiffrent en milliards de dollars et mettent à terre les infrastructures du pays, mais Jacob Zuma, protégé par l'ANC, survivra à huit motions de censure. Il finit par être poussé à la démission en 2018 après avoir été battu par Cyril Ramaphosa à la tête de l'ANC.

S'ensuit une traversée du désert au cours de laquelle sont rouvertes les poursuites pour corruption contre lui dans le cadre de l'« Arms Deal » tandis qu'une commission d'enquête détricote pendant quatre ans ce que l'Afrique du Sud appelle la « capture d'Etat ». Jacob Zuma refuse de témoigner devant celle-ci et est condamné à quinze mois de prison en 2021 pour cette raison… avant d'être libéré au bout de deux mois pour raisons médicales, une décision annulée ensuite par la justice. Mais alors qu'il devait retourner en prison, en août 2023, Jacob Zuma est sauvé par une remise de peine collective signée de la main de son ennemi intime, Cyril Ramaphosa.

L'ANC, en difficulté, espérait-il alors pouvoir compter sur l'ancien chef de l'Etat en vue des élections ? En fondant le parti Umkhonto we Sizwe fin 2023, Jacob Zuma en a décidé autrement. Il s'est mué en adversaire de ses anciens camarades et est devenu l'un des principaux artisans de leur débâcle lors du scrutin du 29 mai. ■

M. B.

Le Monde
MARDI 4 JUIN 2024

En Inde, le bilan en demi-teinte de la décennie Modi

Le premier ministre, modernisateur autoritaire, en poste depuis 2014, espère remporter un troisième mandat

NEW DELHI - *correspondante*

A son arrivée au pouvoir en 2014, Narendra Modi, maître dans l'art du récit, avait promis un grand dessein aux Indiens, *« je veux en dix ans, faire du XXIe siècle, le siècle de l'Inde »*, avait déclaré le premier ministre, séduisant les hautes castes, les urbains aisés, animés par des rêves de fierté et de grande puissance, mais aussi les pauvres en quête d'une vie meilleure.

Narendra Modi promettait de changer le pays de fond en comble. Son bilan au terme de son premier mandat était jugé sévèrement. « L'Inde a raté ses réformes », titrait *The Economist* en 2019. Cinq ans de plus ont passé et le nationaliste hindou qui espère être reconduit le 4 juin, pour un troisième mandat, s'engage désormais à faire de l'Inde la troisième économie mondiale d'ici à 2030 et un pays développé à l'horizon 2047, pour le centenaire de l'indépendance de l'Inde. Dix ans après son accession au pouvoir, son bilan dessine une économie toujours en devenir et une démocratie fragilisée.



Une effigie du premier ministre indien, Narendra Modi, dans une rue de Bénarès (Inde), le 26 mai. ISHAN TANKHA POUR « LE MONDE »

Montée en puissance de l'économie En 2022, l'Inde s'est hissée au rang de cinquième puissance économique mondiale, devant le Royaume-Uni, avec un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) à 7,8 % pour l'exercice 2023-2024 selon le Fonds monétaire international (FMI). Largement soutenue par l'investissement public, le secteur des services, des mines et des produits pétroliers, cette croissance, réelle ou supposée – certains économistes dénoncent une *« mystification »* –, ne suffit pas à absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail, 10 millions par an. En raison d'une industrie insuffisamment développée, l'Inde connaît une crise de l'emploi qui affecte particulièrement les jeunes : 42 % des jeunes diplômés sont sans emploi.

Le PIB par habitant donne une autre idée de la richesse du pays. A environ 2 500 dollars (2 300 euros) par an, il place le sous-continent au 129e rang mondial. La plupart des réformes économiques de Modi, la numérisation de l'économie, l'amélioration de la collecte des impôts, avaient été préparées par son prédécesseur, Manmohan Singh. Le nationaliste hindou les a mis en œuvre, souvent avec brutalité, comme ce fut le cas avec l'instauration d'une TVA unique, la GST, en 2017, sa grande réforme fiscale. Cette harmonisation fiscale, imaginée au tournant des années 2000 a mis dix-sept ans à se concrétiser.

Développement des infrastructures La digitalisation des paiements lancée en 2016 est sans doute la meilleure initiative des dix dernières années. Elle a considérablement facilité le commerce et réduit le flux des échanges en numéraire. On paye désormais en Inde ses achats avec son téléphone, grâce à une plateforme de transactions en temps réel UPI (*unified payments interface*). En 2023, le nombre de transactions a dépassé 100 milliards, pour une valeur de 2 000 milliards d'euros.

> **L'Etat, originellement laïque, se transforme chaque jour davantage en un régime hindou**

Le développement des infrastructures a été le principal moteur de la croissance indienne avec les services. Pour rattraper les retards du pays, Narendra Modi fait construire, routes, ponts, barrages hydroélectriques, installations solaires, dopant les secteurs affiliés. Sous ses deux mandats, le nombre d'aéroports a doublé passant de 70 à 140. L'Inde possède désormais des trains modernes, rapides, plus chers que les trains ordinaires, qui restent, eux, surfréquentés, lents et inconfortables.

Cette politique a un coût : la dette publique a atteint 82 % du PIB, selon le FMI et malgré les efforts déployés, les grandes villes comme la capitale New Delhi n'ont toujours pas accès à l'eau potable. La collecte chaotique des déchets continue d'alimenter des montagnes d'ordures qui s'enflamment aux premières chaleurs. L'électricité parvient difficilement à alimenter en continu les foyers.

Capitalisme de connivence Deux noms sont devenus le symbole des années Modi et du « capitalisme de connivence », Gautam Adani et Mukesh Ambani, deux milliardaires classés parmi les hommes les plus riches d'Asie. L'un est parti de rien, l'autre est un héritier, mais les deux ont prospéré à l'ombre du premier ministre indien. Ils ne sont pas les seuls. En dix ans, les conglomérats, comme Tata et Birla, se sont considérablement consolidés. Selon une étude de Marcellus, un gestionnaire de fonds basé à Bombay, les vingt plus grands groupes indiens réalisent à eux seuls environ 80 % des bénéfices générés par les entreprises du sous-continent. Un chiffre qui a doublé depuis 2014.

L'angle mort de cette politique économique est l'environnement, sacrifié sur l'autel de la croissance et de l'urbanisation alors que le pays est déjà entré en zone d'alerte. L'Inde, pays le plus peuplé au monde, s'est engagé sur la neutralité carbone à horizon 2070, quand il sera trop tard.

Percée internationale L'Inde s'est imposée dans le concert des nations comme une puissance incontournable. Elle est membre depuis août 2023 du club restreint des nations capables d'envoyer un module sur la Lune. New Delhi n'a pas obtenu de siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, mais a gagné un strapontin au G7. Narendra Modi suit une stratégie théorisée par son ministre des affaires étrangères, Subrahmanyam Jaishankar, dite « du multi-alignement ». Ami des Russes et partenaire de l'Occident, l'Inde cherche à exploiter les contradictions du monde.

Son bilan diplomatique est cependant assombri par deux points noirs : les assauts de la Chine dans l'Himalaya, qui depuis 2020 ne cesse de grignoter du terrain ; et l'assassinat en juin 2023 d'un citoyen canadien sikh, attribué aux services secrets indiens qui a grippé les relations avec Ottawa, d'autant que les Etats-Unis soupçonnent New Delhi d'un projet similaire sur le sol américain.

Hindouisation et déclin de la démocratie S'il fallait retenir un symbole pour résumer l'Inde de Modi, ce serait le safran, la couleur de l'hindouisme et de sa famille politique, omniprésente. En dix ans de pouvoir sans partage, le premier ministre a profondément remodelé la face de l'Inde, Etat originellement laïque qui se transforme chaque jour davantage en un régime hindou, marginalisant les musulmans, 200 millions d'Indiens, considérés comme des ennemis de la nation. Le temple de Rama, à Ayodhya, édifié par Modi sur les ruines d'une mosquée détruite par des fanatiques hindous restera le symbole du virage religieux de l'Inde.

Point noir du bilan de Modi, la démocratie s'est fortement érodée sous son règne. Si l'Inde conserve des élections libres, comme l'a prouvé l'exercice électoral géant qui vient de s'achever, les contre-pouvoirs ont été systématiquement attaqués : les médias, les institutions indépendantes, comme la justice ou la commission électorale et évidemment les opposants.

Le récit national se résume de plus en plus à un culte de la personnalité inédit. Une évolution qui fait dire à l'historien Ramachandra Guha dans une tribune publiée dans *The Telegraph* qu'*« au cours de la dernière décennie, l'ensemble de l'appareil du parti – ainsi que de larges pans de l'appareil gouvernemental – s'est attaché à faire de Narendra Modi une figure plus grande que nature, surhumaine, voire quasi divine, exigeant des citoyens qu'ils le vénèrent et le suivent sans poser de questions »*. ■

SOPHIE LANDRIN

La crise néo-calédonienne heurte la stratégie française en Indo-Pacifique

A Singapour, le ministre des armées, Sébastien Lecornu, a dénoncé les « manipulations d'autres pays » dans les violences qui agitent l'île

SINGAPOUR - *envoyée spéciale*

La crise à laquelle est confrontée la France en Nouvelle-Calédonie était loin d'être la principale préoccupation du Shangri-La Dialogue, cet influent forum organisé chaque année à Singapour, qui a réuni, du 31 mai au 2 juin, les principaux acteurs militaires et sécuritaires de l'Indo-Pacifique. Les tensions autour de l'avenir de Taïwan demeurent le principal point d'attention de la plupart des pays de la région. Les violences qui agitent l'île française depuis la mi-mai et percutent de plein fouet la stratégie indo-pacifique de la France, n'en sont pas moins suivies attentivement par de nombreux acteurs du Pacifique Sud, ce qui a obligé, le 1er juin, le ministre des armées, Sébastien Lecornu, présent à la conférence, à réagir.

« Il y a une partie de la jeune génération [de Nouvelle-Calédonie] *qui est aujourd'hui manipulée dans l'ombre par d'autres pays qui forcent les violences pour tenter d'obtenir l'indépendance »*, a déclaré le ministre français, sans toutefois désigner précisément un pays, comme avait pu le faire le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, le 16 mai, en pointant du doigt le rôle de l'Azerbaïdjan. *« Vous devriez tous condamner ce qu'il se passe actuellement, car cela ne fait pas partie de notre système de valeur »*, a-t-il ajouté.

« Peur d'une contagion »

Des propos qui illustrent les préoccupations des services de renseignement français quant aux interférences de plus en plus documentées de l'Azerbaïdjan en Nouvelle-Calédonie. Une preuve aussi des inquiétudes de Paris face aux risques de débordement à l'international de la situation néo-calédonienne.

En décembre 2023 déjà, en marge d'une visite de M. Lecornu à Nouméa, trois agents azerbaïdjanais avaient été repérés auprès de militants indépendantistes kanak. Il s'agit de trois femmes, dont l'une a alors fait l'objet d'une garde à vue par la direction générale de la sécurité intérieure. Plus récemment, lors d'une réunion, du 14 au 16 mai, au Venezuela, du comité spécial de la décolonisation rattaché aux Nations unies, les services français ont également noté que la délégation indépendantiste kanak était accompagnée de deux Azerbaïdjanais. L'un d'eux, un certain Farid S., qui a vécu à Paris, cultive des liens avec les sphères panafricanistes, bêtes noires des milieux militaires français en Afrique.

« Il commence à y avoir une peur de la contagion de la part de pays voisins qui connaissent déjà des tensions sociétales », pointe Céline Pajon, chercheuse à l'Institut français des relations internationales (IFRI). Un pas franchi notamment par le Forum des îles du Pacifique, une instance régionale qui réunit des petits Etats insulaires comme le Vanuatu et les îles Salomon, mais aussi des pays comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Le 31 mai, son président, le premier ministre des îles Cook, Mark Brown, a écrit au président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, Louis Mapou, pour proposer de *« fournir »* un *« espace neutre »*, *« afin de trouver une voie à suivre qui préserve les intérêts du peuple de Nouvelle-Calédonie »*.

Une pièce maîtresse

« Nous appelons la France à retirer ses propositions législatives, à revenir à la table des discussions et à établir un nouvel accord avec les indépendantistes et les anti-indépendantistes du territoire », a pour sa part déclaré de manière frontale le ministre du changement climatique du Vanuatu, Ralph Regenvanu, lors d'une conférence organisée par les Nations unies, du 27 au 30 mai, à Antigua-et-Barbuda. *« Si la France ne retire pas les amendements législatifs, les violences continueront* (…), *la crédibilité de la France est mise en cause »*, a ajouté M. Regenvanu.

De quoi rajouter un peu plus de pression sur Paris, alors que la directrice générale du groupe minier Eramet, Christel Bories, a révélé, le 30 mai, lors de l'assemblée générale de la société française, qu'il ne restait plus qu'une dizaine de jours à l'une des principales usines de nickel de Nouvelle-Calédonie dont elle a la gestion, située à Doniambo, dans le sud de l'île, avant que ses fours ne puissent plus fonctionner. Or, ces derniers ne doivent jamais se retrouver à l'arrêt, sous peine de devenir inutilisables.

Pour l'armée française aussi, le Nouvelle-Calédonie est une pièce maîtresse. *« C'est un point d'appui essentiel pour la France dans la région pour se ravitailler et faire de la maintenance. Une perte d'accès à la Nouvelle-Calédonie pourrait avoir à terme de multiples conséquences sur notre capacité à opérer dans le Pacifique insulaire et plus largement en Asie-Pacifique »*, décrypte Jérémy Bachelier, également chercheur à l'IFRI.

Le seul état-major français solide dans la zone, après Nouméa, se situe actuellement à Papeete, en Polynésie française, soit très loin géographiquement de l'Asie. La France travaille depuis plusieurs années au développement d'autres points d'appui durables, entre autres au Japon ou en Inde. Même Singapour, partenaire majeur pour la France en Asie du Sud-Est, tout particulièrement sur le segment de l'échange d'informations dans le domaine maritime, n'offre pas de garanties solides d'accès si les tensions venaient à se durcir réellement entre Washington et Pékin dans cette région, en raison notamment du nombre de places à quai.

Une nouvelle feuille de route française pour l'Indo-Pacifique, prête depuis un an, devait être rendue publique cette année. Mais sa publication a été reportée sine die, en février, alors que les tensions autour du dégel du corps électoral, au cœur de la crise qui ébranle aujourd'hui la Nouvelle-Calédonie, commençaient à s'aggraver. ■

ÉLISE VINCENT

Pravfond, la discrète caisse noire des espions russes

Une fondation du ministère russe des affaires étrangères finance la défense juridique de suspects



MAYEULE GUESPEREAU

Fin mars, à Moscou : le vice-ministre des affaires étrangères russe, Mikhaïl Galouzine, préside une réunion importante. A ses côtés sont réunis les membres du conseil d'administration de la Fondation pour le soutien et la protection des droits des concitoyens résidant à l'étranger – Pravfond en abrégé. Ensemble, ils signent un document qui donne la marche à suivre pour *« participer à la mise en œuvre de la politique de l'Etat de la Fédération de Russie à l'égard des compatriotes à l'étranger dans le contexte de la croissance des sentiments russophobes »*. Etendre le *« réseau d'aide juridique aux compatriotes résidant à l'étranger »*, soutenir des projets pour *« combattre la russophobie »*, ou encore porter assistance aux *« ONG russes »* à l'étranger. Les objectifs fixés sont nombreux et clairs.

Ce procès-verbal fait partie d'une quarantaine de documents internes à Pravfond, obtenus par DR, la radio-télévision publique du Danemark, auprès d'une source au sein d'un service de renseignement européen et partagés avec *Le Monde* et plusieurs médias européens. Ils éclairent le fonctionnement de cette organisation discrète opérant de la capitale russe, dont les rangs sont peuplés d'anciens membres identifiés des services de renseignement russes et qui est utilisée pour financer des opérations au profit de la Russie et de ses espions.

Sur le papier, pourtant, Pravfond (qui n'a pas répondu aux sollicitations du consortium de médias partenaires) pourrait presque passer pour une organisation caritative. Sur son site Web, la fondation se décrit comme une organisation conçue principalement pour fournir une *« aide juridique ciblée à des compatriotes et à des organisations de défense des droits de l'homme »*. Créée en 2012 par un décret du président russe, Dmitri Medvedev, elle voit son budget abondé par le ministère des affaires étrangères russe.

« Ciblée », l'aide juridique fournie par Pravfond l'est assurément. Les documents comptables que *Le Monde* et ses partenaires ont pu consulter montrent que l'essentiel du budget ne va pas à des ressortissants russes isolés, mais a servi surtout à financer la défense de personnalités intéressant le Kremlin ou soupçonnées d'être des espions russes.

En 2014, Pravfond a ainsi réglé 260 000 dollars (240 000 euros) de frais d'avocats pour la défense de Viktor Bout, le trafiquant d'armes condamné, en 2012, à vingt-cinq ans de prison aux Etats-Unis pour avoir tenté de vendre des missiles et des lance-roquettes aux Forces armées révolutionnaires de Colombie – à l'époque, M. Bout a fait appel de sa condamnation, sans succès. Il sera finalement libéré en 2022, lors d'un échange de prisonniers, contre la basketteuse Brittney Griner. M. Bout est désormais un homme politique élu sous l'étiquette du Parti libéral-démocrate de Russie (LDPR), parti ultranationaliste soutien de Vladimir Poutine.

Soutien à la guerre en Ukraine

La fondation a aussi budgété, à hauteur de 50 000 euros, la défense de Vadim Krassikov. Cet agent du FSB (renseignement intérieur russe) avait été condamné, en 2019, à la prison à perpétuité pour l'assassinat, en plein jour, dans un parc de Berlin, d'un ancien commandant tchétchène réfugié en Allemagne – un meurtre commandité par Moscou, selon le tribunal allemand, malgré les dénégations du Kremlin. Fin 2022, le *Wall Street Journal* avait affirmé que des discussions préliminaires avaient eu lieu pour échanger M. Krassikov contre le journaliste américain Evan Gershkovich ou l'opposant russe Alexeï Navalny, mort en février.

Outre ces profils très connus, les bilans récents de Pravfond montrent qu'elle a aussi financé, pour des sommes moindres, les défenses de ressortissants russes en Estonie, Pologne, Lettonie, Slovaquie ou République tchèque ; à chaque fois, ou presque, pour des affaires d'espionnage présumé ou d'atteinte à la sécurité nationale. Pravfond ne rechigne pas non plus à financer la défense de ressortissants étrangers, lorsque le dossier lui semble important : *« Des fonds ont été alloués pour financer la préparation et le dépôt d'une plainte auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, pour le compte de l'homme politique et journaliste* [lituanien] *bien connu, Algirdas Paleckis, en prison pour "espionnage en faveur de la Russie" »*, détaille un rapport d'activité de Pravfond pour 2023, transmis au ministère des affaires étrangères.

Depuis juin 2023, Pravfond et le directeur de la fondation, Aleksandr Ivanovitch Oudaltsov, sont sous le coup de sanctions de l'Union européenne (UE). *« La Fondation (...) joue un rôle de soutien important dans la mise en œuvre de la politique de division du gouvernement russe »* et apporte un soutien matériel à la guerre en Ukraine, estimait alors l'UE.

L'organisme finance aussi des centres d'aide juridique pour les ressortissants russes à l'étranger dans une vingtaine de pays, certains ayant une activité bien réelle et fournissant des conseils sur des sujets administratifs ou légaux ; mais cette activité ne représente qu'une part minime de son budget. En France, elle subventionne à ce titre le Conseil de coordination des compatriotes russes en France, une association dirigée par l'historien Gueorgui Chepelev, qui anime un site Web de fiches pratiques de conseils en droit. L'association a reçu, selon un document de Pravfond, près de 10 000 euros par an en 2018, 2019 et 2021.

En 2014, Pravfond a réglé 260 000 dollars pour la défense du trafiquant d'armes Viktor Bout

Si la fondation est directement liée au ministère des affaires étrangères russe, elle l'est aussi à plusieurs services de renseignement. Dans un rapport, publié en 2021, le service de renseignement extérieur estonien décrivait Pravfond comme une organisation de façade pilotée par le GRU, le renseignement militaire russe, en particulier l'unité 54777, chargée entre autres des opérations d'influence.

En plus du GRU, Pravfond et ses membres sont également liés au SVR, le service de renseignement extérieur russe. Vladimir Pozdorovkine, aujourd'hui directeur exécutif adjoint de la fondation, était, selon le renseignement intérieur estonien, un important responsable du SVR, et membre du bureau supervisant les missions d'espionnage politique. Anatoli Sorokine, le responsable de la fondation pour le Moyen-Orient, la Moldavie et la Transnistrie, est quant à lui un ancien agent de l'unité 33949 du SVR, historiquement chargée des espions envoyés à l'étranger sous couverture.

Le Monde et ses partenaires ont pu consulter une liste des correspondants de Pravfond dans quarante-huit Etats visés par des actions de la fondation. « Caisse de fonds » multicarte, Pravfond est aussi utilisée pour financer des opérations d'influence ou de soft power. Ses documents font apparaître un important volet culturel, attaché à la *« lutte contre la russophobie et les tentatives de falsification de l'histoire »*, comme le décrit un bilan interne pour 2023.

Sites de propagande

Elle a notamment abondé, pendant plusieurs années, des projets liés aux manifestations concernant le « régiment immortel » – la célébration des soldats tombés au front durant la seconde guerre mondiale. L'image de ces soldats résistant au nazisme est devenue un élément central de celle de la Russie, que veut imposer Vladimir Poutine. Cet objectif amène parfois la fondation à couvrir les frais de projets étonnants – dont un album de musique patriotique d'un chanteur de pop letton, qui a connu un succès limité.

Depuis l'invasion de l'Ukraine, les objectifs « culturels » de Pravfond ont largement gagné en agressivité. En 2023 et 2024, la fondation a financé des conférences « scientifiques ». Un document de présentation fait ainsi état d'une série de tables rondes à Belgrade et Sarajevo, en mai, pour un budget de 150 000 euros, dont l'objet est de *« poursuivre le travail d'étude et de sape du nazisme ukrainien et de ses alliés à l'étranger »*. *« Il est d'une importance fondamentale que ces critiques ne viennent pas directement du côté russe, mais soient exprimées par des* [intervenants] *étrangers »*, détaille le texte. Un Français était présent à l'une de ces conférences : l'avocat Arnaud Develay, fervent soutien de la Russie. Sollicité par *Le Monde*, Me Develay n'a pas donné suite.

La fondation a aussi servi de véhicule pour financer deux sites de propagande – l'un, *Golos*, à destination du grand public ukrainien, l'autre, *Euromore*, à destination des russophones en Russie comme à l'étranger –, qui dépeignent l'Ukraine comme un pays corrompu et fasciste, soutenu par des gouvernements européens décadents. La décadence de l'Occident et la défense des valeurs traditionnelles ne sont pas des sujets nouveaux pour Pravfond : dès 2014, le budget de la fondation comportait une subvention de 40 000 euros pour l'association Alliance Europe-Russie de l'eurodéputée lettone Tatjana Zdanoka. Motif affiché : fournir un *« soutien juridique aux compatriotes »*, mais aussi la *« défense de la jeunesse et de la famille »*. Début 2024, des enquêtes de presse ont révélé que Mme Zdanoka travaille en sous-main, depuis 2004, pour le compte du FSB. ■

THOMAS EYDOUX, DAMIEN LELOUP, LUCAS MINISINI ET MAXIME VAUDANO

En Belgique, les 16 et 17 ans sensibilisés à leur nouveau droit de vote

Les mineurs belges voteront pour la première fois lors des européennes, en dépit du faible intérêt de la jeunesse pour la vie politique

BRUXELLES - *correspondant*

Baptiste a un petit air de Kennedy, avec son costume foncé et son éclatante cravate bleue. Comme Camille, il est élève de terminale au lycée Emile-Jacqmain, situé à quelques dizaines de mètres du Parlement européen et du Musée de l'Europe, à Bruxelles. Tous deux font partie des 271 000 jeunes Belges âgés de 16 et 17 ans autorisés, pour la première fois, à voter le 9 juin pour élire les eurodéputés. Comme l'Allemagne, l'Autriche, Malte et la Grèce (où le vote sera possible dès 17 ans seulement), la Belgique a voulu inciter les jeunes à se rendre aux urnes pour ce scrutin européen, dont les enjeux sont, ici, largement masqués par les élections fédérales et régionales, organisées le même jour, mais auxquelles les mineurs ne pourront participer.

Face à une salle très attentive au débat du jour, vendredi 24 mai, six candidats, dont deux têtes de liste et un eurodéputé sortant, sont venus défendre leur programme et, surtout, l'intérêt d'aller voter. Une mission difficile dans un pays dont les citoyens sont soumis à l'obligation de vote mais où, lors des législatives de 2019, 12 % d'entre eux ont déserté ou déposé un bulletin blanc ou nul.

La dernière enquête menée par la Fondation européenne de la science, en 2022, indiquait qu'un tiers des 15-25 ans disaient se désintéresser de la chose publique. En Flandre, une étude régionale dévoilée en février et menée auprès de 7 000 jeunes a révélé que 43 % des garçons et 53 % des filles disaient n'avoir aucune préférence politique. Du côté francophone, une enquête du Conseil de la jeunesse a surtout illustré une grande méconnaissance du système institutionnel mais aussi, pour 53 % des sondés, une volonté de mieux le comprendre.

En Flandre, d'après une étude, 43 % des garçons et 53 % des filles disent n'avoir aucune préférence politique

C'est l'ambition des deux animateurs du débat et de leur école, membre du projet « Ecoles ambassadrices » lancé il y a dix ans par le Parlement européen et qui rassemble quelque deux mille établissements dans l'Union européenne. *« Ce que nous organisons est important pour les jeunes et pour la démocratie, alors que le monde est trop souvent malmené par les extrémismes »*, souligne Agnès Hermans, la directrice des études en accueillant des représentants du Parti socialiste (PS), d'Ecolo, des Engagés (centristes), du Mouvement réformateur (libéral), des Démocrates fédéralistes indépendants (DéFI) et du Parti du travail (gauche radicale). Jugée non démocratique, l'extrême droite est absente.

« Si vous êtes élus, que faites-vous concrètement ? », interroge Baptiste. A gauche, on ressuscite l'Europe sociale, on taxe les riches et on dit non à l'austérité. L'extrême gauche prône *« une Europe indépendante de la logique américaine »*. Au centre, on évoque *« le retour à l'humanisme »* et un système uniforme de taxation pour les Vingt-Sept. La droite libérale parle de limiter les déficits et de la nécessité d'une réindustrialisation du continent.

Des réponses sur le climat

La guerre ? *« Le président Macron a évoqué l'envoi de troupes au sol en Ukraine »*, souligne Baptiste. *« Il n'est pas question de cela mais bien de développer l'Europe de la défense »*, répond Estelle Ceulemans, présente sur la liste du PS. Comme les autres représentants de gauche, elle déplore le *« deux poids, deux mesures »* d'une Europe qui soutient l'Ukraine et qui sanctionne la Russie mais qui manque de fermeté à l'égard d'Israël.

Camille veut des réponses sur le changement climatique et sur le nucléaire. *« On doit investir dans le nucléaire »*, tranche catégoriquement Fabrice van Dorpe, du parti DéFI. Sa collègue Léa Charlet, troisième sur la liste d'Ecolo, se prend la tête entre les mains.

Sur le pacte européen sur la migration et l'asile, les déficits ou la logique du marché, les oppositions sont réelles mais feutrées. Les débatteurs devinent que la salle n'apprécierait pas des joutes trop marquées, à la manière des plateaux de télévision. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Le Monde
MARDI 4 JUIN 2024

El Niño s'achève, la Terre surchauffe toujours

Le phénomène climatique cyclique a amplifié les effets du réchauffement climatique en 2023 et 2024

El Niño, l'« enfant terrible du Pacifique », est sur le départ, mais le monde n'aura pas forcément de répit. Ce phénomène climatique naturel, qui a entraîné une hausse des températures mondiale et alimenté de nombreux événements extrêmes autour du monde en 2023 et 2024, *« s'approche de la fin »*, selon un bulletin de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) publié lundi 3 juin. Toutefois, ses impacts vont se poursuivre encore plusieurs mois. Et s'il est *« probable »* qu'un épisode La Niña le remplace dans le courant de l'année, ce phénomène inverse ne devrait pas beaucoup faire chuter le mercure tant le réchauffement climatique maintient la planète dans un état de surchauffe.

El Niño et La Niña se succèdent dans un cycle que l'on nomme ENSO (El Niño-Southern Oscillation, « oscillation australe ») qui provoque les variations naturelles les plus importantes du système climatique à l'échelle saisonnière et annuelle. Le premier, la phase chaude d'ENSO, est associé à un réchauffement du Pacifique équatorial qui tire vers le haut le thermomètre mondial. La seconde, la phase froide, entraîne un refroidissement. Ces deux faces d'une même pièce durent d'ordinaire entre neuf mois et un an et surviennent, de manière irrégulière, tous les deux à sept ans.

Inondations à Dubaï, amplifiées par El Niño, le 17 avril.
AMR ALFIKY/REUTERS

Record colossal

« La fin d'El Niño ne signifie pas une pause dans le changement climatique à long terme, car notre planète continuera à se réchauffer en raison des gaz à effet de serre qui retiennent la chaleur, prévient Ko Barrett, secrétaire générale adjointe de l'OMM, dans un communiqué. *Les températures de surface de la mer exceptionnellement élevées continueront de jouer un rôle important au cours des prochains mois.* » Les neuf dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées, malgré l'influence refroidissante d'un épisode La Niña qui s'est maintenu pendant trois années consécutives (2020-2021-2022), un événement rarissime.

El Niño, qui avait officiellement débuté en juin 2023, a atteint son apogée en décembre de la même année – il tient son nom, qui désigne l'Enfant Jésus, de son pic survenant à cette période – et s'est poursuivi jusqu'au mois de mai 2024. Il a été l'un des cinq plus forts répertoriés, selon l'OMM, même s'il s'est avéré moins intense que les « super El-Niño » de 1982-1983, 1997-1998 et 2015-2016.

Cet épisode a contribué à la hausse exceptionnelle des températures en 2023. Cette année-là a été de très loin la plus chaude jamais enregistrée, dépassant le précédent record de 2016 de 0,16 °C, ce qui est colossal. La moyenne des températures à la surface du globe a excédé de 1,45 °C celle de l'ère préindustrielle, un symbole car l'accord de Paris sur le climat vise à contenir le réchauffement à 1,5 °C. Chaque El Niño, au moment de son pic, entraîne en général un réchauffement mondial d'environ 0,25 °C. Cet impact vient du fait que le Pacifique tropical représente un quart de la surface de la planète. Les scientifiques restent toutefois divisés sur le rôle exact joué par cet El Niño dans le réchauffement observé en 2023.

Les colères de l'« enfant » ont en outre contribué aux inondations qui ont affecté plus de 2 millions de Brésiliens fin avril et début mai, aux pluies diluviennes dans la Corne de l'Afrique de mars à mai et à Dubaï en avril, aux sécheresses qui ont frappé l'Indonésie et les Philippines au printemps ou encore à l'épisode en cours de blanchissement massif des coraux du monde. Il pourrait également être impliqué dans l'épidémie de dengue, la pire jamais enregistrée, qui sévit cette année en Amérique du Sud, en Amérique centrale et dans les Caraïbes. Ces effets sont démultipliés par le dérèglement climatique, qui forme un cocktail explosif avec El Niño.

Chaque El Niño, au moment de son pic, entraîne en général un réchauffement mondial d'environ 0,25 °C

Désormais, le Pacifique équatorial est revenu à des conditions neutres, avec des anomalies chaudes et froides minimes dans l'est et le centre du bassin. *« Mais cela ne signifie pas que les effets d'El Niño sont terminés : ils devraient persister encore deux à trois mois à l'échelle mondiale,* explique Michael McPhaden, scientifique à l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA). *En effet, la chaleur libérée par l'océan lors de l'événement met du temps à s'estomper complètement dans l'atmosphère. » « L'océan Indien va rester plus chaud que le Pacifique et va donc continuer à réchauffer l'atmosphère »*, ajoute Matthieu Lengaigne, océanographe et climatologue à l'Institut de recherche pour le développement.

A leurs yeux, il est donc extrêmement probable que 2024 égale, voire dépasse, les records de température de 2023. *« En général, la seconde année du phénomène El Niño est la plus chaude »*, rappelle Michael McPhaden. Le scientifique s'attend également à ce que mai devienne le douzième mois d'affilée à battre un record de température. Selon les prévisions de l'OMM, les températures devraient rester supérieures à la normale pour les mois de mai, juin et juillet, tirées par des anomalies de chaleur dans les océans.

Cette surchauffe pourrait être plus limitée en 2025 si le « frère » laisse place à la « sœur ». L'OMM estime à 70 % la probabilité de survenue d'une La Niña pour la période entre août et octobre de cette année. *« Cela va dépendre de s'il y a bien un renforcement des alizés* [des vents soufflant d'est en ouest], *ce qui entraînerait des températures plus basses que la normale dans le Pacifique centre et est »*, précise Matthieu Lengaigne.

Sécheresses et pluies diluviennes

De quoi refroidir quelque peu la planète, car un Pacifique tropical anormalement froid stocke dans l'océan une partie de la chaleur excédentaire de l'atmosphère. *« Mais les températures mondiales pendant La Niña sont aujourd'hui plus chaudes qu'elles ne l'étaient pendant les grands El Niño il y a vingt-cinq ans en raison du réchauffement de la planète »*, prévient Michael McPhaden.

La Niña risque également d'entraîner des pluies diluviennes et des inondations en Australie ou augmenter la mousson indienne et, à l'inverse, des sécheresses dans certaines régions du sud de l'Amérique du Sud, dans le sud des Etats-Unis et en Californie, la Corne de l'Afrique et l'Asie centrale. Elle augmente également la remontée à la surface d'eaux froides et riches en nutriments, le long des côtes ouest de l'Amérique. Ce phénomène, connu sous le nom d'*upwelling*, peut favoriser de nombreuses espèces marines, comme le saumon en Californie.

La Niña, combinée aux températures exceptionnellement élevées de l'océan Atlantique, pourrait en outre doper une saison *« extraordinaire »* d'ouragans dans ce bassin. La NOAA anticipe d'ores et déjà entre dix-sept et vingt-cinq tempêtes auxquelles sera attribué un nom. Parmi elles, entre huit et treize pourraient devenir des ouragans (plus de 119 kilomètres à l'heure), dont entre quatre et sept de catégorie 3 ou plus (à partir de 178 kilomètres à l'heure). *« Nos conditions météorologiques continueront d'être plus extrêmes,* rappelle l'OMM, *en raison de la chaleur et de l'humidité supplémentaires dans notre atmosphère »* entraînées par les gaz à effet de serre, principalement produits par la combustion d'énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz). ■

AUDREY GARRIC

Le monde océanique se dégrade à un « rythme sans précédent »

La Commission océanographique intergouvernementale publie un état des lieux inquiétant sur l'océan établi par une centaine d'auteurs

L'océan a beau jouer un rôle essentiel dans le cycle du carbone sur cette planète – il en contient quarante fois plus que l'atmosphère –, donc crucial pour les conditions de vie sur Terre, les activités humaines le malmènent et le conduisent à absorber une chaleur excédentaire croissante. Ce réchauffement compterait pour 40 % dans une élévation moyenne du niveau des mers de plus en plus rapide – elle a doublé ces trente dernières années, pour atteindre environ 9 centimètres.

Physiquement, chimiquement, l'état du monde océanique se dégrade. Il perd de son oxygène – entre 0,83 % et 2,42 % au cours des soixante dernières années –, devient plus acide, et pâtit d'une contamination aux pollutions, plastique en particulier.

« La crise de l'océan est dramatique et chaque année, chaque mois, chaque jour, elle s'aggrave », résume Vidar Helgesen, secrétaire exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale (COI), l'organe de coopération sur les sciences océaniques de l'Unesco, à l'origine du « Rapport sur l'état de l'océan 2024 » publié lundi 3 juin, fruit de la collaboration d'une centaine d'auteurs de vingt-huit pays.

On y trouve un recensement des catastrophes en partie déjà annoncées par les experts du climat et de la biodiversité, ainsi que quelques éléments moins souvent évoqués mais tout aussi alarmants. Les proliférations d'*Alexandrium* – une microalgue qui produit des neurotoxines capables d'entraîner des paralysies – y sont, par exemple, répertoriées. Le rapport détaille aussi les effets de la perte des herbiers, mangroves, vasières et marais côtiers, évaluée à 20 % à 35 % depuis 1970, alors qu'ils constituent des refuges pour la faune et des champions du stockage de carbone.

Le réchauffement *« de la surface jusqu'aux abysses, se produit à un rythme sans précédent et s'accélère »*, alerte le rapport. L'allure de l'augmentation des températures des 2 000 premiers mètres sous la surface a doublé au cours des vingt dernières années. Et ce coup de chaud est appelé à durer : 2023 est l'année qui a connu le plus d'anomalies de températures et de vagues de chaleur marine, en particulier dans l'Atlantique sous les tropiques et en Méditerranée.

« Dead zones »

Les conséquences de l'élévation des températures sont multiples : celle-ci peut modifier les grands courants océaniques et renforcer la stratification de l'océan, freinant le mélange vertical entre les masses froides et chaudes.

Le réchauffement couplé à la désoxygénation et l'acidification *« peuvent entraîner des changements spectaculaires dans les assemblages d'écosystèmes, la perte de biodiversité, l'extinction de populations, le blanchiment des coraux, des maladies infectieuses, des changements dans le comportement de la faune »*, dans ses modes de reproduction, dans la perte de ses habitats, soulignent les rapporteurs de la COI. Non seulement l'océan est affecté de multiples façons, mais ces impacts se renforcent mutuellement.

Ainsi la diminution des teneurs en oxygène est-elle liée aux températures qui grimpent, mais aussi aux pollutions diverses, en particulier l'azote – provenant en partie de l'industrie et surtout des fameux nitrates en excès issus de l'agriculture intensive. Ces déversements sont d'autant plus prolifiques lorsque les pluies diluviennes – dopées par le changement climatique – les poussent à la mer. Près des côtes et dans les golfes se multiplient les *dead zones*, des aires hypoxiques, c'est-à-dire déficitaires en oxygène dissous : 500 sont recensées à présent.

Le chapitre sur les aires marines protégées fournit la petite lueur d'espoir de ce rapport. Les biologistes observent qu'elles accueillent de nombreuses espèces menacées, du moins celles dont la réglementation a sérieusement restreint la pêche. ■

MARTINE VALO

Climat : le financement au cœur des négociations

Pour préparer la COP29 de Bakou, une session de discussions intermédiaires réunit 6 000 délégués à Bonn

Si l'on attend une réponse rapide à la canicule historique qui frappe l'Inde, avec plus de 50 °C, ou aux inondations affectant 2 millions de Brésiliens, ce n'est sans doute pas du côté de Bonn (Allemagne) qu'il faut se tourner. Les négociations climatiques intermédiaires de l'ONU, qui se tiennent comme chaque année dans la cité rhénane, du lundi 3 au 13 juin, constituent une session technique dont aucune décision politique n'est attendue, alors que ni les chefs d'Etat ni les ministres ne font le déplacement. Elles restent pourtant une étape importante dans la lutte contre la crise climatique, puisqu'elles préparent la prochaine conférence mondiale sur le climat, la COP29, qui aura lieu à Bakou (Azerbaïdjan), en novembre.

« Nous ne pouvons pas nous permettre de faire des pauses ou des détours à mi-parcours. Et nous ne pouvons absolument pas nous permettre de trébucher au cours des dix prochains jours », a exhorté le secrétaire exécutif d'ONU Climat, Simon Stiell, en ouverture des discussions. La planète se dirige vers un réchauffement de 2,7 °C à la fin du siècle, une *« trajectoire encore désastreusement élevée »*, et il reste un *« long chemin »* pour ne pas dépasser l'objectif de 1,5 °C. *« Mais sans coopération internationale sous l'égide des Nations unies, nous serions condamnés à un scénario allant jusqu'à 5 °C, auquel la majorité de l'humanité ne survivrait sans doute pas »,* a-t-il rappelé.

La confiance du Sud érodée

Principal objectif pour les 6 000 délégués réunis à Bonn : avancer sur le dossier ultrasensible de l'argent que les pays développés versent à ceux en développement pour faire face au changement climatique et pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

A Bakou, lors d'une COP présentée comme « financière », les Etats doivent adopter un nouvel objectif mondial en matière de financement climatique, une première en quinze ans. Il doit remplacer, à partir de 2025, la somme des 100 milliards de dollars (92 milliards d'euros) par an qui avait été promise en 2009 par les pays industrialisés, historiquement responsables du réchauffement, aux Etats plus pauvres, qui en paient le plus lourd tribut. Cette cible a finalement été atteinte en 2022, avec deux ans de retard, ce qui a érodé la confiance du Sud et a empoisonné les négociations climatiques. Elle s'avère en outre hautement insuffisante.

Les négociateurs doivent résoudre de nombreuses questions sensibles, à commencer par le montant du nouvel objectif. Un groupe de haut niveau sur la finance climatique avait chiffré les besoins des pays en développement – hors Chine – à 2 400 milliards de dollars par an d'ici à 2030 – dont 40 % devraient venir de sources internationales.

S'inspirant de cette étude, l'Inde et le groupe arabe ont proposé une enveloppe de 1 000 milliards de dollars, une somme rejetée par les pays développés. Ces derniers ne veulent plus être les seuls à mettre la main au pot. Ils poussent pour élargir la base des contributeurs, définie en 1992, aux pays qui sont aujourd'hui devenus d'importantes puissances économiques et de gros pollueurs, comme la Chine ou les pays du Golfe, ce que refusent les pays en développement.

« Pertes et dommages »

Parmi les autres enjeux à trancher figurent également la période que le nouvel objectif couvrira (cinq, dix ou vingt ans), la qualité des financements (part de prêts, de dons, etc.), la transparence (comment rendre compte des progrès) et les piliers de l'action climatique concernés. *« Les pays en développement souhaitent qu'il finance aussi les pertes et dommages* [les dégâts irréversibles du réchauffement], *en plus de l'atténuation* [réduction des émissions] *et de l'adaptation qui étaient concernées par les 100 milliards de dollars »*, explique Gaia Larsen, du cercle de réflexion américain World Resources Institute.

A l'issue des deux semaines à Bonn, les délégués doivent parvenir à un premier *draft* (« brouillon ») de texte de négociation, *« avec toutes les options sur la table »*, mais *« les discussions vont être très tendues »*, prévient Lola Vallejo, conseillère spéciale climat au sein de l'Institut du développement durable et des relations internationales. *« Il est peu probable qu'un montant soit défini. Il faut d'abord se mettre d'accord sur le cadre »*, indique une source diplomatique.

Un nouvel objectif ambitieux est essentiel pour rebâtir la confiance entre les Etats et pour accroître les réductions d'émissions. *« Nous avons besoin d'un élan fort sur la finance pour préparer le terrain sur les nouveaux plans climat des pays »*, rappelle David Waskow, du World Resources Institute. Les Etats doivent revoir à la hausse leurs engagements climatiques d'ici à février 2025, avant la COP30, comme le prévoit l'accord de Paris sur le climat. Or beaucoup de pays en développement conditionnent ces efforts supplémentaires à l'obtention d'aides plus généreuses.

Ces nouvelles contributions déterminées au niveau national (les Nationally Determined Contributions, NDC) sont censées être bien plus ambitieuses : elles doivent fixer des réductions des émissions à l'horizon 2035 (et non plus 2030 comme précédemment) alignées avec l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 °C, décliner les cibles par secteurs économiques, et intégrer les engagements de la COP de Dubaï de 2023, en particulier celui sur une « transition » hors des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz). *« Nous faisons de gros progrès sur les technologies vertes, comme les voitures électriques et les énergies renouvelables, mais le même mouvement n'est toujours pas enclenché sur les fossiles »*, note David Waskow. Une avancée toutefois : en avril, les pays du G7 se sont engagés à fermer leurs centrales à charbon avant 2035.

> **« Nous avons besoin d'un élan fort sur la finance afin de préparer le terrain pour les nouveaux plans climat des pays »**
> DAVID WASKOW
> World Resources Institute

Les Emirats arabes unis, l'Azerbaïdjan et le Brésil – les présidences des COP28, COP29 et COP30, qui travaillent ensemble dans une « troïka » – ont promis de livrer de nouveaux plans climatiques cette année, de même que le Japon. Les Etats-Unis pourraient suivre en début d'année 2025, si le président Joe Biden est réélu, de même que la Chine.

L'Union européenne, qui a commencé des discussions sur un objectif pour 2040, *« traîne les pieds »* en ce qui concerne sa cible de 2035, regrette Linda Kalcher, la directrice exécutive du think tank Strategic Perspectives. *« Ni la Commission européenne ni les grands pays comme la France ou l'Allemagne ne font pression pour qu'une NDC ambitieuse soit adoptée à temps. »* L'UE peut soit réviser la loi climat européenne, ce qui implique d'attendre l'installation de la nouvelle Commission, soit adopter le nouveau plan à l'unanimité par les Etats membres en Conseil européen. Jusqu'à présent, peu d'Etats ont pris position sur l'objectif, notamment en raison du contexte des élections européennes.

Présidence azerbaïdjanaise

Au-delà de ces dossiers épineux, les pays réunis à Bonn doivent également avancer sur la mise en œuvre du fonds consacré aux pertes et dommages, doté de 661 millions de dollars à l'issue de la COP28, et l'établissement de plans nationaux d'adaptation (seulement 57 Etats en sont dotés dans le monde).

Les négociations dans la cité rhénane pourraient également donner plus de clarté sur ce que la présidence azerbaïdjanaise, considérée comme peu active, veut obtenir à la COP29. *« C'est une présidence très peu expérimentée que l'on ne voyait jamais s'exprimer dans les négociations climatiques auparavant*, rappelle Lola Vallejo. *Elle tient par ailleurs une position très ambiguë sur les énergies fossiles. »*

En avril, le président azerbaïdjanais, Ilham Aliev, avait affirmé que son pays continuerait à développer les énergies fossiles et *« défendrait le droit »* des autres à le faire, à rebours des recommandations scientifiques, *« parce que le monde en a besoin »*. Les hydrocarbures représentent 85 % des exportations du pays et 45 % de son PIB. Un *« don de Dieu »* pour Ilham Aliev. ■

AUDREY GARRIC

PANDÉMIES

Les pays de l'OMS se laissent un an pour parvenir à un accord

Les discussions visant à parvenir à un accord mondial de prévention des pandémies se termineront d'ici à 2025, voire plus tôt si cela est possible, a déclaré samedi 1er juin l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les 194 Etats membres de l'OMS négocient un accord qui permettrait d'accroître la collaboration entre les pays avant et pendant les pandémies depuis deux ans. L'agence des Nations unies avait bon espoir qu'un accord soit trouvé cette semaine, mais les discussions se sont prolongées, alors que de profonds différends existent entre les pays riches et les pays plus pauvres, en particulier sur la question des vaccins. – *(Reuters.)*

INDE

Trente-trois agents électoraux morts à cause de la chaleur

Au moins trente-trois agents électoraux sont morts en raison de la chaleur, le dernier jour des élections nationales, samedi 1er juin, dans le seul Etat de l'Uttar Pradesh (nord), alors qu'une partie de l'Inde subit une succession de vagues de chaleur exceptionnelle. *« Une compensation financière de 1,5 million de roupies* [plus de 16 500 euros] *sera versée aux familles des personnes décédées »*, a précisé Navdeep Rinwa, directeur général des élections de l'Etat de l'Uttar Pradesh. Selon le service météorologique indien, les températures à Jhansi, dans le même Etat, ont atteint 46,9 °C. – *(AFP.)*

Européennes : Bardella conforte son avance

Le RN (33 %) progresse encore, selon la cinquième vague du sondage Ipsos, en partenariat avec le Cevipof, l'Institut Montaigne, la Fondation Jean Jaurès et « Le Monde »

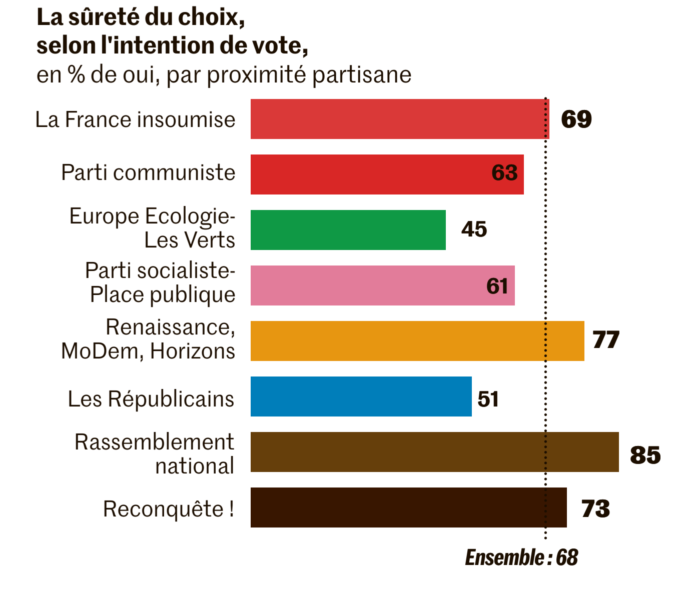
Quelle est la liste pour laquelle il y aurait le plus de chances que vous votiez ?
En % des personnes certaines d'aller voter

Liste	Intentions de vote	Marge d'erreur*
Parti communiste	2	
Reconquête !	5	4,4 – 5,6
Europe Ecologie-Les Verts	6	5,4 – 6,6
Les Républicains	7	6,3 – 7,7
La France insoumise	8	7,3 – 8,7
Parti socialiste, Place publique	14,5	13,6 – 15,4
Renaissance, MoDem, Horizons	16	15 – 17
Rassemblement national	33	31,8 – 34,2

** Marge d'erreur comprise entre 0,6 et 1,2 point. Seules les marges d'erreur des listes pour lesquelles les intentions de vote sont supérieures ou égales à 5 % sont visuellement représentées. Les listes inférieures à 2 % d'intentions de vote ne sont pas représentées.*

Le profil des Français certains d'aller voter lors des élections européennes le 9 juin,
en %, par proximité partisane

Proximité partisane	%
La France insoumise	48
Parti communiste	48
Europe Ecologie-Les Verts	47
Parti socialiste-Place publique	58
Renaissance, MoDem, Horizons	56
Les Républicains	54
Rassemblement national	56
Reconquête !	64
Ensemble	47



Enquête Ipsos pour le Cevipof, Le Monde*, la Fondation Jean Jaurès et l'Institut Montaigne effectuée du 27 au 30 mai auprès d'un échantillon de 11 430 personnes, représentatif de la population française inscrite sur les listes électorales, âgées de 18 ans et plus (méthode des quotas).*

A une semaine des élections européennes du 9 juin, le Rassemblement national (RN) progresse encore tandis que la majorité présidentielle recule, pour se rapprocher un peu plus de la liste du Parti socialiste (PS) et de Place publique qui, elle, ralentit sa progression. C'est ce que montre la cinquième vague de l'enquête électorale réalisée par l'institut Ipsos, en partenariat avec le Centre de recherches politiques de Sciences Po, l'Institut Montaigne, la Fondation Jean Jaurès et *Le Monde*, du 27 au 30 mai.

Depuis mars, la liste conduite par Jordan Bardella a progressé de 2 points de pourcentage. Elle s'établit aujourd'hui à 33 % des intentions de vote, avec une marge d'erreur de 1,2 point de pourcentage. Un mouvement exactement inverse à celui connu par Valérie Hayer, candidate du camp présidentiel, qui aura décroché d'un point en avril puis en mai, pour totaliser 16 % des intentions de vote (marge d'erreur : 1 point).

Raphaël Glucksmann (PS-Place publique), après avoir connu une progression éclair entre mars et avril, voit ses gains se tasser : il gagne 0,5 point de pourcentage en un mois. Au total, 14,5 % des sondés certains d'aller voter prévoient de lui apporter leur suffrage (marge d'erreur : 0,9 point).

Derrière ce trio de tête, l'autre fait majeur de l'enquête reste le poids de l'extrême droite : en ajoutant les 5 % d'intentions de vote attribuées à la candidate du parti Reconquête !, Marion Maréchal, mais aussi les scores potentiels de 1 % des Patriotes de Florian Philippot et de l'Union populaire républicaine de François Asselineau, cette famille politique rassemble 40 % des suffrages. La droite du parti Les Républicains, avec la liste conduite par François-Xavier Bellamy, enregistre quant à elle 7 % d'intentions de vote (marge d'erreur : 0,7 point), en léger regain par rapport à avril.

PARTICIPATION À 47 %

La gauche prise d'un bout à l'autre, de Lutte ouvrière, avec la liste menée par Nathalie Arthaud, au Parti radical de gauche, emmené par Guillaume Lacroix, pèse au total 32,5 %. Au sein de cette famille, la liste PS-Place publique s'installe à la première place, suivie de Manon Aubry pour La France insoumise, qui enregistre 8 % d'intentions de vote (marge d'erreur : 0,7), en hausse de 1 point par rapport à avril. Marie Toussaint, meneuse de la liste des écologistes, s'établit à 6 % d'intentions de vote, en baisse d'un demi-point. Léon Deffontaines, candidat du Parti communiste français, est, lui, à 2 %. Depuis le début de la campagne, Raphaël Glucksmann a notamment bénéficié des reports de voix venus de Renaissance. Mais l'hypothèse du croisement des courbes avec Valérie Hayer, source d'inquiétude dans le camp présidentiel, n'est pas visible à ce stade, à quelques jours du scrutin. Elle demeure théoriquement possible,

> **HAYER BAISSE ENCORE, À 16 % DES INTENTIONS DE VOTE. GLUCKSMANN, QUI VOIT SES GAINS SE TASSER, ATTEINT 14,5 %**

puisque, en prenant en compte les électeurs susceptibles de préférer un autre candidat à leur premier choix, Mme Hayer se place dans une fourchette comprise entre 14,5 % et 17,5 %, M. Glucksmann entre 12 % et 16,5 %.

Les hésitants pourraient peser lourd pour d'autres candidats, en premier lieu, Marie Toussaint, dont les électeurs potentiels sont encore 55 % à hésiter. S'ils basculaient tous vers leur second choix, elle obtiendrait 4,5 % des suffrages, en dessous du seuil de 5 % requis pour envoyer des députés au Parlement européen. Une problématique qui s'impose aussi pour Marion Maréchal (Reconquête !), évaluée entre 4,5 % et 6 % des suffrages en fonction des mouvements de ces électeurs hésitants.

Pour ce qui est de la participation, notre enquête fait état d'un indice de 47 % en moyenne, en deçà des 50 % de participation enregistrés en 2019. Sans surprise, c'est parmi les Français les plus âgés que l'on trouve la plus grande part de personnes certaines d'aller voter, quand les 18-24 ans ne sont que 34 % à être sûrs de se rendre dans un bureau de vote le 9 juin, tout comme 31 % des 25-34 ans.

« INDIFFÉRENCE »

Les déterminants du vote suivent en outre des clivages partisans : les soutiens des listes d'extrême droite et de droite affirment tenir compte avant tout des propositions sur les questions nationales, tandis que ceux de Renaissance et de la gauche socialiste et écologiste se démarquent par l'importance majoritaire accordée aux propositions européennes (à plus de 80 %).

Si les électeurs de Jordan Bardella citent d'abord comme sujets déterminants le pouvoir d'achat, l'immigration et la sécurité, ceux de Manon Aubry se singularisent par la place importante accordée à la situation à Gaza, cinquième sujet cité après les inégalités, l'environnement, le pouvoir d'achat et le système de santé. Ces élections européennes sont dans le même temps perçues comme majoritairement inefficaces pour *« faire entendre sa voix »* (62 % de sondés les jugent *« pas efficaces »*), et le premier qualificatif qu'elles suscitent reste *« l'indifférence »* (27 % des sondés citent ce mot en premier).

Avant même les résultats, cette campagne aura en tout cas installé ou confirmé des visages dans l'opinion : Jordan Bardella est le plus connu de tous les candidats, suivi de Marion Maréchal, puis de Manon Aubry et Raphaël Glucksmann. ■

JULIE CARRIAT

L'immigration s'impose comme un enjeu majeur de la campagne

Cette thématique est devenue prépondérante dans les motivations de vote, faisant le jeu du RN, parti jugé le plus crédible sur le sujet

Jamais lors des neuf dernières élections européennes le thème de l'immigration n'aura occupé une telle place qu'en 2024. En 2019, il se situait au quatrième rang des sujets dont les Français nous disaient qu'ils tiendraient le plus compte dans leur choix de vote, derrière le « pouvoir d'achat » et la « protection de l'environnement » – qui faisaient jeu égal – et très légèrement après la « place de la France en Europe et dans le monde ». Dans la cinquième vague de l'enquête d'Ipsos pour *Le Monde*, la Fondation Jean Jaurès, le Centre de recherches politiques de Sciences Po et l'Institut Montaigne, l'immigration, citée en deuxième position, talonne le pouvoir d'achat (18 % contre 20 %, 38 % contre 47 % si l'on prend le total des citations). De place éminente en 2019, on est passé à place prépondérante en 2024.

Une élection se gagne à partir de plusieurs composantes mais l'une des plus essentielles est celle de l'enjeu prioritaire et de la crédibilité comparée des listes ou des candidats qui s'affrontent sur cet enjeu. En 2019, l'enjeu et la crédibilité des formations politiques étaient partagés : le Rassemblement national (RN) était plus crédible que La République en marche (LRM, devenu Renaissance) sur l'immigration, mais le parti présidentiel l'était davantage sur la place de la France en Europe et dans le monde et, à l'époque, sur les sujets économiques.

Les écologistes, enfin, étaient les plus crédibles sur l'environnement, qui s'imposait de plus en plus comme un sujet majeur du débat. Le résultat de 2019 porte logiquement la marque de cette distribution des enjeux dominants et de la crédibilité des candidats, chacun ayant sa zone de force : une liste RN, conduite déjà par Jordan Bardella, en tête mais d'1 point seulement devant celle de LRM, laquelle résistait bien, et une liste écologiste qui avait créé la surprise, arrivant en troisième position avec 13,5 %. Toutes les autres, dont aucune n'était très crédible sur un enjeu important, étaient balayées et en dessous des 10 %.

Effet de brouillage

Rien de tel aujourd'hui. D'abord parce que, même sur le premier enjeu, le pouvoir d'achat, la crédibilité du RN est en hausse et celle du camp présidentiel en baisse. Ensuite parce que le premier enjeu qui serait favorable à Renaissance, « la place de la France en Europe et dans le monde », n'arrive qu'en sixième position, à 18 points de l'immigration, derrière la santé, l'environnement et la sécurité, trois thèmes porteurs pour la majorité présidentielle.

Autre difficulté pour la liste de Valérie Hayer, candidate de Renaissance, et non des moindres : la position même des Français sur le sujet de l'immigration : sur une échelle de 0 à 10, 19 % seulement se déclarent favorables à l'immigration (note de 7 à 10), 44 % opposés (note de 1 à 3) et 37 % ni vraiment favorables, ni vraiment opposés (notes de 4 à 6). Surtout, les *« très favorables »* pèsent 5 % seulement tandis que les *« très opposés »* 26 %. Chez les électeurs de la liste Bardella, 66 % sont même *« très opposés »* à l'immigration, chez les électeurs de la liste Hayer, 4 % seulement y sont *« très favorables »* – et 53 % *« ni favorables ni opposés »*.

Les premiers ne doutent pas et sont totalement alignés sur la position de leur parti, lequel affiche haut et fort son hostilité radicale à l'immigration, les seconds flottent : pas opposés mais pas franchement favorables non plus, et ne sachant sans doute plus trop quelle est la ligne de Renaissance, notamment depuis le vote de la loi sur l'immigration, en décembre 2023. Effet de brouillage.

Troisième élément enfin, quel est le thème mis à l'agenda, celui qui produit le plus de bruit ambiant selon les Français ? L'immigration ! Quand on leur demande quels sont les enjeux dont les candidats et les médias parlent le plus dans cette campagne, l'immigration arrive massivement en tête, avec 57 % de citations, 28 points devant le pouvoir d'achat. Et cela alors même qu'en matière de déterminants du vote, les proportions sont inversées puisque 38 % des Français font de l'immigration un enjeu déterminant de leur vote et 57 % – à comparer aux 29 % du pouvoir d'achat – considèrent que c'est un des sujets dont les candidats et les médias parlent le plus.

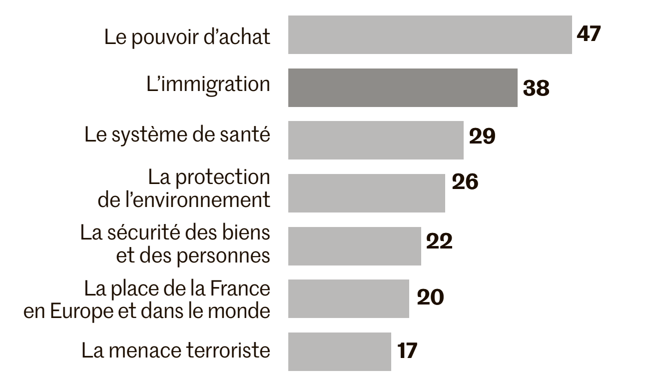
Un tel chiasme révèle une critique sous-jacente de l'offre politico-médiatique et seule une analyse objective du contenu des prises de position des têtes de liste et des médias permettrait de savoir si la distorsion est réelle ou pas. Il peut également s'agir d'un biais cognitif, les Français étant plus attentifs aux discours sur l'immigration soit par intérêt, soit par inquiétude. Mais peu importe : cela fait naturellement bien plus les affaires du RN que de Renaissance. Quel que soit le résultat, le 9 juin, le RN aura su imposer comme thème dominant de la campagne celui sur lequel il est le plus crédible. Dans une élection, c'est ce qui importe le plus. ■

BRICE TEINTURIER (DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ D'IPSOS)

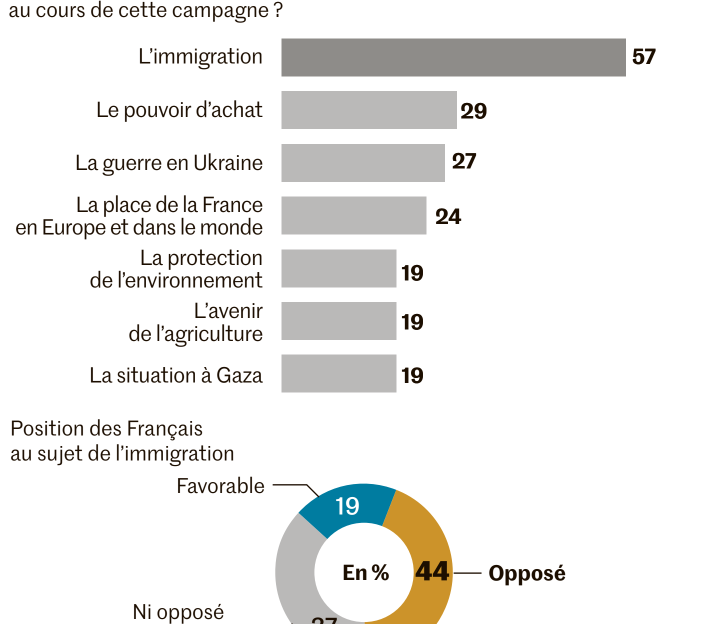
L'immigration, un sujet qui est omniprésent dans les discours et qui détermine largement le vote

Parmi les sujets suivants, quels sont ceux... en %

... dont **vous tiendrez le plus compte dans votre choix** de vote pour les élections européennes ? (3 choix possibles)



... dont vous avez le sentiment que **les candidats et les médias parlent le plus** au cours de cette campagne ?



Infographie *Le Monde*

L'abstention, réserve de voix pour le RN

Les électeurs potentiels pourraient se tourner majoritairement vers le parti d'extrême droite

Dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, l'abstention n'a cessé d'augmenter. La France n'a pas fait exception à ce vaste mouvement de retrait civique : 39 % d'abstentions en 1979, 49,9 % en 2019. A quelques jours du scrutin du 9 juin, les perspectives de mobilisation électorale semblent être toujours aussi faibles. Dans l'enquête électorale française menée depuis novembre 2023, le pourcentage d'électeurs vraiment sûrs d'aller voter n'a que faiblement frémi : 43 % en novembre 2023, 44 % en mars, 45 % en avril et 47 % en mai. Le taux d'abstention pourrait même repasser la barre des 50 %.

Ces abstentionnistes – définis ici comme ceux qui ne sont pas tout à fait sûrs d'aller voter – ont toujours le même profil social et démographique : les jeunes s'abstiennent massivement (67,5 % des moins de 35 ans) alors que leurs aînés se mobilisent beaucoup plus (39 % seulement des 60 ans et plus prévoient de s'abstenir). La dimension socioprofessionnelle n'intervient que faiblement : si 62 % des ouvriers et des employés prévoient de s'abstenir, ils sont aussi 61 % parmi les professions indépendantes, 53 % parmi les cadres supérieurs et 57 % parmi les cadres moyens.

Le niveau de diplôme qui contribue souvent à éclairer les choix politiques n'est ici d'aucune pertinence : les très diplômés (bac + 5 et plus) sont même légèrement plus abstentionnistes (51,8 %) que les personnes avec un niveau de scolarité inférieur au baccalauréat (50,2 %).

Dimension politique

L'éloignement de l'objet européen, la complexité de son organisation politique, la difficulté de la campagne à faire exister un enjeu clairement européen, la tentation eurosceptique contribuent à éclairer ce retrait de la décision électorale. Mais surtout, comme l'ont démontré à de nombreuses reprises Jérôme Jaffré et Anne Muxel, chercheurs au Cevipof, l'abstention qui prospère a une dimension plus politique que sociale. Tous les abstentionnistes ne sont pas des exclus de la politique.

Au regard de la participation aux élections européennes, trois populations peuvent être distinguées : les votants certains qui disent qu'ils sont sûrs d'aller voter (47 %), les votants potentiels qui avancent qu'ils pourraient aller voter (14 %) et les abstentionnistes (39 %). Parmi les votants certains, la proximité avec la droite radicale domine largement (30 %) devant celle de centre gauche (17 %) et celle du centre (15 %), la gauche radicale (11 %) et la droite de gouvernement (9 %) arrivant en queue de peloton.

> **44 % DES ABSTENTIONNISTES SE DISENT ÉLOIGNÉS DE TOUTE PROXIMITÉ POLITIQUE**

Les abstentionnistes sont en majorité relative (44 %) éloignés de toute proximité politique, contrairement aux votants qui ne sont que 18 % à n'avoir aucune proximité. Les sensibilités politiques les plus touchées par l'abstention sont celles des petits partis qu'ils soient d'extrême gauche, de gauche ou encore divers.

Pour les abstentionnistes qui expriment une préférence politique, c'est la droite radicale qui arrive en tête (18 % de l'ensemble des abstentionnistes, 31 % de ceux qui expriment une proximité politique), les partis centraux et la droite de gouvernement étant sévèrement sous-représentés (respectivement 10 % et 5 %). Ainsi, le Rassemblement national (RN) a encore des réserves significatives parmi les abstentionnistes, mais aussi parmi les votants potentiels.

En effet, dans cette dernière catégorie de population, c'est encore la droite radicale qui arrive en tête (26 %) devant ceux qui n'ont pas de proximité politique (25 %) et ceux qui se sentent proches du centre gauche (17 %). Il n'est donc pas du tout évident qu'un mouvement de mobilisation de dernière minute se traduise par une érosion du RN.

Au fond, l'attraction du principal parti de la droite radicale qu'est le RN est à l'œuvre dans l'ensemble des électorats, qu'ils soient engagés dans l'acte du vote, proches de passer à l'acte ou réticents à le faire. L'idée qu'une majorité silencieuse d'abstentionnistes puisse venir inverser le cours des choses est loin d'être évidente. L'introduction éventuelle du vote obligatoire ne changerait pas grand-chose aux équilibres politiques d'aujourd'hui.

Certes, il y a encore, à quelques jours du scrutin, presque un votant sur trois (32 %) qui précise qu'il peut encore changer d'avis, mais cet électorat volatil touche avant tout l'électorat des petites listes de droite (Patriotes) et de gauche (Europe Ecologie-Les Verts, NPA), ainsi que l'électorat des anciens grands partis qu'étaient le Parti socialiste (44 %) et Les Républicains (49 %). Mais cet électorat volatil épargne très largement celui du RN où seulement 15 % imaginent une éventuelle inflexion de leur choix électoral. ■

PASCAL PERRINEAU
(PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS, CEVIPOF-SCIENCES PO)

La volatilité électorale bénéficie à l'extrême droite et à Glucksmann

Depuis l'enquête Ipsos de mars, 23 % des électeurs ont changé leur choix : 14 % sur leur participation, 9 % sur le candidat

Que peut une campagne électorale ? Pas tout, car une partie du rapport de force politique se construit avant la campagne. Mais beaucoup, car des évolutions notables se font jour pendant cette période, et l'élection du Parlement européen n'échappe pas à la règle. Il suffit, pour s'en convaincre, de prendre de la distance par rapport au suivi de l'évolution quotidienne des intentions de vote. L'impression de relatif statu quo laisse ainsi apparaître, entre novembre 2023 et mai 2024, des tendances nettes – dynamique à la hausse pour le Rassemblement national (RN, + 5 points) et pour le Parti socialiste (PS)-Place publique (+ 4) ; dynamique à la baisse pour Renaissance (– 4) et pour les écologistes (– 3,5) ; relative stabilité pour tous les autres.

Pour analyser la mobilité électorale, le panel électoral est un outil unique : en interrogeant les mêmes personnes tout au long de la campagne, il permet de retracer avec précision l'origine des flux.

De premiers enseignements sont apportés par un tableau panoramique. En trois mois, entre les vagues d'enquête du début mars et de la fin mai, 77 % des électeurs sont restés constants. Constants pour 47 % d'entre eux dans la distance politique, réitérant leur choix abstentionniste. Constants pour 30 % d'entre eux dans la fidélité politique, exprimant toujours leur intention de voter pour la même liste. Durant ces trois mois, 23 % des électeurs ont donc été changeants. Changeants pour 14 % d'entre eux dans le choix de se rendre aux urnes. Changeants pour 9 % dans leur intention de vote.

Lors de la campagne présidentielle de 2022, ce ne sont pas 23 %, mais... 48 % des électeurs qui étaient des électeurs changeants. On voit ainsi se dessiner deux idéaux types de campagne électorale. D'un côté, la campagne présidentielle : scrutin à deux tours avec enjeu de qualification pour le second tour, élection jugée efficace à 56 % pour *« faire entendre sa voix »*, enjeu déterminant, vote stratégique, et donc mobilité forte avec des évolutions de plus ou moins 15 points pour certains candidats. D'un autre côté, la campagne européenne : scrutin à un tour à la proportionnelle, élection jugée efficace à seulement 37 % pour *« faire entendre sa voix »*, enjeu secondaire, vote de cœur, et donc mobilité limitée avec des évolutions de plus ou moins 5 points pour certaines listes en 2019 comme, à une semaine du scrutin, en 2024.

Tentation chez les écologistes

L'analyse détaillée des 9 % d'électeurs qui ont changé leur intention de vote durant la campagne apporte deux enseignements supplémentaires. D'un point de vue sociologique, le profil type de l'électeur volatil – âgé, aisé, intéressé par la politique – vient contrebattre des idées reçues.

D'un point de vue politique, les flux se concentrent, logiquement, sur les listes les plus proches, ou les moins éloignées, sur une échelle gauche-droite. Illustrations concrètes avec l'analyse des deux listes qui ont connu la progression la plus forte, celles du RN et du PS. Toutes deux ont davantage gagné par le transfert d'électeurs que par la mobilisation de nouveaux électeurs. Par importance croissante, ces nouveaux électeurs proviennent, pour le RN, de Renaissance, des Républicains et de Debout la France (mais pas de Reconquête !) ; et, pour le PS, du Parti communiste, de Renaissance et des écologistes (mais pas, pendant cette période, de La France insoumise).

Des mouvements peuvent encore advenir. La participation, aujourd'hui estimée à 47 %, peut passer la barre symbolique des 50 %. Une partie des abstentionnistes est en effet susceptible de basculer vers le vote. Notamment les 14 % qui, sur une échelle de 0 à 10 (0 indiquant la certitude de ne pas voter et 10 la certitude de voter), choisissent de se placer à 9. Parmi ceux-là, 71 % disant *« s'intéresser à la politique »* et 53 % ont parlé de la campagne européenne avec leurs proches – bien plus que la moyenne des Français. Si leur profil est proche de cette moyenne des Français, ils sont un peu plus nombreux chez les plus âgés, les plus diplômés, les plus aisés ; ils habitent davantage dans les villes moyennes ; ils se positionnent un peu plus à droite.

Les intentions de vote aujourd'hui exprimées peuvent aussi encore changer : 32 % des électeurs déclarent en effet que leur choix *« n'est pas définitif »*. Qui pourrait alors être affecté par cette mobilité ? Il y a ce que l'on pourrait appeler une « tentation Glucksmann » chez les écologistes : 55 % d'entre eux sont encore indécis et, s'ils devaient changer d'avis, voteraient à 40 % pour le candidat du PS. Il y a une hésitation chez les électeurs Les Républicains, avec 48 % d'indécis, mais un second choix qui se divise à parts quasi égales entre Renaissance (31 %) et le RN (32 %). Une fois encore, la qualité des campagnes électorales va donc peser – jusque dans les derniers jours. ■

GILLES FINCHELSTEIN
(SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FONDATION JEAN JAURÈS)

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Emmanuel Macron s'investit, mais « ravive » le vote sanction

La liste macroniste baisse encore dans les sondages alors que le président multiplie les prises de parole pour mobiliser son électorat

Très bien. » Ce vendredi 24 mai, Emmanuel Macron, de retour de Nouvelle-Calédonie, commente en deux mots secs le nouveau tract pour les élections européennes du 9 juin que lui a transmis *« par courtoisie »* l'équipe de campagne. La livraison des affichettes où figure, au premier plan, Gabriel Attal, tout sourire, au côté de la tête de liste du camp présidentiel, Valérie Hayer, est déjà en cours.

Emmanuel Macron ne laisse rien paraître. Mais le chef de l'Etat, qui, en privé, appelle son jeune premier ministre *« le phénomène »*, a de quoi nourrir une forme d'amertume. Sur le terrain, les militants exultent en recevant les nouveaux tracts où n'apparaît plus le visage présidentiel. Gabriel Attal, 35 ans, a *« une grosse, grosse cote »*, s'emballe Jérôme Berthier, responsable de la mobilisation départementale Renaissance dans les Yvelines. Les tracts à l'effigie du premier ministre s'écoulent comme des petits pains sur les marchés, soulageant les militants, épuisés par l'hostilité essuyée depuis des semaines. *« Dès qu'on tend un tract avec le visage d'Emmanuel Macron, on se fait jeter par un "Ah non, pas lui !" »*, se lamente un militant francilien, qui refuse de donner son nom.

L'usure du pouvoir

En 2019, lors des précédentes élections européennes, la photo et les mots d'Emmanuel Macron avaient contribué à mobiliser les citoyens pro-européens. Cette fois, l'omniprésence du chef de l'Etat ne stoppe pas la baisse du camp présidentiel dans les sondages. Le grand discours de la Sorbonne prononcé par Emmanuel Macron, le 25 avril, n'a eu aucun effet notable sur l'opinion. Pas plus que ses entretiens accordés à *La Tribune Dimanche* (le 5 mai), aux magazines *Elle* (le 7 mai) ou à *L'Express* (le 22 mai). *« Il y a peu encore, Emmanuel Macron apparaissait comme une marque faisant l'effet d'une solution miracle qui permettait de transférer notoriété et popularité à ses candidats inconnus. Aujourd'hui, son capital symbolique semble épuisé »*, observe Raphaël Llorca, expert associé à la Fondation Jean Jaurès.

Depuis Dresde, en Allemagne, lundi 27 mai, le chef de l'Etat tonnait : *« Réveillons-nous ! »* Las. Les cris d'alarme présidentiels contre *« les vents mauvais »* de l'extrême droite en Europe restent vains. Et peut-être contre-productifs, soulignent les analystes. *« Emmanuel Macron est la solution, mais aussi le problème. Il peut remobiliser une partie de son électorat. Mais ravive aussi le vote sanction »*, souligne Frédéric Dabi, directeur de l'institut de sondage IFOP. Lesté par l'usure du pouvoir, le président suscite la déception d'une partie de ses électeurs et l'exaspération grandissante de ses opposants. Un rejet dont se nourrit le patron du Rassemblement national.

« Il y a encore de l'amour »

Pour survivre, M. Macron n'a qu'une option : le *« silence mitterrandien »*, suggère Camille Pascal, ancienne plume du premier ministre Jean Castex. Mais à l'ère de l'hypercommunication, se taire, c'est disparaître, redoute-t-on à l'Elysée. Et le chef de l'Etat imagine encore pouvoir retourner, à lui seul, l'opinion. *« Quand il y a une légère haine, c'est qu'il y a encore de l'amour »*, veut-on croire au palais présidentiel.

Le président a vivement poussé Gabriel Attal à s'investir dans la campagne. Mais ne compte pas le laisser seul sur le devant de la scène. *« La campagne, c'est un triptyque entre le président, initiateur du mouvement, le premier ministre, chef de la majorité, et la tête de liste »*, explique l'Elysée, vantant *« une complémentarité »* et non *« une concurrence »*. *« Depuis les "gilets jaunes", Emmanuel Macron a conscience que c'est lui qui fait le job, il faut le mettre en avant »*, approuve François Patriat, le chef de file des sénateurs macronistes.

Mais que faire quand rien ne semble efficace ? Le chef de l'Etat enrage. Il a dû renoncer à débattre face à Marine Le Pen, qui lui refuse cette confrontation. Or si le face-à-face entre Gabriel Attal et Jordan Bardella, le 23 mai sur France 2, n'a pas fait bouger les tendances du scrutin, avec le président de la République, tout aurait pu être différent, veulent croire les fidèles macronistes. Les conseillers élyséens gardent à l'esprit le débat entre François Mitterrand et Philippe Séguin. Le 3 septembre 1992, deux semaines avant le référendum sur le traité de Maastricht, le président socialiste, rongé par la maladie, avait jeté ses dernières forces pour que le « oui » l'emporte. Et avait raflé la mise, de justesse.

Emmanuel Macron *« s'engagera »*, dit-on rue du Faubourg-Saint-Honoré, martelant qu'il reste une carte maîtresse de la campagne. L'espace médiatique sera, de facto, occupé par le chef de l'Etat lors des commémorations des 80 ans du Débarquement les 5, 6 et 7 juin. L'événement replacera de facto le RN, ex-Front national, cofondé par un ancien SS, *« dans sa généalogie »*, rappelle-t-on au palais présidentiel.

« Dans chaque fin de campagne, il y a une atmosphère », pointe un conseiller élyséen, évoquant l'influence, en 2009, du film de Yann Arthus-Bertrand, *Home*, sur la liste d'Europe Ecologie-Les Verts. Interrogé le 6 juin, depuis Caen, aux JT de 20 heures de France 2 et de TF1, le président tentera, dans le sprint final, de réveiller son électorat. Sans le braquer. ■

CLAIRE GATINOIS



Raphaël Glucksmann, tête de liste Place publique-Parti socialiste, en meeting à Marseille, samedi 1er juin. DAVID COSTA/AFP

La gauche règle ses comptes par meetings interposés

Les propos tenus lors du dernier week-end de campagne laissent présager une recomposition chaotique au lendemain du scrutin

A une semaine de l'élection européenne, la tension est palpable à gauche, alors qu'une partie de l'électorat n'a pas encore arrêté son choix. Par estrades interposées, socialistes, « insoumis » et écologistes, en meeting ce week-end à Marseille, à Toulouse et à Paris, se sont affrontés, plus ou moins brutalement.

Dimanche 2 juin, quelque 1 600 militants (selon les organisateurs) étaient venus applaudir leur candidate, Marie Toussaint, aux Docks d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). En difficulté dans les sondages, la tête de liste écologiste, qui s'en est d'abord pris à son rival du Rassemblement national, Jordan Bardella, un *« fasciste bien coiffé, avec des costumes ajustés, mais un fasciste quand même »*, n'a pu s'empêcher de cibler cette *« gauche »* qui reprend les idées écolos dans une *« version affadie »*. Elle a ensuite fait allusion à l'appel de sa rivale de La France insoumise (LFI), Manon Aubry, qui avait invité les électeurs écologistes à reporter leurs voix sur la liste « insoumise ». *« Avec des amies comme elle, pas besoin d'ennemis »*, a-t-elle commenté, considérant que *« la guerre des gauches est une erreur »*. Car, après le 9 juin, il faudra bien se *« retrouver »*, mais ne surtout pas chercher à jouer *« l'hégémonie »*.

Un avertissement qui s'adresse aussi bien au leader de LFI, Jean-Luc Mélenchon, qu'au candidat de Place Publique et du Parti socialiste (PS), Raphaël Glucksmann. Ce dernier a proclamé que cette élection devait *« trancher les lignes »*, autrement dit redéfinir le centre de gravité de la gauche post-présidentielle de 2022, quand LFI avait pris la tête de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), rompue au moment des massacres du Hamas en Israël le 7 octobre 2023. Quasiment au même moment, dimanche, le candidat du Parti communiste français, Léon Deffontaines, rejetait depuis Marseille les deux gauches, avec d'un côté, *« celle de François Hollande, la gauche libérale qui a tourné le dos aux travailleurs »*, et de l'autre, *« la gauche outrancière qui cherche à diviser »*. Visant ainsi d'un côté Raphaël Glucksmann, soutenu par l'ancien dirigeant socialiste, et de l'autre, LFI.

> « AVEC DES AMIES COMME [MANON AUBRY], PAS BESOIN D'ENNEMIS »
>
> MARIE TOUSSAINT
> tête de liste Europe-Ecologie-Les Verts

Mais la principale passe d'armes avait eu lieu la veille. En meeting à Toulouse, la « ville rouge » où le mouvement est en terrain conquis, LFI a livré une nouvelle charge contre la liste socialiste. *« A défaut de réveiller l'Europe, comme le dit leur slogan de campagne, Raphaël Glucksmann aura au moins réveillé le fantôme de François Hollande »*, a fustigé Manon Aubry devant quelque 3 000 personnes, selon le mouvement.

Diatribe complotiste

Manon Aubry a aussi renvoyé l'eurodéputé au *« bilan »* de l'ancien président et ses mesures phares, comme *« le CICE* [crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi]*, la déchéance de nationalité, les cadeaux fiscaux aux plus grandes entreprises, la loi travail »*. Ironie du week-end, vingt-quatre heures plus tard, Aurore Bergé, ministre chargée de l'égalité entre les hommes et les femmes, considérait sur Radio J qu'au contraire, le *« vote Glucksmann, c'est de fait un vote Nupes »*, dont Manon Aubry continue de défendre le programme.

Une fois sur scène, Jean-Luc Mélenchon s'est, lui, lancé dans une diatribe aux accents complotistes, évoquant *« des témoignages de gens radiés des listes électorales »*, notamment *« dans une ville où, dans le passé, il y a eu des problèmes »*, sans plus de détails. En cas d'irrégularités, *« le jour du vote, les commandos "insoumis" seront là pour aider à saisir le juge »*, a-t-il enchaîné. Il a aussi annoncé que la présidente du groupe « insoumis » à l'Assemblée nationale, Mathilde Panot, déposerait une demande de commission d'enquête. *« Pourquoi les professions de foi n'arrivent pas dans les quartiers populaires ? Pourquoi elles sont posées sur le bord des boîtes aux lettres quand ce n'est pas directement dans la poubelle ? »*, a-t-il fait mine de s'interroger, se contentant de simples allusions. Une rhétorique qui rappelle celle de l'ancien président des Etats-Unis Donald Trump (2017-2021), qui avait mis en doute le résultat de la dernière élection présidentielle dans le pays.

Tout à son souci de conflictualiser, Jean-Luc Mélenchon s'est de nouveau attaqué au *« journalisme »*, ce *« bourrage de crâne professionnel »*. Le triple candidat à la présidentielle a aussi qualifié de *« manipulation »* les sondages qui estiment la liste « insoumise » entre 7 % et 8 %. *« Nous sommes plus haut »*, a-t-il estimé, avant d'avertir Raphaël Glucksmann. *« Même si nous ne gagnons pas, nous continuerons quand même. Alors vous perdez votre temps »*, a-t-il dit.

Réunis au même moment dans la salle de concerts du Dock des Suds de Marseille, où leur candidat tenait son avant-dernier meeting de campagne, les socialistes n'ont pas directement répondu à ces attaques. Mais la campagne anti-Glucksmann menée depuis des semaines par leurs rivaux « insoumis » était dans tous les esprits. *« Ils font la campagne qu'il ne faut pas faire. Les bonnes heures de Jean-Luc Mélenchon, c'est quand il était contre la droite et l'extrême droite »*, analyse le chef de file des socialistes Olivier Faure. *« Pour certains, le but c'est de réenclencher les gauches irréconciliables »*, s'énerve Dieynaba Diop, porte-parole du PS. La numéro 18 de la liste juge Mélenchon *« plus dur qu'en 2019 »*.

> « À DÉFAUT DE RÉVEILLER L'EUROPE, RAPHAËL GLUCKSMANN AURA AU MOINS RÉVEILLÉ LE FANTÔME DE FRANÇOIS HOLLANDE »
>
> MANON AUBRY
> tête de liste La France insoumise

Il faut dire qu'à l'époque, dans les sondages, Glucksmann frôlait la relégation. Sur scène, Raphaël Glucksmann, entre une sortie contre *« le libre-échange »* et une autre plaidant pour la reconnaissance d'un Etat palestinien, n'a pas oublié ses ennemis. Il a conspué *« ce jeu permanent sur les calomnies, sur les manipulations de l'information »*. Se disant également soucieux de *« susciter l'enthousiasme sans souffler sur les braises, sans insulter la terre entière »*.

Dans l'assistance, certains, comme Hugo (il n'a pas souhaité donner son nom), militant de la section des 11e et 12e arrondissements de Marseille, misent, eux, aussi sur le scrutin pour *« reconstruire un centre de gravité différent »* à gauche. *« LFI, c'est un vrai parti eurosceptique »*, ajoute celui que la Nupes n'a pas vraiment emballé. L'omniprésence de François Hollande, qui a promis une réunion publique le 6 juin à Limoges pour redire son soutien à l'eurodéputé, hérisse dans les rangs socialistes. Tous pensent que l'ancien chef de l'Etat envisage une candidature à la présidentielle et qu'il va donc tenter de récupérer à son profit le score de la liste. Alors qu'il reste une semaine de campagne pour convaincre l'électorat, l'après-9 juin, qui promet une recomposition de la gauche en vue de 2027, a déjà commencé. ■

SANDRINE CASSINI

Affaire Karachi : un scandale politique en appel

A Paris, lundi, s'ouvre le procès du volet financier de ce dossier, lié à la campagne d'Edouard Balladur en 1995

Le procès en appel du volet financier de l'affaire de Karachi s'ouvre lundi 3 juin à Paris, trente ans après les faits, et quatre années après la condamnation de six prévenus, accusés d'avoir profité de contrats d'armement pour financer la campagne présidentielle malheureuse d'Edouard Balladur en 1995. L'affaire, déjà fort ancienne, est d'autant moins simple que l'ancien premier ministre a été relaxé en mars 2021 par la Cour de justice de la République, seule compétente pour les membres du gouvernement, alors que son ministre de la défense de l'époque, François Léotard, a été condamné à deux ans de prison avec sursis et 100 000 euros d'amende – M. Balladur a aujourd'hui 95 ans, François Léotard est mort en avril 2023.

L'affaire est un scandale politique de premier ordre. Les soupçons de financement occulte ont pris corps en 2010, lors d'une enquête sur un attentat commis en 2002 à Karachi, au Pakistan, dans lequel onze employés français de la direction des constructions navales (DCN) ont trouvé la mort. La France avait en effet conclu en 1994, par la branche internationale de la DCN, deux contrats d'armement, l'un avec le Pakistan pour des sous-marins, l'autre avec l'Arabie saoudite pour des frégates.

D'importants pots-de-vin, autorisés à l'époque, avaient été versés à des intermédiaires pour obtenir les marchés. Mais un second réseau, géré par Ziad Takieddine et Abdul Rahman El-Assir, a été imposé par l'Etat au dernier moment, et a versé *« des commissions exorbitantes »*, a jugé le tribunal le 15 juin 2020, plus de 190 millions de francs (46 millions d'euros).

Ces sommes ont donné lieu à des « rétrocommissions » occultes, dont une partie a bénéficié aux prévenus, l'autre a permis de combler providentiellement le déficit de financement de la campagne de M. Balladur : 10,25 millions de francs en liquide (2,5 millions d'euros) ont été versés en avril 1995 à l'association de financement du candidat. M. Balladur a soutenu qu'il s'agissait du produit de la vente de tee-shirts et de gadgets pendant ses meetings… Le Conseil constitutionnel, présidé par Roland Dumas, a cependant validé sans sourciller, en 1995, son compte de campagne. Quant à l'attentat de Karachi, toujours à l'instruction, il n'a pas été établi qu'il était lié à l'affaire de corruption, à la grande fureur des familles des victimes, parties civiles déclarées irrecevables lors du procès, qui ont, elles aussi, fait appel.

Six personnes sont jugées pour des soupçons de financements occultes liés à des contrats d'armement

Six personnes sont ainsi de nouveau jugées par la cour d'appel : MM. Takieddine et El-Assir, en fuite tous les deux, qui ont été tous deux condamnés en 2020 à cinq ans de prison ferme. M. El-Assir *« a joué un rôle central d'animateur »* dans le montage des rétrocommissions, avec *« une volonté assumée d'enrichissement personnel »*, a noté le tribunal. Même constat du tribunal pour M. Takieddine, *« bénéficiaire indirect d'une grande partie des commissions litigieuses »*, qui avait *« parfaitement connaissance de participer à un système de rétrocommissions qui ont permis de renflouer les comptes de campagne du candidat Balladur »*.

« Retour d'ascenseur »

Nicolas Bazire, ancien directeur du cabinet de M. Balladur, aujourd'hui cadre dirigeant du groupe LVMH, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement dont deux avec sursis. Le tribunal a jugé qu'il était *« nécessairement informé des enjeux du déroulement des négociations »*, *« ainsi que de la rémunération prévue pour les intermédiaires qu'il avait lui-même contribué à introduire »*. Il a eu *« un rôle essentiel »* dans les arbitrages de Matignon, et était en contact régulier avec M. Takieddine. Ces faits, *« commis au sommet de la hiérarchie du cabinet du premier ministre »* par un haut fonctionnaire *« dont les fonctions exigeaient une probité irréprochable »*, *« ont porté une atteinte d'une gravité exceptionnelle non seulement à l'ordre public économique mais aussi à la confiance dans le fonctionnement de la vie publique »*.

Renaud Donnedieu de Vabres, le principal conseiller du ministre de la défense François Léotard, a également été condamné à cinq ans, dont deux avec sursis. Il est reproché à l'ancien ministre (aux affaires européennes en 2002, puis de la culture de 2004 à 2007) d'avoir eu *« un rôle déterminant d'interlocuteur privilégié »* du réseau Takieddine. Le tribunal note encore qu'il *« a reçu des fonds de la part de M. Ziad Takieddine pouvant s'analyser comme "un retour d'ascenseur" pour avoir appuyé l'introduction de son réseau dans les marchés saoudien et pakistanais »*.

Reste Thierry Gaubert, un proche de Nicolas Sarkozy, alors ministre du budget – l'ex-chef de l'Etat a échappé aux poursuites –, qui a été condamné à quatre ans d'emprisonnement dont deux avec sursis pour avoir été le *« maillon indispensable »* entre M. Bazire et M. Takieddine et a *« profité lui-même des libéralités de M. Ziad Takieddine à son égard »*.

Enfin Dominique Castellan, le maître d'œuvre des contrats d'armement à la DCN, a été condamné à trois ans dont un avec sursis, pour avoir contribué à la mise en place d'*« un réseau d'intermédiaires inutile »* ayant conduit la société *« à verser des commissions d'un montant disproportionné »*. Ce procès en appel devrait se terminer le 19 juin. ■

FRANCK JOHANNÈS

Pourquoi Ciotti s'attaque aux droits de succession

Le président de LR plaide pour réduire cet impôt impopulaire et faciliter les donations

Le titre de la tribune publiée le 23 mai dans *Le Figaro* est explicite : « Nous voulons la mort de l'impôt sur la mort », écrivent Eric Ciotti, président du parti Les Républicains (LR), et François-Xavier Bellamy, tête de liste de la droite aux élections européennes du 9 juin. Dans les faits, le premier a tendu le stylo au second, dont les arguments pour défendre cette initiative sont autant économiques et politiques que philosophiques. *« Nous avons une fiscalité qui freine la transmission*, accuse l'eurodéputé. *Je crois en la transmission, que ce soit des valeurs, de la culture ou des biens. »*

Dans son parti, l'idée n'a rien de disruptif, mais Eric Ciotti revendique sa constance sur le sujet. *« C'est l'un des thèmes qui m'a permis d'émerger lors de la primaire pour la présidentielle en 2021 »*, admet l'ancien finaliste surprise face à Valérie Pécresse. A l'époque, le candidat Ciotti reprenait les travaux de l'économiste américain Milton Friedman (1912-2006) pour défendre l'idée de la suppression des droits de succession sur les patrimoines inférieurs à 5 millions d'euros. Aujourd'hui, il plaide pour aligner le régime fiscal des successions sur l'abattement le mieux disant en Europe, l'Italie, soit 1 million d'euros, contre 100 000 euros actuellement par héritier.

Les droits de succession ont été réduits, voire supprimés, dans la majorité des trente-huit pays de l'OCDE, en partie du fait de leur impopularité. Un argument repris par M. Ciotti. *« La gauche ne le comprend pas, mais les Français, eux, ont du bon sens et disent qu'on ne peut pas avoir travaillé toute une vie et être de nouveau taxé sur ce patrimoine »*, avance-t-il.

« Effets néfastes »

L'argument de l'impopularité fait sourire Guillaume Allègre, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques. *« La droite oublie de rappeler que l'ISF* [l'impôt de solidarité sur la fortune] *était le plus populaire des impôts. Si l'on prend cet argument, il faudrait réinstaurer l'ISF. Or ce n'est pas vraiment le souhait de LR. »* Sans compter qu'une grande partie des Français ne sont pas concernés par les droits de succession, en raison des abattements et exceptions déjà en vigueur.

Les propositions de LR ne sont pas chiffrées, mais le coût en serait sans doute très élevé. Les droits de succession ont rapporté pas moins de 18,5 milliards d'euros en 2022, dont 15,2 milliards sur les successions et 3,3 milliards sur les donations. Comment la droite peut-elle alors menacer la majorité d'une motion de censure pour dénoncer la dégradation des comptes publics tout en suggérant des recettes fiscales en moins ? La solution miracle se trouverait, selon eux, dans le contre-budget LR, dévoilé en octobre 2023. *« Il prévoit de réduire la dépense de 25 milliards* [d'euros] *et de rendre 10 milliards aux Français,* vante Véronique Louwagie, députée (LR) de l'Orne. *La fiscalité sur les successions a aussi des effets néfastes sur les transmissions des entreprises de tailles intermédiaires en France, qui sont celles qui exportent. »* Ces dernières sont largement exonérées par le dispositif Dutreil, qui protège la transmission d'entreprises familiales, mais la droite entend les exonérer complètement.

Le chef de l'Etat, quant à lui, a évolué sur le sujet. En 2016, alors en pleine campagne pour la présidentielle, Emmanuel Macron affirmait *« préférer la taxation sur les successions aux impôts de type ISF »*, au nom de la lutte contre les rentes. Il avait ainsi, en 2018, supprimé l'ISF pour le remplacer par un impôt sur la fortune immobilière (IFI) et refondu l'imposition sur les revenus du capital en créant une « flat tax », un prélèvement forfaitaire unique. Le président de la République avait finalement promis d'alléger l'impôt sur les successions lors de sa seconde campagne présidentielle, s'engageant à relever l'abattement de 100 000 à 150 000 euros par héritier, et d'alléger la fiscalité sur les transmissions en ligne indirecte. Une réforme rendue difficile à mener par son coût, chiffré à 3 milliards d'euros, dans un contexte de finances publiques sous tension.

Personne, dans la majorité, n'a réagi à la tribune des deux dirigeants LR, passée sous les radars médiatiques et politiques. ■

ELSA CONESA
ET ALEXANDRE PEDRO

Le Monde
MARDI 4 JUIN 2024

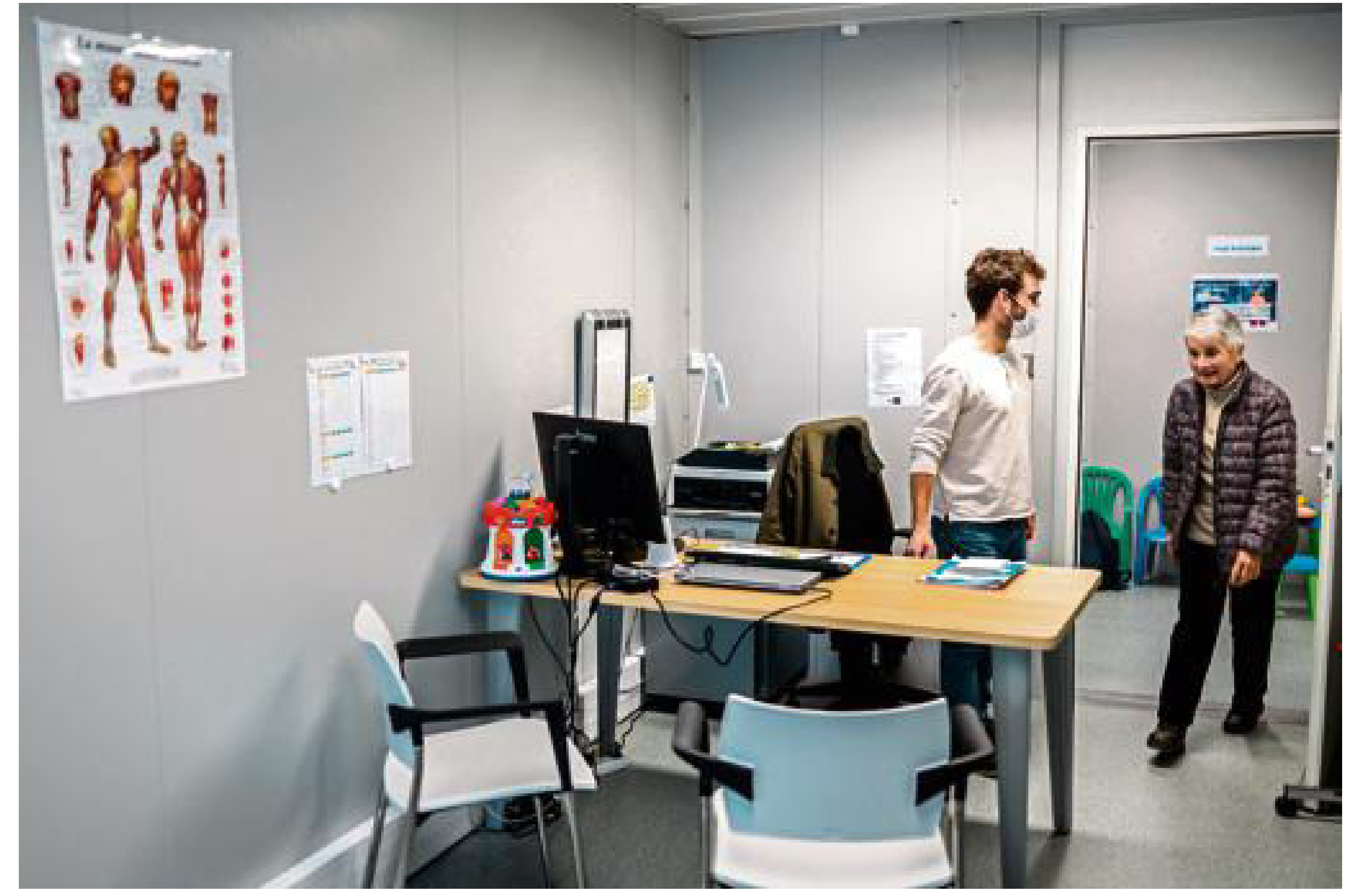
Consultation médicale à 30 euros : accord en vue

Le texte de la convention médicale, après des négociations longues et houleuses, devait être signé mardi

Il n'y a a priori plus d'obstacle à ce que la « convention médicale », ce contrat qui définit, pour cinq ans, les conditions d'exercice et de rémunération des médecins libéraux, soit signée, ce mardi 4 juin dans les locaux parisiens de l'Assurance-maladie.

Avec le soutien du Syndicat des médecins libéraux (SML), qui, vendredi 31 mai au soir, a fait savoir qu'il donnait *« sa chance »* au texte, ils sont désormais quatre syndicats représentatifs de la médecine de ville – sur six – à accepter de le parapher. Avant le SML, la Fédération des médecins de France, la Confédération des syndicats médicaux français et MG France, majoritaire chez les généralistes, se sont positionnés en faveur du oui. Un seul non, celui de l'Union française pour une médecine libre-Syndicat, a, pour l'heure, été officialisé, ce syndicat dénonçant une convention *« sans vision et sans ambition »*.

Il ne restait plus qu'Avenir-Spé Le Bloc, lundi, majoritaire chez les spécialistes, à maintenir le suspense, mais le seuil d'approbation était d'ores et déjà atteint, assurait-on dans les rangs de l'Assurance-maladie, pour que la nouvelle convention soit avalisée. Avec une mesure phare : la revalorisation de la consultation de base à 30 euros chez le médecin généraliste, contre 26,50 euros aujourd'hui.



Au centre de santé de Sainte-Croix-Volvestre (Ariège), en février 2023. CHARLY TRIBALLEAU/AFP

« Clauses de revoyure »

Le suspense a duré six mois, ponctué de rencontres houleuses entre les représentants de la médecine de ville et de la Caisse nationale d'assurance-maladie. Et même plus de temps encore, si l'on tient compte d'un premier round conventionnel, d'un semestre lui aussi, qui a échoué en février 2023. Il y a quelques semaines, plusieurs syndicats avaient quitté la table des discussions, pour marquer leur mécontentement et apporter leur soutien à un appel à la grève lancé par les cliniques privées. Celui-ci a, depuis, été levé. Que changera la convention médicale, une fois signée ? Concernant la médecine générale, premier maillon du soin, l'accent a donc été mis sur la consultation de base, à 30 euros – un alignement minimum sur l'inflation, selon les libéraux –, mais pas seulement : le forfait « médecin traitant » est refondu pour mieux soutenir les généralistes qui assument ce rôle central, avec un effort consenti notamment en direction des praticiens qui suivront des patients en affection de longue durée, plus âgés, plus fragiles…

Autre nouveauté : des consultations longues pourront être cotées 60 euros, avec une limite, puisqu'elles ne pourront être facturées par le médecin traitant qu'une fois par an et par patient, et dans certaines situations seulement (une sortie d'hôpital, une déprescription de médicaments…). Ce même tarif de 60 euros est prévu pour les consultations obligatoires de l'enfant avec délivrance d'un certificat. Un généraliste qui recevra un enfant de moins de 6 ans pourra facturer le rendez-vous 35 euros.

> **Dans les rangs du syndicat MG France, on salue « une bouffée d'oxygène »**

Dans les rangs de MG France, qui a validé l'accord le 29 mai, on salue une *« bouffée d'oxygène »*, un *« premier pas »*, sans y voir néanmoins le *« choc d'attractivité »* réclamé par la profession. Ce nouveau contrat *« est indispensable à un moment où certains collègues, de plus en plus nombreux, se posent la question de fermer leur activité face à des charges qui ont considérablement augmenté »*, a concédé Agnès Giannotti, sa présidente, devant la presse, en indiquant toutefois miser sur des *« clauses de revoyure »*, des avenants à la convention.

Qu'en est-il pour les médecins spécialistes ? Des augmentations des consultations sont actées, à des tarifs variables, privilégiant les disciplines les moins rémunérées : pédiatrie, psychiatrie, gynécologie médicale, dermatologie, gériatrie… Un premier pas est amorcé dans la revalorisation, très attendue, de certains actes techniques, avant la remise à plat promise de leur nomenclature complexe, à l'horizon 2026. Il est question aussi de soutenir des *« équipes de soins spécialisées »* (collectifs de médecins s'engageant à organiser le parcours de soins sur certaines pathologies), alors que les déserts médicaux s'aggravent dans de nombreuses spécialités.

Contreparties « collectives »

Sujet aussi technique que symbolique, l'« avis ponctuel de consultant », qui, dans la dernière ligne droite des négociations conventionnelles, a créé des remous, passe à 60 euros, contre 56,50 euros aujourd'hui. Il valorise l'expertise d'un spécialiste qui reçoit un patient adressé par son médecin traitant, en confortant, pour ce dernier, son rôle de « chef d'orchestre » dans le parcours de soins.

Quid de la problématique de l'accès aux soins qui s'aggrave dans de nombreux territoires, ruraux mais aussi urbains ? La future convention médicale mise sur les incitations : elle prévoit ainsi de renforcer le soutien à l'installation des médecins dans les zones déficitaires. Ou encore un forfait de 200 euros par demi-journée d'intervention pour des « consultations avancées » proposées hors du lieu ou du périmètre habituels d'exercice, en territoire sous-doté.

Pour un gouvernement qui a mis de côté tout recours à une contrainte à l'installation des médecins, la question des leviers à activer est cruciale. L'échec de la précédente négociation, durant l'hiver 2022-2023, l'a rappelé : les discussions avaient buté sur un « contrat d'engagement territorial » conditionnant les revalorisations promises à certaines missions supplémentaires. Un casus belli pour les syndicats. L'Assurance-maladie, cette fois-ci, a joué la carte de contreparties « collectives » demandées aux autres médecins, notamment en matière d'accès aux soins, de « qualité » et de « pertinence » des prescriptions (de médicaments, d'examens de biologie…). Sans préciser les conséquences si celles-ci ne sont pas respectées.

L'enveloppe mise sur la table des négociations doit atteindre, pour la période 2024-2028, quelque 1,6 milliard d'euros de dépenses en plus, chiffre-t-on à l'Assurance-maladie. Sans augmentation du reste à charge pour les patients. Pour ce qui est du calendrier, une bonne partie des revalorisations, en premier lieu celles des généralistes, interviendront à compter du mois de décembre. D'autres mesures s'échelonneront en 2025 et en 2026. ■

MATTEA BATTAGLIA ET CAMILLE STROMBONI

Dans les Bouches-du-Rhône, l'alerte des cabinets à horaires élargis

La nouvelle convention médicale acte la baisse des tarifs de consultation de ces centres médicaux et menace la pérennité de leur modèle

MARSEILLE - *correspondant*

Dans les Bouches-du-Rhône, la nouvelle convention médicale, en passe d'être signée par les organisations syndicales de généralistes et la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) provoque une levée de boucliers très spécifique. Dans un courrier adressé vendredi 24 mai aux tutelles du monde médical, ministère des solidarités et de la santé et agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS PACA) en tête, quarante-quatre cabinets médicaux à horaires élargis (CHE) dénoncent l'impact qu'auront les changements de tarification imposés par le texte.

« La plupart des CHE n'ouvriront plus le soir, week-ends et jours fériés. Certains arrêteront définitivement leur activité, d'autres se déconventionneront afin de pouvoir maintenir une stabilité financière. Cela entraînera (…) un transfert de l'activité vers les services d'urgence déjà saturés et les généralistes », alertent les cosignataires, qui demandent aux autorités des *« discussions rapides et constructives »*.

Basés à Marseille, Aix-en-Provence, Istres ou encore Salon-de-Provence, ces cabinets à horaires élargis assurent accueillir quotidiennement plus de 4 000 patients, dont 10 % après 20 heures, et font travailler près de 350 médecins généralistes. Leur taille et leur profil sont hétéroclites. Certains fonctionnent uniquement sans rendez-vous. D'autres se présentent comme des « cabinets de groupe », où des médecins traitants assurent, en plus de leur patientèle, des gardes à tour de rôle. Tous ouvrent au moins jusqu'à 22 heures et le week-end. Ces dernières années, ils ont fleuri dans les Bouches-du-Rhône, territoire pionnier en la matière avec les Alpes-Maritimes, et jouent, de l'avis général, un rôle important dans l'offre de soins départementale.

« Système vertueux »

Le motif de l'inquiétude des CHE se niche à la page 90 de la convention. L'article 50-2 y définit les tarifs des consultations dites « non régulées », c'est-à-dire non gérées par le système de permanence des soins ambulatoires (PDSA) mis en place par les conseils de l'ordre et contrôlé par les centres 15 des services d'aide médicale d'urgence.

Alors que les consultations après 20 heures sont actuellement rémunérées 45,56 euros et celles des jours fériés et des week-ends, 61,50 euros, l'accord prévoit que le tarif hors PDSA ne sera plus dans les deux cas, que de 35 euros. Soit le nouveau tarif de la consultation de base (30 euros) majoré de 5 euros.

« Quel médecin voudra travailler le 14-Juillet, le dimanche de la fête des mères ou simplement le week-end pour cinq euros de plus ? », s'emporte, derrière son bureau, la docteure Aurore Baudoin-Haloche. En 2020, cette généraliste de 40 ans a transformé le cabinet tenu par ses parents en CHE ouvert en semaine et le week-end jusqu'à 22 heures. La structure, au centre de Marseille, fonctionne hors PDSA et connaît un fort succès. Comme ses pairs en horaires élargis, Mme Baudoin-Haloche défend ce qu'elle appelle *« un système vertueux »*. *« On répond à un besoin de la population en termes d'accessibilité et à la façon dont les médecins veulent travailler aujourd'hui, en mutualisant les gardes et sans perdre leur confort de vie »*, constate-t-elle. Mais avec près de 15 000 euros de charges fixes par mois, elle pense que son centre *« ne tiendra pas son budget si la tarification change »*.

Slim Hadiji, lui, prévoit déjà la fin de l'expérience de la « maison pluridisciplinaire » qu'il a fondée avec cinq généralistes en 2013. Médecin dans les quartiers nord de Marseille, M. Hadiji a imaginé ce centre sécurisé, uniquement ouvert le week-end et la nuit, pour remédier aux carences du territoire. *« SOS-Médecins ne venait plus dans nos quartiers, l'hôpital Laveran n'assure pas d'urgences pédiatriques et, pour atteindre les autres hôpitaux de la ville, il faut une voiture »*, résume-t-il. Aujourd'hui, son centre assure près de 15 000 consultations par an, lui aussi hors PDSA. *« Si on change la rémunération des actes, aucun médecin ne voudra plus passer la nuit ici. Et on retrouvera tous ces gens aux urgences ou le lendemain dans nos cabinets qui sont déjà submergés »*, prévoit-il.

> **« Si on change la rémunération des actes, aucun médecin ne voudra plus passer la nuit ici »**
> SLIM HADIJI
> médecin à Marseille

L'hypothèse d'un basculement des patients des cabinets à horaires élargis vers les services d'urgence est prise au sérieux par l'état-major de l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM). A la Timone et à l'hôpital Nord, la création de maisons médicales de garde, adossées aux urgences et intégrées à la PDSA, a stabilisé un flux annuel qui dépasse les 155 000 entrants. *« Il ne faudrait pas que la nouvelle convention remette en cause d'autres dispositifs innovants qui contribuent à libérer nos services et sont moins coûteux pour l'Assurance maladie qu'un passage à l'hôpital »*, prévient le directeur général de l'AP-HM, François Crémieux.

« Dérives »

La direction nationale de l'Assurance-maladie insiste, elle, sur la volonté *« totalement partagée avec les organisations professionnelles de remettre de l'ordre et de la cohérence dans la prise en charge des soins non programmés »*. A la CNAM, on évoque des *« dérives »* et un *« dévoiement du système »*, symbolisés par une augmentation nationale annuelle de 15 % des majorations *« qui doivent répondre à des vraies urgences et non au tout-venant »*.

« On ne peut pas fonctionner qu'avec des médecins qui voient des patients à la chaîne le soir et le week-end », souligne ainsi la directrice déléguée de la CNAM, Marguerite Cazeneuve, dans un webinaire mis en ligne mercredi 22 mai. L'objectif est aussi de replacer une plus grande part de l'offre de soins de nuit ou de week-end sous le contrôle de la PDSA. *« La régulation téléphonique est efficace pour faire un tri et éviter beaucoup de consultations inutiles »*, insiste-t-on à la CNAM.

« Revenir vers un usage mieux régulé. » C'est aussi ce que prône le président départemental du syndicat MG France, Guillaume Michelon, dont l'organisation s'est prononcée en faveur de la convention. Situé dans le nord des Bouches-du-Rhône, ce généraliste de 39 ans reconnaît *que « la nouvelle convention impactera l'offre de soins non programmés »*. *« Mais il faut que la réponse soit collective*, poursuit-il, *et que les médecins s'accordent pour mieux faire fonctionner les tableaux de garde. »*

« On nous accuse de déstructurer l'offre de soins… Mais si nous existons, c'est notamment pour répondre à la dégradation de cette offre et aux difficultés d'installation des nouveaux médecins en assurant pour eux l'intendance, la logistique et l'administratif », déplore de son côté le docteur Jérémie Chaumoître. Créateur de plus d'une vingtaine de CHE, ce praticien de 46 ans sait que les syndicats de généralistes ne porteront pas la voix des centres à horaires élargis. Un mouvement de grève des CHE pour le week-end du 15 juin est à l'étude. ■

GILLES ROF

« Métiers en tension » : des régularisations laborieuses

Cette disposition de la loi « immigration » est appliquée de façon inégale sur le territoire

«Régularisons ceux qui travaillent, ce sera dix mille régularisations en plus dès l'année prochaine.» Le 19 décembre 2023, devant l'Assemblée nationale, Gérald Darmanin s'emballe. Alors que sa loi « immigration » va être adoptée par les députés dans quelques instants, avec les voix du Rassemblement national, le ministre de l'intérieur défend la *« jambe gauche »* de son texte. Bien que sa portée ait été amoindrie par les amendements de la droite sénatoriale, un article du texte doit faciliter la régularisation des travailleurs sans papiers dans les métiers en tension.

Pour montrer son volontarisme, M. Darmanin publie quatre instructions d'application immédiate dès le 5 février, dont l'une porte sur ces métiers en tension. Il y précise les conditions requises pour qu'un travailleur sans papiers obtienne un titre de séjour : trois ans d'ancienneté sur le territoire, douze fiches de paye à mi-temps au moins dans un métier en tension et l'occupation actuelle d'un de ces métiers, listés par arrêté ministériel. *« Vous veillerez particulièrement à ce que les dossiers soient instruits dans un délai de quatre-vingt-dix jours »*, précise le ministre aux préfets, alors que, sur certains territoires, les temps d'instruction des demandes de titre de séjour se comptent en années.

Près de quatre mois plus tard, les passages à l'acte sont encore balbutiants. *« C'est assez mou*, convient un préfet, sous le couvert de l'anonymat. *Autant sur le volet répressif de la loi et notamment les expulsions, on nous demande de faire remonter un tableau mensuel avec les mesures prises, autant sur le reste, il n'y a pas de demande spécifique. »* *« Les préfets appliquent avec zèle les motifs d'édiction d'OQTF* [obligation de quitter le territoire français]*, mais c'est zéro sur les régularisations métiers en tension »*, corrobore Lydie Nicol, secrétaire nationale confédérale de la CFDT chargée de l'immigration.

Sollicité sur le nombre de régularisations qui ont été opérées depuis février sur la base du nouveau dispositif, le ministère de l'intérieur ne nous a transmis aucun chiffre, au motif que *« la méthodologie des retombées statistiques sur les titres de séjour est malheureusement tributaire des publications annuelles »*.

« Situations disparates »

Certaines préfectures ne font même pas apparaître la possibilité de demander un titre de séjour « métiers en tension » sur leur site Internet. C'est le cas, par exemple, de celles de Seine-Saint-Denis, de Haute-Garonne ou encore de Savoie, où réside Léonard (le prénom a été modifié). Cet Albanais de 60 ans remplit pourtant en théorie tous les critères. Il vit en France depuis huit ans, travaille comme agent d'entretien – un métier qui figure dans la liste des métiers en tension fixée pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, où il vit – et possède trente-six fiches de paie. Faute de procédure d'accès mise en place par la préfecture du département, il est dans l'impasse.

En Seine-Saint-Denis, le constat est identique. *« La fameuse carte "métiers en tension" n'existe pas »*, explique Jean-Albert Guidou, membre du pôle « travailleurs migrants » de la CGT, alors qu'il se tient, en cette fin du mois de mai, devant une salle de la bourse du travail de Bobigny, où l'écoute, fébrile, une assemblée de quelque soixante-dix travailleurs sans papiers. Tandis que les étrangers font face à la difficulté d'accès aux rendez-vous en préfecture, certains d'entre eux ont nourri l'espoir que le nouveau titre « métiers en tension » facilite leurs démarches.

C'est le cas de Daouda (le prénom a été modifié), un plongeur intérimaire sénégalais, arrivé en France en 2019. Il aimerait déposer une demande de régularisation, mais la préfecture de Bobigny – dans la cantine de laquelle il a d'ailleurs travaillé pendant plusieurs mois – est *« bloquée »*, dit-il. *« En attendant, les patrons en profitent et, comme sans-papiers, on ne peut pas revendiquer »*, lâche Mamadou Diallo, un Guinéen de 28 ans qui travaille comme installateur de portes et de fenêtres en région parisienne. Ce jeune diplômé en sociologie est payé 1400 euros par mois pour trente-neuf heures hebdomadaires.

Aux côtés de Mamadou Diallo, un Marocain de 39 ans est venu se renseigner sur ses droits. S'il obtenait un titre de séjour, cet ouvrier marbrier pour une entreprise de pompes funèbres pourrait chercher de meilleures conditions de travail et quitter le taudis qui lui loue à prix d'or un marchand de sommeil. Dans le contexte actuel, il l'avoue, *« les gens ont peur de demander de régulariser leur situation, car ils redoutent une OQTF »*.

> **« En attendant, les patrons en profitent et, comme sans-papiers, on ne peut pas revendiquer »**
> MAMADOU DIALLO
> travailleur sans papiers

A contrario, dans d'autres départements, des dossiers ont déjà pu être pris en compte. Ainsi, en Bretagne, l'avocate Dorothée Calonne – qui préfère taire le nom du département de peur que la préfecture ne soit considérée comme trop bienveillante – a déposé une demande de régularisation pour un ouvrier d'élevage présent en France depuis 2016 et employé depuis près de deux ans. *« Il a très rapidement obtenu un récépissé de sa demande avec une autorisation de travail »*, se réjouit-elle. Dans les Hautes-Pyrénées, Mathieu Oudin a lui aussi obtenu une autorisation de travail pour un électricien marocain. *« Ça n'a pris qu'un mois, c'est un miracle »*, souligne l'avocat.

En revanche, Laurie Quinson, dans les Bouches-du-Rhône, n'a toujours pas reçu d'accusé de réception d'une demande de régularisation d'un électricien pakistanais, pourtant déposée dès le 12 février. *« Actuellement, la préfecture traite des dossiers déposés en décembre… »*, explique-t-elle.

« On va se retrouver face à des situations disparates sur le territoire, ce qu'on dénonce depuis des années avec la circulaire Valls », regrette Flor Tercero, présidente de l'association Avocats pour la défense des droits des étrangers. La circulaire ministérielle dite « Valls » est le texte qui régit depuis 2012 les régularisations par le travail, en précisant aux préfectures les conditions sous lesquelles évaluer les demandes. La loi Darmanin crée un moyen supplémentaire de régularisation qui a notamment l'avantage de ne plus solliciter de l'employeur pour qu'il effectue des démarches en faveur de son salarié. Mais, comme avec la circulaire Valls, les préfectures conservent leur entier pouvoir d'appréciation.

« On aura perdu un an »

Un haut fonctionnaire au sein du gouvernement assure toutefois qu'il n'y a *« aucune volonté d'entrave »* à la loi et que sa mise en œuvre suit *« un cycle normal »*. Une instruction de la ministre du travail, Catherine Vautrin, a d'ailleurs été envoyée aux préfets le 24 mai, leur demandant de se concerter avec les acteurs économiques locaux pour modifier la liste des métiers en tension. Déclinée par région, elle est, de l'aveu de tous, décorrélée des réalités de terrain. *« En Auvergne-Rhône-Alpes, il n'y a dans la liste aucun métier du bâtiment, de l'aide à la personne, et pour la restauration, il n'y a que maître d'hôtel »*, illustre Gérard Gomès-Léal, un bénévole de la Cimade, en Savoie.

Dans le contexte de la crise des agriculteurs, le gouvernement a modifié une première fois la liste en mars pour y inclure en catastrophe certains métiers agricoles. Pour mieux correspondre aux *« réalités locales du marché du travail »*, la ministre du travail a demandé aux préfets d'appliquer une *« nouvelle méthodologie »* et de tenir compte non seulement des métiers qui ont des difficultés de recrutement, mais aussi de ceux *« ayant déjà largement recours à la main-d'œuvre étrangère »*, mais qui, parce que leurs emplois sont déjà pourvus partiellement par des travailleurs sans papiers, ne ressortent pas de la statistique officielle.

Les préfectures doivent envoyer des propositions d'ajout de nouveaux métiers en tension avant le 21 juin. *« Le temps que tout se mette en place, on aura perdu un an »*, regrette Gérard Gomès-Léal. La disposition sur les métiers en tension n'est prévue pour s'appliquer que jusqu'à la fin de l'année 2026. ■

ANJARA ANDRIAMBELO ET JULIA PASCUAL

A Albi, soupçon de traite d'êtres humains dans un restaurant

Un buffet asiatique hébergeait dans des conditions indignes des salariés sans papiers, aujourd'hui visés par des mesures d'éloignement

ALBI - *envoyée spéciale*

C'est un immense hangar transformé en restaurant. Un de ces buffets à volonté asiatiques où l'on s'arrête, en famille ou entre collègues. Pour 17,50 euros, le midi, on peut y manger sans limites. Niché dans une zone commerciale d'Albi, Les Saveurs gourmandes a fait de sa taille un argument de notoriété. Ouvert en octobre 2023, il est capable de servir mille couverts par jour.

Le 29 avril, à la faveur d'un contrôle des services de l'Etat, six travailleurs sans papiers y ont été découverts – sur la vingtaine d'employés du restaurant –, hébergés à l'étage dans des conditions déplorables. L'arrêté pris le 7 mai par la préfecture du Tarn, qui annonce la fermeture de l'hébergement, décrit une dizaine de chambres de moins de 5 mètres carrés, sans fenêtres, avec des matelas parfois posés au sol et sans draps, des bouteilles emplies d'urine, une odeur nauséabonde… Le parquet d'Albi a ouvert une enquête préliminaire pour « conditions d'hébergement indignes » et « travail dissimulé », tandis que les travailleurs ont déclaré des rémunérations inférieures au minimum légal.

Assignés à résidence

Alertée de la situation par l'inspection du travail, la CGT dénonce des faits susceptibles de relever de *« traite des êtres humains »*. Le sort réservé aux six salariés, qui officiaient comme serveur, plongeur ou encore commis de cuisine, est pourtant sévère. Licenciés, ils sont convoqués en octobre devant le tribunal judiciaire d'Albi pour usage de faux documents d'identité. Deux salariés ont en outre reçu une obligation de quitter le territoire et les quatre autres font l'objet, en application du règlement de Dublin, d'arrêtés de transfert vers l'Espagne, pays par lequel ils sont arrivés en Europe.

Tous ont été assignés à résidence dans le Tarn et émargent au commissariat d'Albi deux fois par semaine. *« Mon client est traité comme un délinquant alors que c'est une victime qui doit être régularisée »*, dénonce Martin Lescarret, l'avocat d'un des travailleurs, Mohammad Rasel. Sollicitée par *Le Monde*, la préfecture du Tarn n'a pas donné suite. Me Lescarret a réussi à faire sauter la mesure d'assignation de son client bangladais, justifiée par le préfet en raison du *« trouble grave à l'ordre public »* qu'aurait constitué le comportement de Mohammad Rasel. Une appréciation retoquée par le juge administratif.

> **Les travailleurs décrivent des journées de près de douze heures, six jours sur sept, sans congés, payés au smic**

Le jeune homme de 26 ans raconte avoir été approché à Paris par un compatriote, qui lui a proposé un travail à Albi. C'était en octobre 2023, juste avant l'ouverture du restaurant. A la gare, l'un des gérants de Saveurs gourmandes, un ressortissant chinois, aurait récupéré le Bangladais, lui demandant ses documents. *« J'avais une attestation de demande d'asile »*, relate Mohammad Rasel. Pas de quoi être autorisé à travailler. *« Le patron m'a dit d'appeler le Bangladais qui m'avait recruté pour régler ça. Il m'a envoyé un faux récépissé de demande de titre de séjour pour 500 euros. »*

Les autres collègues de Mohammad Rasel disent aussi avoir été *« tamponnés »* par des recruteurs dans la région parisienne. Mamadou (il n'a pas souhaité donner son nom, comme les personnes citées par leur prénom), un Guinéen de 28 ans, aurait ainsi été approché fin 2023 dans un parc tandis que Diakhaby se trouvait devant un magasin de bricolage de la Seine-Saint-Denis, où des sans-papiers font le pied de grue pour décrocher des petits boulots au noir. *« Le patron m'a récupéré à la gare et le soir même j'étais à la plonge. Je lui ai demandé quels étaient les conditions et le salaire, il m'a dit de demander aux autres. »* Deux Sénégalais, Khaoussou et Tandian, ont eux été contactés par des intermédiaires sur des sites d'offres d'emploi, Huarenjie et Indeed.

Dans un e-mail au *Monde*, la direction du restaurant conteste ces récits et indique qu'*« aucun recruteur n'a été utilisé pour combler* [les] *besoins en main-d'œuvre »* et qu'elle n'a *« jamais fourni, ni directement ni par un intermédiaire, de faux documents d'identité »*. Elle dit avoir ignoré la situation irrégulière des employés.

Tous dénoncent en tout cas un travail harassant, avec des journées de près de douze heures, six jours sur sept, sans congés, payés au smic en chèque et en espèces, sans avoir jamais signé de contrat. Ce que dément en bloc le restaurant. *« Les deux premiers mois, je faisais du sept jours sur sept »*, assure pourtant le Bangladais, ce qui correspondrait à une rémunération de 3,50 euros l'heure, a calculé la CGT.

« On n'était pas traités comme des hommes », dit aujourd'hui Mohammad Rasel. *« Les patrons surveillaient ce qu'on mangeait et on n'avait pas le droit de se servir en boisson »*, ajoute Mamadou. Le soir, une fois le restaurant fermé, l'accès à l'hébergement se faisait par une porte de secours sans poignée extérieure, de sorte que les salariés assurent qu'ils renonçaient à sortir. Le restaurant reconnaît que *« les conditions d'hébergement ne correspondaient pas entièrement aux normes en vigueur »*. Aujourd'hui, Saveurs gourmandes continue de recevoir sa clientèle. Le 1er mai, journée de forte fréquentation, les travailleurs sans papiers ont même été rappelés pour un dernier service, le jour de la Fête du travail. ■

J. PA.

La Chine ébranle l'industrie occidentale

Pékin soutient massivement ses usines, qui montent en gamme et sont en surcapacités de production

SHANGHAÏ - *envoyé spécial*

Il y a les logos qui commencent tout juste à être aperçus à l'étranger – celui du premier constructeur électrique mondial, BYD –, les marques nées récemment mais déjà reconnues en Chine – Nio, Xpeng, Li – et les noms que le consommateur chinois lui-même peine à identifier – Neta, Aion, par exemple. La Chine compte une cinquantaine de marques locales d'automobiles électriques. Pour le pays, ces voitures, qui remplacent rapidement les marques étrangères sur son sol, sont la preuve qu'il a enfin rattrapé son retard technologique avec les Etats-Unis, l'Europe, le Japon et la Corée du Sud. En Europe et aux Etats-Unis, en revanche, ces constructeurs sont perçus comme un nouveau risque vital pour l'industrie automobile locale.

Entre ces deux visions, il s'est creusé un immense fossé qu'a illustré l'échange à Paris, le 6 mai, entre la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, inquiète de *« la surproduction chinoise massive de produits industriels qui noient le marché »*, et le chef de l'Etat chinois, Xi Jinping, pour qui *« le soi-disant problème de surcapacités chinoises n'existe pas »*.

Derrière l'homme fort de Pékin, la presse d'Etat reprend chaque jour ce même message : *« arrogance du narratif occidental des surcapacités »*, *« piège »*, *« fabulation »*, *« mentalité de la mauvaise foi »*. L'hostilité aux voitures chinoises serait de ce point de vue officiel une énième déclinaison d'un effort d'endiguement de la grande ascension chinoise. Les critiques occidentales sont mal appréciées depuis que le Congrès américain a adopté, en août 2022, un plan de dépenses pour l'énergie et le climat, l'Inflation Reduction Act, de 400 milliards de dollars (368,4 milliards d'euros).



La voiture électrique Seagull, du constructeur automobile chinois BYD, lors d'un salon automobile à Pékin, le 10 avril. NG HAN GUAN/AP

Des milliards de subventions

Bruxelles, de son côté, présentera, juste après le résultat des élections européennes, les conclusions de son enquête sur les subventions de l'Etat chinois à la production de véhicules électriques. L'adoption de taxes douanières en réponse fait peu de doutes. Pékin menace de représailles, et égrène les secteurs qui pourraient être visés : porc, cognac, grosses cylindrées, aéronautique…

La problématique, côté européen, est d'établir que le soutien étatique chinois est plus massif que les aides pratiquées ailleurs. Sur ce point, les conclusions d'une étude publiée en avril par l'Institut sur l'économie mondiale de Kiel, en Allemagne, sont sans appel. *« Le niveau de subventions est bien plus élevé en Chine que dans les pays de l'UE* [Union européenne] *ou de l'Organisation de coopération et de développements économiques. Selon la méthodologie, c'est entre trois et neuf fois plus élevé »*, dit Dirk Dohse, le directeur de recherche de l'institut. Ces chercheurs estiment notamment que le champion BYD a reçu environ 2,1 milliards d'euros de subventions directes en 2022, l'équivalent de 3,5 % de son chiffre d'affaires.

Subventions, surcapacités… Le diptyque est connu dans l'économie chinoise. Bien plus que dans les autres grandes économies, le pouvoir central fixe une ligne directrice, par le biais de plans quinquennaux et de multiples courroies de l'Etat-parti. Puis les provinces, villes et cantons font la course les uns avec les autres pour surperformer face aux exigences de la capitale. Chacun veut son usine.

Le professeur Lan Xiaohuan en connaît un rayon sur le fonctionnement de l'économie chinoise. Le livre de cet économiste, *Comment marche la Chine*, s'est écoulé à plus de 1 million d'exemplaires dans son pays. De son bureau sur le campus de l'université Fudan de Shanghaï, il détaille : *« La Chine est si grande. Une préfecture ou une province cherche à concurrencer les autres. Les gouvernements veulent créer des emplois, faire monter les salaires et attirer de grosses entreprises. N'est-ce pas ce que tente de faire tout gouvernement dans le monde ? Essayer d'attirer le business, et si la concurrence est intense, cela crée beaucoup de capacités de production. Puis certains vont perdre, certains vont gagner. La différence ici est que le gouvernement aide à baisser les coûts d'entrée et donne des terrains moins chers et parfois des crédits moins chers. Cela crée plus d'usines, d'entreprises, qui se font concurrence. C'est comme ça que la technologie chinoise a progressé si rapidement. »*

Provinces, villes et cantons font la course les uns avec les autres pour surperformer face aux exigences de la capitale

Le pays a massivement misé sur l'économie de l'innovation. L'économiste Barry Naughton, de l'université de Californie, à San Diego (Etats-Unis), parlait en 2021 du *« plus important engagement de ressources gouvernementales au service d'une politique industrielle de l'histoire »*.

Mais en Chine, le débat est très timide, puisque le président tout-puissant a écarté l'idée qu'il y ait des surcapacités. D'autant que, malgré la difficulté à stimuler la consommation, Xi Jinping insiste sur une politique économique qui redouble d'effort sur l'industrie, avec un slogan : les *« nouvelles forces productives »*.

Une certaine fierté

Un économiste chinois de renom, Huang Yiping, de l'université de Pékin, soulignait toutefois dans un entretien au journal *Economic Observer* début mai que les surcapacités, sans être actuellement *« généralisées »*, sont un problème régulier. *« La raison la plus fondamentale est le déséquilibre macroéconomique, à savoir plus d'investissement et moins de consommation »*, disait-il.

Ce même professeur Huang, membre du Comité de politique monétaire de la banque centrale, conseillait fin mai, constatant la montée des tensions avec les Etats-Unis et l'UE, de lancer un *« plan Marshall chinois »* de la transition en dirigeant les produits issus des surcapacités vers les pays en développement.

Pour les marques automobiles européennes, l'adoption par l'UE de droits de douane pourrait n'offrir qu'un court répit. La nouvelle compétitivité des constructeurs chinois est telle qu'elle pourrait éroder leurs parts de marché malgré les digues hissées aux frontières de l'Union. La question fondamentale sera de savoir non pas si les concurrents chinois sont subventionnés, mais si là est leur premier atout. Car la montée en qualité est bien réelle. Ainsi le français Orano, ex-Areva, qui montrait aux Chinois, il y a quelques années encore, comment faire une centrale nucléaire, a-t-il dû s'associer en 2023 avec le chinois XTC pour apprendre à faire des batteries en France.

Les marques chinoises, entre elles, se trouvent déjà dans une telle concurrence qu'elles doivent être en mouvement accéléré pour se maintenir. En 2011, le patron de Tesla, Elon Musk, éclatait de rire lorsqu'une journaliste l'interrogeait sur BYD. Il rétorquait : *« Vous avez vu leur voiture ! »* En janvier 2024, alors que les ventes de la marque de Shenzhen dépassaient celles de Tesla, M. Musk prévenait que les constructeurs chinois allaient *« démolir »* leurs concurrents occidentaux sans barrières douanières, *« ils sont extrêmement bons »*.

Cette ascension ne va pas sans nourrir une certaine fierté. *« Je peux comprendre que les Occidentaux craignent que le prix des voitures chinoises soit trop faible, ils pensent que c'est du fait des subventions, mais je crois que la réelle force derrière ces bas coûts est l'échelle de notre économie, l'ampleur de notre industrie,* avance Lan Xiaohuan, non sans un air victorieux. *Quoi que vous vouliez produire, la Chine est la plus efficace sur le coût. Nous avons la meilleure main-d'œuvre, la meilleure chaîne d'approvisionnement, les meilleures infrastructures. Bien sûr que nos produits sont moins chers. »* ■

HAROLD THIBAULT

L'économie mondiale menacée par la fragmentation géopolitique

FONDÉ EN 2009, le site Internet Global Trade Alert traque toutes les mesures protectionnistes prises dans le monde. Depuis le début de la guerre tarifaire lancée par l'ancien président américain Donald Trump contre la Chine, en 2017, les courbes donnent le vertige. Le nombre de nouvelles mesures protectionnistes s'est envolé, passant de 2 869 en 2017, à près de 6 000 en 2020 avant de se tasser à 4 493 en 2023.

Et la liste des motifs invoqués ne cesse de s'allonger : sécurité nationale, normes sanitaires, lutte contre le changement climatique, sécurité alimentaire, etc. Après l'hypermondialisation du début des années 2000 et le ralentissement qui a suivi la crise financière de 2008-2009, le mouvement de libéralisation des échanges s'est grippé. De nombreux indicateurs en témoignent. Les restrictions aux investissements étrangers ont triplé depuis 2018 et les montants des investissements sont en moyenne 2,5 fois plus élevés entre des pays partageant les mêmes affinités géopolitiques. La part de la Chine dans les importations américaines a baissé de 8 % entre 2017 et 2023, et le commerce entre la Russie et l'Occident s'est effondré à partir de 2022. A cela s'ajoute la multiplication des sanctions, notamment celles prises contre la Russie au lendemain de l'invasion de l'Ukraine.

« Un monde plus pauvre »

Et pourtant, l'économie n'est pas en phase de « démondialisation ». Car en dépit de la montée du protectionnisme, le commerce mondial continue de progresser, même s'il devrait connaître une faible croissance, de 2,6 % en 2024. Les flux de marchandises et d'investissements étrangers suivent plutôt, pour la première fois depuis la fin de la guerre froide, des trajectoires divergentes entre pays, selon qu'ils sont alliés ou rivaux.

Dans ses dernières prévisions publiées en avril, le Fonds monétaire international (FMI) s'inquiète d'une *« fragmentation géoéconomique »* qui, si elle s'intensifie, *« pourrait réduire les flux d'investissements étrangers, ralentir le rythme de l'innovation et de l'adoption des nouvelles technologies, limiter les échanges de produits de base entre blocs rivaux, ce qui entraînerait une baisse de la production »*. *« Céder aux forces de la fragmentation géoéconomique donnera naissance à un monde plus pauvre et plus dangereux »*, a mis en garde, dès 2022, Kristalina Georgieva, la directrice du FMI, qui a calculé qu'elle pourrait coûter entre 0,2 % et 7 % du PIB mondial.

Les biens continuent de s'échanger, mais ils prennent des chemins détournés pour contourner les restrictions. *« Il est de plus en plus évident que les liens directs entre les Etats-Unis et la Chine sont remplacés par des liens indirects »*, selon le FMI, les marchandises passant par le Mexique ou le Vietnam avant de partir pour le marché américain. De plus, depuis la crise du Covid-19, les entreprises diversifient leurs approvisionnements pour les protéger des chocs du climat ou de la géopolitique.

La fragmentation marque la fin de l'idée selon laquelle le commerce serait facteur de paix et de prospérité, voire de démocratie, une croyance qui fut à l'origine de l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce en 2001. Ces dernières années, il est au contraire devenu le synonyme de dépendance et donc de fragilité.

A cela s'ajoute la menace du réchauffement climatique, qui freine les ardeurs en matière de libre-échange. Un changement de priorité qui se reflète dans les nouveaux accords commerciaux signés par les Etats-Unis et l'Union européenne. Ces accords dits « de nouvelle génération », qui comportent des chapitres consacrés aux droits sociaux et aux standards environnementaux, font bien plus que baisser les droits de douane, ils permettent de resserrer les liens entre pays alliés. A l'inverse, les sanctions économiques sont devenues des outils de plus en plus prisés en politique étrangère. Le commerce est devenu un instrument de géopolitique. ■

JULIEN BOUISSOU

Boeing sous surveillance du « gendarme » de l'aviation

Le constructeur américain a remis au régulateur du secteur sa « feuille de route » pour remédier aux défaillances graves de qualité

NEW YORK - *correspondant*

« *Too big to fail* », « trop grosse pour tomber » : l'expression qualifie sans doute mieux que toute autre le constructeur aéronautique Boeing. Le géant né à Seattle a de nouveau enregistré une sévère déconvenue, samedi 1er juin, avec l'interruption pour la deuxième fois en moins d'un mois de son vol inaugural de transport d'astronautes vers la Station spatiale internationale (ISS), trois minutes cinquante secondes avant son lancement. Des données d'un ordinateur de contrôle ont entraîné l'interruption automatique du lancement à Cap Canaveral, en Floride. En mai, c'était une « petite » fuite d'hélium qui avait entraîné l'annulation du vol, problème qui n'a d'ailleurs pas été résolu, mais dont Boeing et la NASA ont finalement décrété qu'il était bénin.

L'affaire hypothèque un peu plus l'avenir de Boeing dans le spatial, écrasé par son concurrent SpaceX. La firme d'Elon Musk a réussi son premier vol habité en mai 2020 et réalisé depuis huit vols habités vers l'ISS pour la NASA. Boeing, qui est censé convoyer six équipages, n'en a envoyé aucun.

Un contexte de repli nationaliste

Boeing n'en finit pas d'aller mal, comme en témoigne, côté civil, le double crash de ses 737 MAX 8, en 2018 et 2019, ainsi que la « porte bouchon » aspirée en plein vol, en janvier, sur un appareil 737 MAX 9 d'Alaska Airlines. L'enquête a montré que les vis de la « porte bouchon, » posées sur un appareil neuf, avaient été enlevées pour une réparation et n'avaient pas été remises avant sa livraison.

En dépit du tumulte, Boeing reste relativement épargné par les autorités, dans un contexte de repli nationaliste américain et de volonté d'indépendance stratégique. Washington ne peut pas lâcher le rival actuellement distancé d'Airbus, le fabricant d'Air Force One, l'avion présidentiel des Etats-Unis, et le grand fournisseur du Pentagone.

Mais les autorités fédérales haussent le ton. Ainsi, le ministère fédéral de la justice a déclaré, en avril, que la firme avait violé l'accord de suspension des poursuites signé le 7 décembre 2021 qui prévoyait le paiement de 2,5 milliards de dommages et intérêts dont une amende de 243 millions. La période d'observation arrivait à échéance le 7 janvier, deux jours après l'accident d'Alaska. Le ministère a précisé, vendredi 31 mai, aux familles des victimes qu'il n'engagerait sans doute pas de poursuites pénales contre les dirigeants actuels et anciens de Boeing en raison de la prescription. Elle est en général de cinq ans, et le deuxième accident du 737 MAX 8 sur Ethiopina Airlines a eu lieu le 10 mars 2019.

Des poursuites contre Boeing en tant qu'entreprise ne sont pas exclues dans le cadre de la procédure suspendue en 2021. Boeing a jusqu'au 13 juin pour démontrer qu'elle a rempli ses obligations et le ministère fédéral de la justice jusqu'au 7 juillet pour informer le juge suivant le dossier de ses intentions. Mais l'affaire, au pire, devrait se solder par des amendes.

L'entreprise est secouée, mais pas au point d'être décapitée. Le PDG de la firme, David Calhoun, un ancien de General Electric nommé en 2020 pour assainir l'entreprise, plus connu pour son entregent politique à Washington que son talent d'ingénieur, a annoncé son départ pour la fin de l'année. Certes, mais il est toujours en place. Sa rémunération annuelle 2024 devrait augmenter de 45 % à 32,8 millions de dollars. Seuls 35 % des actionnaires s'y sont opposés mi-mai en assemblée générale et 22 % se sont opposés au renouvellement de son mandat d'administrateur.

La crise n'empêche pas les affaires de repartir. L'entreprise a repris ses livraisons d'avions vers la Chine

« Nouvelle norme de sécurité »

Le régulateur américain de l'aviation, la Federal Aviation Authority (FAA) veut montrer les dents, mais mord-elle vraiment ? Les Boeing 737 MAX 9 d'Alaska Airlines et United, cloués au sol après l'incident du 5 janvier, volaient de nouveau fin janvier après inspection, alors que l'immobilisation des MAX 8 en 2019 s'était prolongée pendant des mois. Ces appareils souffraient, il est vrai, d'un vice de conception, à la différence des MAX 9 victimes de malfaçon de production.

L'autorité de régulation s'oppose à ce que Boeing augmente ses chaînes de production de 737 et a gelé la fabrication à 38 exemplaires par mois. C'est moins que les 50 qu'espérait sortir la firme en rythme de croisière, mais ce monde est virtuel ; en avril, Boeing a produit 16 MAX, contre 24 en mars, tant son processus de fabrication est à revoir.

Jeudi 30 mai, Boeing a présenté à la FAA, qui lui avait donné un délai de quatre-vingt-dix jours, son plan pour remédier aux défaillances graves de qualité constatées. Boeing et la FAA suivront six indicateurs de performance pour évaluer si le constructeur améliore ses processus. *« Nous avons examiné la feuille de route de Boeing pour établir une nouvelle norme de sécurité et souligné qu'ils doivent mettre en œuvre des mesures correctives et transformer efficacement leur culture de sécurité »*, a déclaré l'administrateur de la FAA, Michael Whitaker. *« Du côté de la FAA, nous veillerons à ce qu'ils le fassent et à ce que leurs correctifs soient efficaces. »* La FAA est donc dans la surveillance serrée plus que sous tutelle.

La crise n'empêche pas les affaires de repartir. Le 27 mai, l'entreprise a annoncé un contrat de 7,5 milliards de dollars avec l'US Air Force, tandis qu'elle a repris, selon le président de Boeing China, ses livraisons d'avions vers la Chine, y compris les 737 MAX et 787 Dreamliner. Fin 2023, Boeing avait 85 737 MAX en attente de livraison à la Chine et la réouverture du marché est décisive.

Bien sûr, Wall Street fait grise mine alors que l'entreprise a vu sa dette dégradée par les agences de notation en avril. L'action a perdu 32 % depuis le début de l'année alors que Wall Street progressait de plus de 10 %. Boeing vaut désormais 105 milliards de dollars, moins que les 132 milliards de dollars d'Airbus. Une chute, mais en réalité, pas un krach. ■

ARNAUD LEPARMENTIER

PERTES & PROFITS | CHINE

PAR PHILIPPE ESCANDE

Le soft power chinois marque des points

Alors que Chinois et Américains ont montré leurs muscles et leurs divisions ce week-end au forum sur la sécurité de Singapour, l'empire du Milieu a enregistré, dans le même temps, trois victoires symboliques qui rappellent que sa puissance ne se limite pas à ses hordes d'automobiles, de tee-shirts et de panneaux solaires prêts à envahir le monde. La première est scientifique. La sonde spatiale Chang'e-6 s'est posée ce dimanche 2 juin sur la face cachée de la Lune. Elle est chargée de collecter des échantillons pour les ramener sur Terre. Le pays est le seul à avoir posé des engins sur la partie masquée de l'astre. Un programme qui y préfigure l'installation d'une base habitée. On ne peut évidemment s'empêcher de dresser le parallèle avec les difficultés, ce même week-end, du vaisseau spatial habité américain Starliner, dont le lancement a été pour la deuxième fois annulé in extremis pour raison technique.

Mondialisation conflictuelle

La deuxième victoire, plus anecdotique mais tout aussi significative, est l'inscription de Donald Trump sur TikTok. Il y a posté sa première vidéo samedi soir, et le lendemain, comptait déjà plus de 2 millions de followers. Ainsi l'homme qui voulait, quand il était président, la perte de ce réseau social supposé espionner les foyers américains pour le compte de Pékin doit se rendre à l'évidence : pour toucher les jeunes, il faut passer sur TikTok.

Enfin, le *Financial Times* de ce lundi 3 juin annonce que le roi de la mode à tout petit prix, Shein, a décidé de s'introduire à la Bourse de Londres. Ce serait une prise considérable pour la place financière, qui ne s'est jamais bien remise du Brexit et voit partir vers New York de plus en plus d'entreprises à la recherche de plus grandes liquidités. Avec une valorisation de 66 milliards de dollars (60,8 milliards d'euros), le chinois Shein, qui a prudemment installé son siège à Singapour, serait une prise de choix.

Cette présence au premier plan dans des domaines aussi divers, se retrouve aussi dans des activités de contenus plus classiques, mais à fort pouvoir d'influence. On savait déjà que l'industrie cinématographique du pays était devenue la première au monde, dépassant Hollywood, mais on a appris plus récemment que la Chine talonnait également l'Amérique sur le marché de l'art.

Comme le rappelle le quotidien japonais *Nikkei* du 2 juin, si l'Asie a vu le montant de ses ventes aux enchères multiplié par vingt-cinq en vingt ans, elle le doit essentiellement à la Chine. Selon les chiffres du site Art-Price, elle représente désormais 32 % du total des ventes mondiales d'art contemporain, tout près des Etats-Unis et très loin devant les Britanniques et les Français. Elle doit cette poussée à ses grandes fortunes, dont là aussi, le nombre talonne celui des américaines.

Ainsi, par son marché intérieur, son niveau scientifique et sa capacité à développer des produits qui séduisent les jeunes de tous pays, la Chine impose sa mondialisation, conflictuelle mais bien réelle. Avec un tel soft power, il sera bien difficile pour Washington de remettre le génie dans sa bouteille. ■

5 MILLIARDS

C'est le nombre de voyageurs en avion attendus dans le monde en 2024 par les compagnies aériennes. Ce chiffre, publié lundi 3 juin par l'Association internationale du transport aérien, réunie en assemblée générale à Dubaï (Emirats arabes unis), dépasse le record de 2019, avant la pandémie de Covid-19. Après une baisse de régime liée aux restrictions de déplacement et aux confinements, le tourisme a repris dès 2022. L'organisation prévoit en outre que les compagnies dégagent, en 2024, un bénéfice net mondial de 30,5 milliards de dollars (28,1 milliards d'euros), révisant à la hausse ses précédentes projections de 25,7 milliards de dollars, sur un chiffre d'affaires sans précédent de 996 milliards de dollars. – *(AFP.)*

En Sologne, la revanche des entreprises de mécanique de précision

Les commandes record de l'armement font renaître les PME de Salbris et Romorantin

BLOIS - *correspondant régional*

Nul vigile ni fil barbelé aux abords de la petite zone d'activité des Combes, à Salbris (Loir-et-Cher), au cœur de la forêt solognote. Pourtant, elle est un maillon essentiel de l'industrie de la défense française, historiquement implantée dans la région Centre-Val de Loire, et bénéficiant ces temps-ci de commandes record, après vingt-cinq ans de disette. *« En ce moment, mes clients demandent des pièces le matin pour effectuer des tests l'après-midi. Je n'avais jamais vu ça »*, raconte Pierre-Jean Brochand, le directeur de MecaSup, atelier de mécanique de précision aux trente salariés. MBDA, KNDS, Safran ou encore Thales lui réclament des pièces de tout genre, en série de 200 exemplaires maximum. Il peut s'agir d'une vis singulière comme d'une partie d'obus prototype. *« Pendant les confinements du Covid et l'arrêt de l'aéronautique, on a tenu grâce à des commandes de moules pour l'industrie plastique. »*

Puis les commandes militaires sont arrivées. Ce qui ne représentait que 15 % du chiffre d'affaires de MecaSup est devenu majoritaire : *« Avant, on avait un mois et demi de travail devant nous, maintenant c'est six »*, détaille Pierre-Jean Brochand.

Traverser l'atelier d'un bout à l'autre, c'est assister à cinquante ans d'évolution de la machine-outil. Là, une tourneuse électrique, que l'on oriente à la manivelle. *« A ta retraite, si tu veux, tu pourras l'emporter et la mettre dans ton salon »*, dit le directeur à ce salarié de 56 ans, entré à 16. Là-bas, des machines numériques américaines, usinant un bloc d'aluminium par tous les côtés, simultanément et à une vitesse effrénée. Sur cette autre machine, il suffit de poser une pièce usinée pour que les cotes, même les plus biscornues, s'affichent à l'écran, en trois secondes chrono : l'intelligence artificielle a fait le boulot. *« C'est comme ça qu'on arrive à recruter des jeunes. Ils aiment le manuel mais veulent du high-tech. »* Sept recrues sont arrivées ces douze derniers mois. Un « job dating » façon escape game a été organisé, jeudi 30 mai, à Salbris pour attirer des amateurs de tournage, perçage, fraisage, rotulage et assemblage. Parmi les exposants, on comptait entre autres Nefab, un fabricant de caisses géolocalisées conçues sur mesure, en contreplaqué et aux cornières d'acier, pour accueillir les pièces détachées d'hélicoptères civils et militaires. Un partenariat avec le donneur d'ordre a fait grandir l'entreprise de 70 à 145 travailleurs en trois ans.

« Avant, on avait un mois et demi de travail devant nous, maintenant c'est six »
PIERRE-JEAN BROCHAND
directeur de MecaSup

Formations sur mesure

Il y a deux ans, Aaron Le Pierres, ancien de Thales, qui fut expatrié au Vietnam puis en Indonésie, a racheté un institut de formation pour se mettre au diapason des besoins de ces fournisseurs indirects de l'aéronautique et de la défense. *« Avec les conflits actuels, puisque les grands fabricants d'armes n'usinent pas les pièces mais les dessinent puis les assemblent, ce sont d'abord les petites boîtes locales qui doivent recruter. Il faut donc recréer de la compétence locale, car ces industriels n'iront pas faire usiner leurs pièces à l'étranger. »* Il évoque une PME loir-et-chérienne qui a refusé 250 000 euros de commandes parce qu'il lui manquait un opérateur. *« Depuis, on leur en a apporté trois ! »*

Son institut a ouvert des plateaux techniques, garnis de machines, à Vendôme, Romorantin (Loir-et-Cher) et Châteaudun (Eure-et-Loir). Il organise des formations sur mesure pour des entreprises. *« Il suffit de réunir cinq ou six entreprises, dix ou douze chômeurs motivés, et c'est parti »*, assure Aaron Le Pierres. Après six ou sept mois, les candidats décrochent une certification de niveau 3, équivalente à un CAP d'usineur, et signent leur contrat de travail dans la foulée. *« C'est le délai pour ramener de la compétence sur un territoire, avec des gens du coin. »*

Longtemps frappée par la déprise industrielle, Salbris a vu sa population passer de 6 029 habitants en 1999 à 4 897 en 2021. Son maire, Alexandre Avril, espère que cette page terne est définitivement tournée. *« Nous sommes un territoire rural charnière, idéalement placé au cœur de la France, avec autoroute, voie ferrée et de nombreuses friches industrielles qui constituent autant d'opportunités… La ruralité, par son espace et son cadre de vie, sera l'avenir de la réindustrialisation française »*, veut-il croire. ■

JORDAN POUILLE

ÉNERGIE

L'OPEP+ étend ses réductions de production de pétrole

Les pays de l'OPEP+ se sont accordés dimanche 2 juin sur l'extension de leurs coupes actuelles de production de pétrole, certaines d'entre elles jusqu'en septembre, *« avant d'être progressivement supprimées »* et d'autres jusqu'en décembre 2025. Cette stratégie, entamée fin 2022 face à la chute des cours, vise à jouer sur la raréfaction de l'offre pour doper les prix. – *(AFP.)*

TRANSPORT

La plate-forme VTC française LeCab rachète son concurrent Marcel

La plate-forme de VTC premium LeCab a annoncé lundi 3 juin l'achat de son concurrent Marcel pour se positionner comme *« seule »* offre *« alternative française à Uber et aux taxis »*. Le rapprochement lui permettra de rassembler *« 18 000 chauffeurs »* et *« plus d'un million d'utilisateurs »* dans 65 villes, selon l'entreprise. – *(AFP.)*

AUTOMOBILE

Les ventes de voitures neuves en baisse depuis l'été 2022

Avec 141 298 immatriculations (dont 17 % d'électriques), le marché français des voitures particulières neuves a reculé de 2,9 % en mai par rapport à mai 2023, a indiqué samedi 1er juin la Plateforme automobile. Il s'agit du premier repli depuis l'été 2022. Un phénomène d'*« attentisme »* des clients dans un contexte incertain, selon Julien Billon, directeur général de AAA Data. – *(AFP.)*

FINANCE

Arabie saoudite : Aramco met en vente des actions pour 10 milliards à 12 milliards de dollars

Le géant pétrolier saoudien Aramco a mis en vente, le 2 juin, des actions qui pourraient rapporter de 10 milliards à 12 milliards de dollars (9,2 milliards à 11 milliards d'euros) au royaume. Il s'agit de la deuxième vente d'actions sur le marché depuis l'entrée en Bourse du groupe, en décembre 2019. – *(AFP.)*

Le Monde
MARDI 4 JUIN 2024



Coco Ngoy, 42 ans, avec ses enfants, chez elle, à Lubumbashi, en République démocratique du Congo, le 21 juin 2023. Son mari a été licencié après un accident, la plupart des enfants ont dû quitter l'école. ARLETTE BASHIZI/THE WASHINGTON POST VIA GETTY IMAGES

L'Afrique débordée par sa démographie

DOSSIER

Le continent **le plus jeune du monde** est le dernier à entamer sa transition démographique. La population continue de croître à un rythme soutenu, au risque de neutraliser les effets de la croissance

Face à des investisseurs, la démographie ne gagne guère à être présentée comme une potentielle bombe à retardement. Même lorsqu'elle est galopante. *« Nous avons la jeunesse la plus importante et la plus dynamique d'Afrique »*, vantait le président du Nigeria, Bola Tinubu, à Berlin, fin 2023, devant un parterre d'entreprises réunies pour sonder les opportunités de ce pays de quelque 220 millions d'habitants. *« Un marché gigantesque »*, a fait valoir le dirigeant. Riche de promesses pour les uns, excessive pour d'autres, la croissance démographique nigériane est assurément vertigineuse. Chaque année, de 5 à 6 millions de bébés voient le jour au Nigeria, plus que dans toute l'Union européenne (UE). Sa population a déjà été multipliée par cinq depuis son indépendance, en 1960. Et d'ici au milieu du siècle, il devrait détrôner les Etats-Unis pour s'imposer comme le troisième pays le plus peuplé au monde, derrière l'Inde et la Chine.

La trajectoire du géant d'Afrique de l'Ouest résume jusqu'à l'hyperbole les basculements démographiques en cours, sur le continent et au-delà. Alors que la natalité s'effondre dans les pays riches, rien de tel au sud du Sahara. Le taux de fécondité (4,6 enfants par femme en 2021) y est le double de la moyenne mondiale (2,26). Selon une étude parue fin mars dans *The Lancet*, la région devrait compter pour plus de la moitié des naissances vivantes d'ici à la fin du siècle, contre un peu plus d'un quart aujourd'hui. Dès 2050, un humain sur quatre sera africain et même un sur trois parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, d'après les Nations unies. Un gonflement de population sans précédent, en passe de bouleverser le destin du continent.

LA JEUNESSE, ACTIF DU CONTINENT

« Ce facteur démographique apparaît déjà derrière presque toutes les grandes questions du moment, de la congestion des villes aux difficultés dans la provision d'électricité en passant par la migration », constate le démographe camerounais Parfait Eloundou-Enyegue, professeur de sociologie du développement à l'université Cornell, aux Etats-Unis.

Durant les années où la forte croissance (5 % en moyenne en Afrique subsaharienne entre 2004 et 2014) nourrissait les discours afro-optimistes, la jeunesse était perçue comme l'un des plus beaux actifs du continent. Grâce à elle devait advenir une nouvelle classe de consommateurs, guettée avec convoitise par les grandes multinationales. Las, les crises à répétition (contre-choc pétrolier, pandémie de Covid-19, guerre en Ukraine…), conjuguées aux difficultés chroniques des poids lourds de la région (Nigeria, Afrique du Sud, Angola), ont changé le paradigme.

Depuis une décennie, l'activité progresse moins vite que la démographie. Ce qui signifie qu'en termes réels les ménages africains se sont appauvris. *« Pour les investisseurs, il est difficile de capitaliser sur un marché, certes vaste, mais dont les consommateurs sont dotés de très faibles revenus*, remarque Charles Robertson, responsable de la stratégie macroéconomique chez FIM Partners. *On estime que la classe moyenne au Nigeria va doubler au cours des cinquante prochaines années. Dans le même temps, en Inde ou aux Philippines, elle va être multipliée par cinq. »*

Malgré son extraordinaire « baby-boom », l'Afrique est encore loin d'être surpeuplée. Au sud du Sahara vivent en moyenne 49 habitants au kilomètre carré, contre 112 au sein de l'UE. La Tanzanie, l'Angola ou la République démocratique du Congo (RDC), trois Etats à la natalité exponentielle, ont une densité bien plus faible que la France ou le Japon. Pour autant, l'envolée des naissances met au défi des Etats aux ressources financières limitées. Comment loger, soigner, éduquer une population qui croît au rythme de 2,5 % par an, trois fois plus vite que la moyenne mondiale ? En RDC, *« si l'on voulait scolariser tous les enfants de 5 à 14 ans, cela absorberait plus de la moitié du budget de l'Etat*, calcule Jacques Emina, professeur en sciences sociales à l'université de Kinshasa, la capitale congolaise. *On en est loin, et pourtant c'est essentiel »*.

La question de l'emploi est au centre des préoccupations. Au cours de la prochaine décennie, l'Afrique fournira la moitié des nouveaux entrants sur le marché du travail global. Cette projection a un temps laissé penser que le continent tenait là son « dividende démographique ». Un phénomène qui a contribué à l'émergence de l'Asie à la fin du XX[e] siècle, lorsque la population active y est devenue nettement supérieure au nombre de personnes à charge. Dans les années 1980, en Chine ou en Corée du Sud, des bataillons de nouveaux travailleurs ont rempli les usines, fabriquant vêtements et appareils électroniques pour le monde entier. Dans la foulée, la productivité a bondi, en même temps que la croissance et le niveau de vie. *« On a fait miroiter cet argument du dividende aux gouvernements africains pour les inciter à s'engager en faveur d'une baisse des naissances*, rappelle Gilles Pison, conseiller auprès de l'Institut national d'études démographiques. *Mais les conditions ne sont pas réunies : la fécondité diminue trop lentement et, surtout, il n'y a pas suffisamment d'emplois de qualité pour occuper les actifs. »*

DÈS 2050, UN HUMAIN SUR QUATRE SERA AFRICAIN, ET UN SUR TROIS PARMI LES JEUNES DE 15 À 24 ANS

MANQUE DE PERSPECTIVES

De fait, les perspectives manquent dans des économies où dominent l'informel et le secteur agricole. Ainsi en Ouganda, l'un des pays les plus jeunes du continent, 700 000 personnes rejoignent chaque année le marché du travail. Mais, selon la Banque mondiale, seulement une sur cinq trouve un emploi salarié. Pour des légions d'infirmières, de comptables et d'autres profils qualifiés ne reste souvent qu'une seule option : partir. Migrer ailleurs en Afrique ou vers les pays du Nord. Au Nigeria, l'exode massif de la jeunesse a même un nom, *japa*, qui signifie « s'enfuir » en argot yoruba.

L'une des données de l'équation tient au rythme de la transition démographique. L'Afrique est le dernier continent à ne pas être arrivé au bout du processus, et les causes de ce retard posent question. *« Il y a tout*

« En RDC, plus de 30 % des femmes se marient avant 18 ans »

EN 2050, la République démocratique du Congo (RDC) sera le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, derrière le Nigeria, et le huitième au niveau mondial, avec une population estimée à 215 millions d'habitants, selon les projections des Nations unies. Jacques Emina, professeur à l'université de Kinshasa, revient sur les implications de cette démographie explosive.

La RDC n'a pas entamé sa transition démographique. Comment l'expliquer ?

Les causes sont multiples et complexes. Il y a d'abord les normes culturelles. La plupart des gens veulent avoir des familles nombreuses, autour de six enfants en moyenne. Cela tient notamment aux croyances religieuses. La Bible, avec son message « soyez féconds », est interprétée au pied de la lettre. Et puis il n'y a pas de politique sociale efficace pour sécuriser les individus quand vient la retraite, les enfants sont donc perçus comme une assurance-vieillesse. Les femmes qui ont recours à la contraception moderne l'utilisent seulement quand elles s'approchent du nombre d'enfants souhaité.

Un autre facteur est le nombre très élevé de mariages et de maternités précoces. En RDC, plus de 30 % des femmes se marient avant 18 ans. Cela se traduit par un plus grand nombre d'années d'exposition à la procréation. En même temps, il y a une baisse de la mortalité infantile (même si celle-ci demeure importante) et une augmentation de l'espérance de vie. Le résultat, c'est que la population de la RDC va continuer à augmenter jusqu'en 2100.

Mais le pays est très vaste et encore peu densément peuplé…

La RDC est le deuxième plus grand pays d'Afrique, derrière l'Algérie. Mais l'espace n'est pas une raison suffisante pour ne pas s'inquiéter de cette démographie galopante. Il y a déjà beaucoup de conflits fonciers, dans l'Ouest, près de Kinshasa, mais aussi dans l'Est. Par ailleurs, de vastes zones du pays ne sont pas facilement habitables. Les villes, elles, se développent de façon incontrôlée et la RDC risque de perdre 40 % de ses forêts d'ici à 2050.

La croissance démographique va de pair avec une intensification de la pauvreté. Depuis 1960, la population a été multipliée par 7,5 mais le revenu par habitant a été divisé par 2,5. Les accès au logement, à l'eau, à la nourriture ou à l'éducation vont être des défis de plus en plus difficiles à relever.

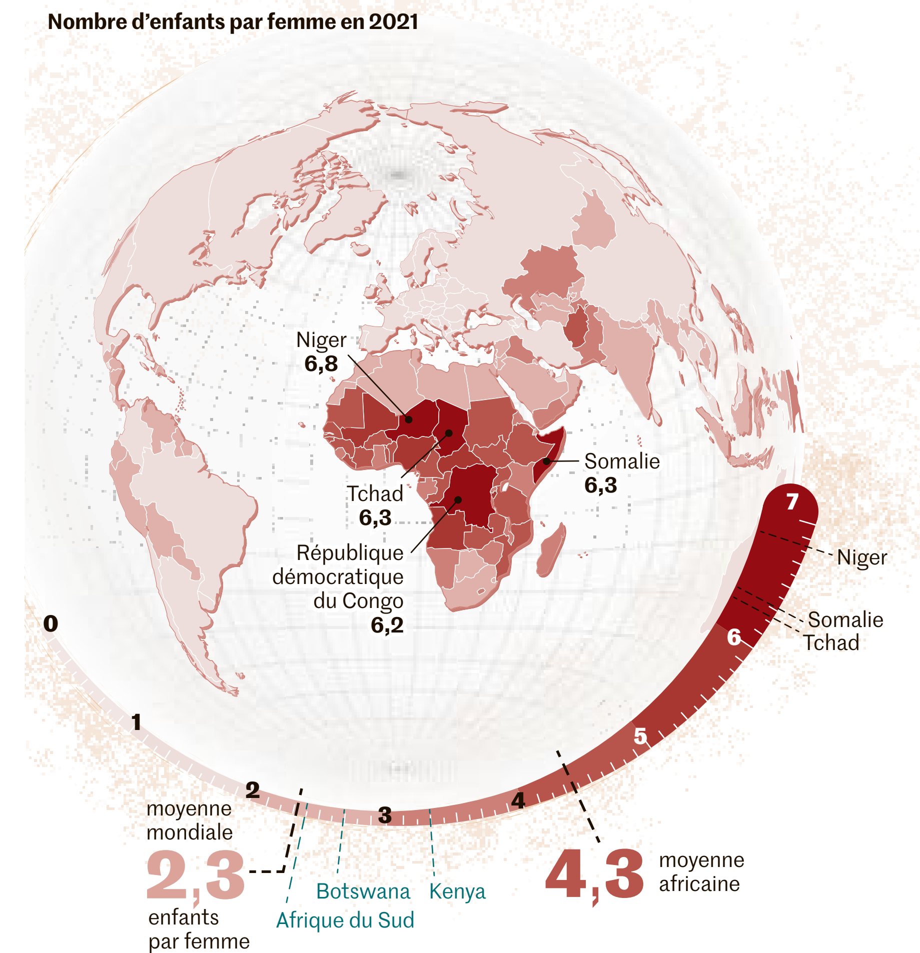
Quelle est la posture du gouvernement sur cet enjeu ?

La RDC n'a pas de véritable politique démographique ni aucune structure dédiée comme il en existe dans d'autres pays africains. La première étape serait d'avoir des chiffres sur la population congolaise et ses différentes composantes. Le pays n'a pas conduit de recensement depuis 1984 ! Or, sans statistiques fiables sur les naissances, les décès, les migrations, il est impossible de faire une bonne planification. Comment savoir de combien d'écoles, de maternités, d'emplois, un territoire donné a besoin si l'on ignore qui habite où ? Pour que la population puisse devenir un levier de développement, il faut d'abord mieux la connaître. ■

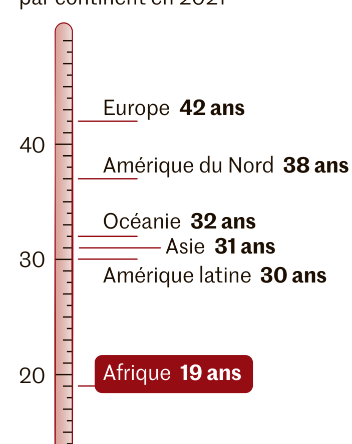
PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE DE VERGÈS

Un bébé sur quatre, dans le monde, naît en Afrique subsaharienne

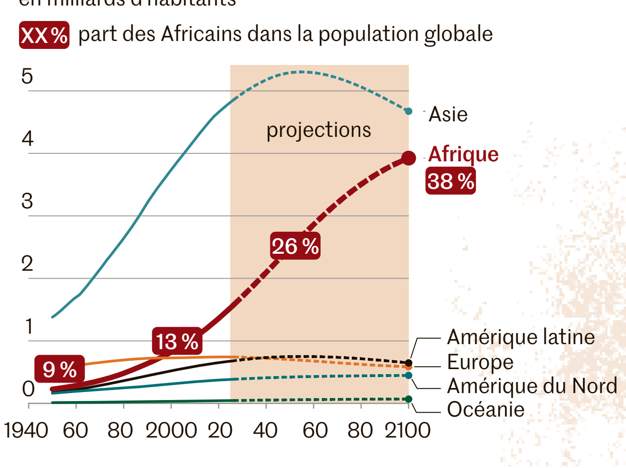
Nombre d'enfants par femme en 2021



Age médian de la population
par continent en 2021



Evolution de la population par continent
en milliards d'habitants
XX % part des Africains dans la population globale



Des taux de fécondité élevés qui pèsent sur la croissance

Deux pays à la fertilité très importante

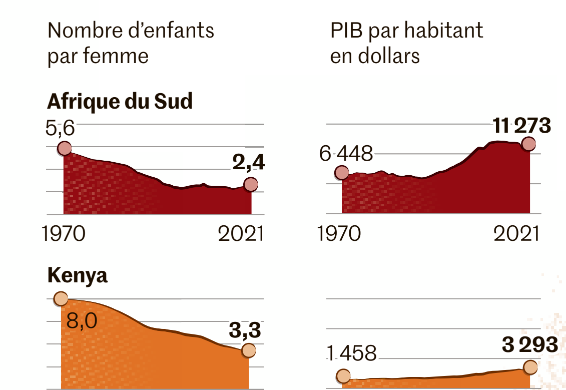
Nombre d'enfants par femme — PIB par habitant en dollars

République démocratique du Congo
6,3 — 6,2 (1970–2021) ; 1 224 — 817 (1970–2021)

Niger
7,5 — 6,8 (1970–2021) ; 1 337 — 941 (1970–2021)

Deux pays à la fertilité en nette baisse

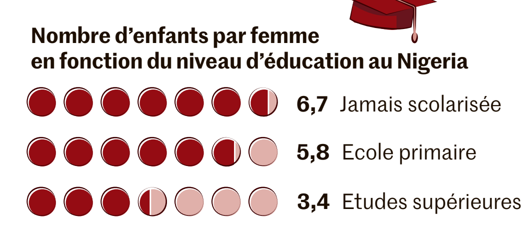
Nombre d'enfants par femme — PIB par habitant en dollars



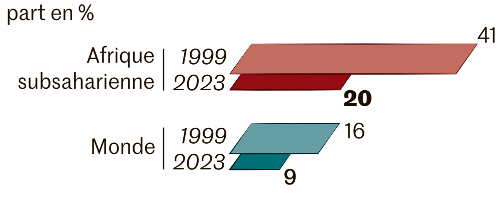
8 femmes sur 10
n'avaient pas accès à la contraception
en Afrique centrale et de l'Ouest en 2022. Elles n'étaient que 3 sur 10 dans ce cas dans le monde.

L'éducation, un levier potentiel de la transition démographique

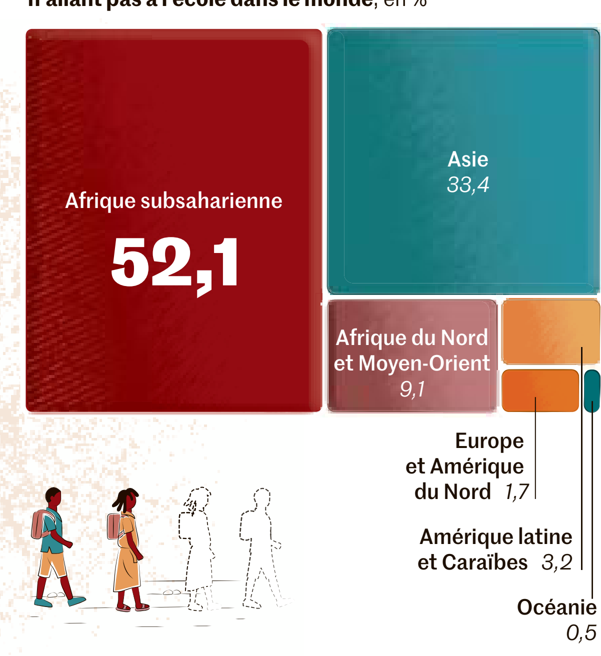
Les femmes qui ont fait des études supérieures font en moyenne **deux fois moins d'enfants** que celles n'étant jamais allées à l'école en Afrique subsaharienne



Encore un enfant sur cinq ne va pas à l'école primaire en Afrique subsaharienne...
part en %



... et ils représentent plus de la moitié des enfants n'allant pas à l'école dans le monde, en %



Infographie *Le Monde* : Simon Demarcq et Benjamin Martinez
Sources : ONU ; Our World in Data ; *The Lancet* ; IHME ; FMI ; Bolt and van Zanden, Maddison Project Database 2023 ; The DHS Program; Unesco

de même une grande diversité de trajectoires selon les pays, insiste Patrick Gerland, le chef du département des projections démographiques des Nations unies. *Certains sont déjà à un stade assez avancé, comme en Afrique australe.* » Mais le mouvement est bien plus lent en Afrique intertropicale. Une Camerounaise continue d'avoir en moyenne 4,4 enfants, une Nigériane près de 7 !

« *L'insécurité économique est un facteur-clé* », analyse Pauline Rossi, professeure à l'Ecole polytechnique. Cette économiste spécialisée dans l'étude des choix de fécondité en Afrique subsaharienne souligne notamment le rôle assigné aux plus jeunes pour travailler aux champs, dans les pays où les rendements agricoles sont faibles et les besoins de main-d'œuvre importants. Les familles nombreuses constituent aussi une forme d'assurance-vieillesse en l'absence de véritables filets sociaux. En Namibie, illustre-t-elle, la mise en place d'un système de retraite dans les années 1990 a été aussitôt suivie d'une baisse de la natalité.

« *C'est en général quand on devient plus riche que l'on fait moins d'enfants, plutôt que l'inverse* », assure M[me] Rossi. En particulier du point de vue des femmes : tant qu'elles sont marginalisées – dans le code de la famille, les droits de propriété, la participation à la vie économique –, comme c'est encore le cas dans de nombreux pays du continent, « *elles cherchent à se protéger avec un grand nombre d'enfants* ».

QUALITÉ MÉDIOCRE DE L'ENSEIGNEMENT

L'éducation des jeunes filles apparaît d'ailleurs comme un levier essentiel. Au Kenya, une femme n'ayant jamais été scolarisée a en moyenne plus de 6 enfants, contre 3,9 si elle a fréquenté l'école primaire et seulement 2,8 lorsqu'elle a poursuivi des études supérieures. La bonne nouvelle est que les bancs de l'école accueillent plus d'élèves que jamais auparavant. Dans la région subsaharienne, le taux de scolarisation brut en primaire approche désormais 100 %. Moins réjouissants sont le niveau toujours élevé des décrochages scolaires et la qualité médiocre de l'enseignement. En Afrique de l'Ouest, huit enfants sur dix ne savent pas lire un texte simple à l'âge de 10 ans.

« *Sortir les filles de la maison pour les mettre à l'école, même quelques années, a un effet sur la fécondité : cela leur ouvre plus de perspectives et les rend moins exposées aux mariages précoces* », résume Anne Goujon, démographe à l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, en Autriche. *Mais ce n'est pas forcément suffisant pour qu'une réelle transformation ait lieu. Une femme éduquée doit ensuite pouvoir trouver un débouché sur le marché du travail, comme on a pu l'observer en Asie. En Afrique subsaharienne, c'est plus compliqué.* »

La transition démographique y est cependant bel et bien engagée. Depuis l'an 2000, la mortalité infantile a été divisée par deux, une tendance qui précède généralement la baisse de la natalité. L'urbanisation s'annonce aussi comme un paramètre déterminant sur un continent où le nombre de citadins double tous les vingt ans. Cette folle croissance est le reflet de la démographie. Mais le basculement de sociétés rurales vers une Afrique à majorité urbaine pourrait, à son tour, catalyser le changement. Parce qu'en ville les logements sont plus petits, les niveaux d'instruction plus élevés, les emplois plus nombreux, on y fait généralement moins d'enfants.

A Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, le taux de fécondité est inférieur à 2 enfants par femme, contre une moyenne nationale de 4. Du reste, l'Ethiopie fait partie de ces pays, comme le Rwanda, ayant choisi d'instaurer une politique active de limitation des naissances. Le taux d'accès à la contraception a été multiplié par dix en trente ans pour atteindre 40 %.

> **« ON ENTEND ENCORE DES DISCOURS PRONATALISTES, QUI JOUENT SUR LA FIBRE SOUVERAINISTE ET UNE CERTAINE VISION DE L'AFRIQUE FIÈRE ET AUTHENTIQUE »**
>
> PARFAIT ELOUNDOU-ENYEGUE
> démographe et professeur de sociologie camerounais

ALLÉGER LES TENSIONS SUR L'ÉCOLE

A l'échelle du continent, le sujet demeure malgré tout délicat, voire tabou. Gouvernements et leaders religieux s'agacent des recommandations des bailleurs de fonds en faveur du planning familial, perçues comme une forme d'ingérence. « *On entend encore des discours pronatalistes, qui jouent sur la fibre souverainiste et une certaine vision de l'Afrique fière et authentique*, confirme le professeur Eloundou-Enyegue. *Mais les attitudes évoluent, il y a plus d'ouverture des dirigeants face à cet enjeu.* »

En Tanzanie, l'ex-président John Magufuli, mort en 2021, priait les femmes de « *libérer leurs ovaires* », car, « *lorsque la population est nombreuse, l'économie se développe* ». A contrario, sa successeure, Samia Suluhu Hassan, exhorte ses concitoyennes à espacer les grossesses pour alléger les tensions sur l'école et le système de soin.

De toute façon, « *l'Afrique ne fait pas exception aux grands mouvements de la transition, et le taux d'accroissement de la population y baisse depuis déjà plusieurs décennies* », fait valoir Gilles Pison. D'ici à la fin du siècle, la fécondité des Africaines devrait avoir chuté autour de 2 enfants par femme. Soit tout juste le seuil de renouvellement des générations. Reste à savoir à quel rythme, selon les pays. Le Sahel affiche toujours des records de natalité. Au Niger, la population pourrait être multipliée par huit entre aujourd'hui et 2100. Un emballement susceptible d'amplifier la triple crise – économique, climatique et sécuritaire – auquel il est aujourd'hui confronté.

« *Le train est en marche, mais tout le monde va-t-il monter à bord ?*, s'interroge M. Eloundou-Enyegue. *Il y a un risque que les choses avancent trop lentement pour un petit nombre de pays qui figurent déjà parmi les plus pauvres du monde et verront l'écart se creuser avec le reste du continent.* » ■

MARIE DE VERGÈS

Une pénurie grandissante de logements

CHAQUE ANNÉE, Nairobi gonfle à un rythme effréné. Depuis l'an 2000, la population de la capitale kényane a plus que doublé, passant de 2,1 millions à 5,5 millions de personnes. Une croissance qui met la ville sous pression et se traduit par une sévère pénurie de logements : 2 millions d'unités manquent pour répondre aux besoins et plus de la moitié des habitants vit dans des quartiers précaires, comme l'immense bidonville de Kibera.

Pour tenter de résoudre cette équation intenable et financer plus d'habitations à prix modérés, une loi a été promulguée en mars, instaurant un prélèvement de 1,5 % sur les salaires de tous les Kényans. Grâce à cette *housing levy* (« taxe d'habitation »), le chef de l'Etat, William Ruto, s'est engagé à construire 200 000 logements chaque année. Mais la mesure est très impopulaire. Les sceptiques rappellent que, dans ce domaine, les promesses des prédécesseurs de M. Ruto ont rarement été tenues et que les problèmes immobiliers n'ont fait que s'aggraver.

Le Kenya n'est pas une exception. Sur l'ensemble du continent, le retard en matière de logements abordables se creuse « *presque jusqu'à l'absurde* », indiquait la Banque africaine de développement dans un rapport publié en 2022. L'arriéré atteint jusqu'à 28 millions d'unités au Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique.

La difficile quête d'un acheteur

« *La demande est très élevée et il n'est pas simple de servir des populations vulnérables* », résume Oumar Sylla, le directeur pour l'Afrique d'ONU-Habitat. Se lancer dans l'immobilier implique, dans la plupart des pays d'Afrique, un ensemble de tâches éminemment complexes. Au premier chef, l'achat de terrains dans des villes où l'enregistrement du foncier accuse souvent de gigantesques retards. La difficulté à obtenir des titres de propriété fait grimper les prix. Elle nourrit aussi la frilosité des promoteurs, qui peinent à trouver des financements.

La quête d'un acheteur n'est pas moins difficile. Selon le Centre for Affordable Housing Finance in Africa, un centre de recherche sud-africain, les nouveaux logements coûtent en moyenne entre 15 000 et 40 000 dollars (13 800 et 36 800 euros), dans une région où le produit intérieur brut par habitant est d'environ 1 700 dollars par an. Or, le marché du crédit immobilier est sous-développé. La grande majorité de la population vit dans le secteur informel, avec des revenus faibles, irréguliers et non déclarés, ce qui l'empêche d'emprunter. Ainsi, la Tanzanie, un pays de 65 millions d'habitants, compte 6 200 prêts hypothécaires en cours ; en Côte d'Ivoire, on en dénombre à peine 700…

« *Il faut repenser complètement les politiques de logement, non seulement pour mieux répondre à la demande mais aussi pour créer de l'emploi* », fait valoir Oumar Sylla. De fait, selon l'ONU, 70 % des bâtiments dont les citadins africains auront besoin d'ici à 2040 restent à construire. Le secteur, s'il parvient enfin à décoller, pourrait se transformer en véritable moteur de croissance. Au Kenya, William Ruto affirme que la nouvelle taxe immobilière permettra la création de 600 000 nouveaux emplois. La bonne nouvelle, selon M. Sylla, est que le sujet figure désormais parmi les priorités de la plupart des gouvernements de la région : « *Cinq pays sur sept se sont fixé l'objectif d'améliorer la situation.* » ■

M. D. V.

Atos : une bataille de créanciers décale la reprise

Le groupe se donne jusqu'au 5 juin pour arbitrer entre l'offre de Daniel Kretinsky et celle de David Layani

Atos n'a toujours pas choisi entre David Layani et Daniel Kretinsky, les deux candidats à la reprise du groupe d'informatique étranglé par près de 5 milliards d'euros de dette. Un week-end de négociations intenses, marqué par plusieurs revirements, n'a pas permis de trouver une solution acceptable, comme espéré initialement. Les deux hommes d'affaires ont précisé leurs plans, mais aucun des deux n'a réussi à embarquer la majorité qualifiée des créanciers nécessaire à la signature d'un accord.

« Les deux propositions sont globalement conformes aux paramètres financiers fixés par la société, notamment s'agissant de la réduction de dette et des besoins de financement à court et moyen terme », a déclaré Atos, dans un communiqué publié lundi 3 juin. Mais il lui faut encore quelques jours, avec l'aide de la conciliatrice, Hélène Bourbouloux, pour qu'un *« soutien maximal à l'une de ces propositions soit susceptible d'être assuré d'ici au 5 juin 2024, dans le but de parvenir à un accord final de restructuration financière d'ici à juillet 2024 »*. Le nom du repreneur pourrait ainsi être annoncé le 6 juin au matin. Ouverte le 26 mars, la procédure de conciliation financière peut s'étendre, au plus tard, jusqu'au 26 août.

Réputée pour son fort caractère, Mme Bourbouloux a donc soixante-douze heures pour convaincre les créanciers de basculer définitivement dans un camp ou dans l'autre, et atteindre la majorité qualifiée des deux tiers. Les tractations s'annoncent serrées, alors que le week-end a mis au jour leurs dissensions.



La société Atos, numéro deux français de l'informatique, à Angers, en avril. LAETITIA NOTARIANNI/HANS LUCAS VIA AFP

LES CHIFFRES

4,8 MILLIARDS

C'est, en euros, Le montant de la dette brute d'Atos, qu'il souhaite réduire de 3,2 milliards d'euros pour sauvegarder son activité.

1,1 MILLIARD

C'est, en euros, le besoin de liquidités que le groupe a indiqué nécessaire pour son activité en 2024-2025.

150 MILLIONS

C'est, en euros, le financement d'urgence accordé à l'entreprise, le 9 avril, pour lui permettre de tenir jusqu'aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris, alors qu'elle est le partenaire technologique du Comité international olympique : 50 millions d'euros ont été apportés par l'Etat à travers le Fonds pour le développement économique et social et 100 millions d'euros ont été débloqués par des détenteurs d'obligations. Ces sommes ont déjà été perçues.

Eviter une autre restructuration

Deux blocs s'affrontent. D'un côté, huit sociétés d'investissement (Boussard & Gavaudan, D. E. Shaw, BlackRock, Tresidor, Syquant, SPG, Fidera et AG2R La Mondiale), détentrices d'environ un tiers des 2,4 milliards d'euros de dette obligataire d'Atos. Ces dernières, qui disent être en mesure de fédérer 80 % des créanciers obligataires, sont favorables à la solution proposée par David Layani : écraser 2,9 milliards d'euros de dette et apporter 1,5 milliard d'euros d'argent frais, dont 300 millions de garanties bancaires. Ces créanciers obligataires récupéreraient alors la majorité du capital d'Atos, à hauteur d'environ 70 %. David Layani et ses deux associés, Butler et Econocom, se partageraient 21 % du capital, assez loin des 35 % que l'entrepreneur visait initialement. Des banques étrangères se sont ralliées, pendant le week-end, à ce projet.

Les banques françaises soutiennent, elles, Daniel Kretinsky. BNP Paribas, proche de l'homme d'affaires tchèque, et qui s'était assez rapidement mis à l'écart du groupe de créanciers, a réussi, lors du week-end, à entraîner avec elle plusieurs de ses consœurs françaises, dont Société générale et Natixis.

Même si la solution proposée par M. Kretinsky prévoit plus d'abandon de dette (3,4 milliards d'euros) – moins toutefois que les 4 milliards initialement annoncés –, ces banques estiment que celle-ci à plus de chances de régler le problème une bonne fois pour toutes et d'éviter qu'une seconde restructuration soit nécessaire dans un an si Atos n'a pas réussi à se redresser. En assurant les activités de banque au quotidien de la société, ces établissements financiers ont aussi davantage de chances de récupérer une partie de leur mise, ce qui peut expliquer certaines des dissensions avec les fonds d'investissement.

Activités sensibles

Quel sera le rôle de l'Etat au milieu de cet affrontement ? Même s'il n'a pas officiellement pris parti, on veut croire, dans le camp de M. Layani, que le ministère de l'économie soutient cette solution, portée par un entrepreneur français. Du côté de M. Kretinsky, on considère que l'obstacle politique est levé depuis que Bercy s'est dit prêt à racheter les activités sensibles d'Atos.

Le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, a annoncé, le 28 avril, que l'Etat avait formulé une lettre d'intention pour racheter trois activités sensibles du groupe informatique (systèmes

> Un week-end de négociations intenses, marqué par plusieurs revirements, n'a pas permis de trouver une solution

militaires, supercalculateurs et produits de cybersécurité) pour éviter qu'elles ne tombent entre des mains étrangères. *« La phase de* due diligence *[vérifications] avec l'Etat français (…) progresse de manière satisfaisante »*, a indiqué Atos, le 3 juin. *« L'émission d'une offre confirmatoire non engageante est attendue pour mi-juin 2024 »*, a-t-il précisé.

En plus de cette proposition, M. Le Maire, a annoncé, le 28 mai, vouloir sanctuariser également Worldgrid, la filiale de logiciels pour le secteur de l'énergie, évoquant une éventuelle reprise par *« EDF, ou une entreprise proche d'EDF »*, sans donner plus de détails. Atos dit avoir reçu *« plusieurs propositions et examine actuellement ces offres »*.

Assurer sa mission olympique

Dans un tel tourbillon financier, les équipes d'Atos tentent de se concentrer sur un autre défi de taille : les Jeux olympiques. Le groupe est le partenaire technologique du Comité international olympique et, à ce titre, responsable de toute l'informatique des Jeux, y compris de la cybersécurité de l'événement. Pour être sûr de pouvoir tenir jusqu'aux JO, Atos a obtenu, le 9 avril, un financement d'urgence de 150 millions d'euros, dont 50 millions apportés par l'Etat, via le Fonds pour le développement économique et social et 100 millions débloqués par des détenteurs d'obligations, auxquels s'ajoutent 300 millions d'euros d'affacturage. Ces sommes ont été perçues, a précisé Atos, le 3 juin.

Sans cet argent, Atos risquait de ne pas pouvoir assurer sa mission olympique dans de bonnes conditions, même si le partenaire des Jeux fait tout pour rassurer. Organisée du 13 au 17 mai, *« la dernière répétition technologique avant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 s'est déroulée avec succès »*, a annoncé Atos, le 30 mai.

Mille quatre cents scénarios ont été testés, comme des *« retards de compétition dus aux conditions météorologiques, des déconnexions de serveur ou des absences de personnel pour maladie »*, sur trente-neuf sites différents, tels que le centre des opérations technologiques, le village des médias, le Stade de France ou les sites de compétition à Lille, Lyon, Marseille et Tahiti. Cette mise en situation *« n'a pas mis en évidence de difficultés majeures sur les procédures, et elle a contribué à optimiser certains processus »*, a assuré le groupe d'informatique. ■

OLIVIER PINAUD

Plus de 150 anciens coursiers attaquent Frichti aux prud'hommes

Ils demandent à la start-up française, placée en redressement judiciaire, des indemnités pour licenciement abusif et travail dissimulé

Le livreur n'était rien qu'une serpillière. Ils ont abusé de tout le monde, ils nous ont maltraités, résume Sékou Fokolo, livreur à vélo sans-papiers pour l'entreprise de livraison de courses et de repas à domicile Frichti, entre 2021 et 2023. *On devait parfois monter au sixième étage sans ascenseur pour livrer un pack d'eau ou de bière, et si l'on refusait ou si le client se plaignait, on nous menaçait de supprimer notre compte. On nous avait pourtant dit en entretien que la limite était le troisième étage. »*

Le 23 mai, un large groupe d'anciens coursiers de Frichti, majoritairement originaires d'Afrique subsaharienne comme M. Fokolo, manifestaient leur déception et leur détermination devant le conseil de prud'hommes de Paris. Une cinquantaine d'entre eux devaient ouvrir ce jour-là le bal d'une vague de plus de 150 ex-livreurs autoentrepreneurs, qui vont progressivement demander aux juges la reconnaissance de l'existence d'un contrat de travail sur des périodes s'étendant de 2017 à 2023, et des dommages et intérêts pour licenciement abusif et travail dissimulé.

Cette audience ayant été renvoyée à décembre, c'est la date du 4 juin qui marque le début officiel de ces contentieux, avec cinq nouveaux demandeurs. En face, c'est l'Agence de garantie des salaires qui opère la défense, car la start-up n'existe plus : elle a pâti de l'effondrement de l'écosystème du *« quick commerce »*, qui promettait de livrer des courses en une

> La rémunération est dérisoire : certains livreurs se souviennent d'une moyenne de 5 euros brut de l'heure

vingtaine de minutes. Frichti a en effet été racheté successivement par Gorillas, puis par Getir, toutes deux liquidées. A l'automne 2023, Frichti a été reprise par La Belle Vie, qui a conservé la marque et une partie des effectifs.

Faux numéro Siren

Cette procédure fait suite à un premier groupe de 105 livreurs, qui a attaqué Frichti pour les mêmes motifs en 2020 et conclu une transaction, à l'été 2022, pour une somme moyenne de 15 000 euros par personne. Le second réunit tous les livreurs qui sont arrivés plus tard dans la structure ou qui avaient trop peur de se joindre à la première vague. Ils décrivent tous leur *« recrutement »* par d'autres sans-papiers, au nom de Frichti, qui ferme alors les yeux sur leur statut. La plupart d'entre eux obtiennent alors un faux numéro Siren pour s'inscrire sur l'application : c'est le cas d'Adama Konaté, qui *« n'avai[t] pas d'autre choix »* s'il voulait gagner sa vie : *« Ils nous disaient qu'ils savaient d'où venaient [n]os documents, et que si l'on essayait de manifester, ils en parleraient à la police. »*

Au quotidien, les conditions de travail sont rudes : par tous les temps, les coursiers doivent entasser jusqu'à 42 commandes dans le même sac. Les plaignants se remémorent leurs pires commandes : *« 25 kilos »*, *« 30 kilos »*, en évoquant leur dos et genoux cassés, leurs accidents de vélo. La rémunération est dérisoire : certains se souviennent d'une moyenne de 5 euros brut de l'heure, ce qui leur permettait d'atteindre 600, 800 ou 1 000 euros net par mois.

« Sur une journée, je pouvais me faire 150 euros pour 100 commandes, en travaillant de 9 heures à 23 heures. Certaines commandes descendaient à 85 centimes… On était un peu exploités et, pendant le confinement, on s'est épuisés, considère Vazoumana Meïté, livreur entre 2018 et 2022. *Toute personne avec des papiers n'aurait aucune raison de faire ce boulot. »*

Surtout, la liberté promise par le statut d'autoentrepreneur est absente : comme des salariés, ils ont des horaires fixes – des plages de cinq heures, par exemple –, ce qui les empêche de travailler pour d'autres entreprises. Ils ont un lieu de travail, d'où partent toutes les commandes, sont sanctionnés en cas de retard ou de plainte d'un client, et obtiennent des points en étant assidus, qui leur permettent d'obtenir les meilleurs créneaux. S'ils veulent se reposer plusieurs jours, ils baissent de niveau.

Se séparer des sans-papiers

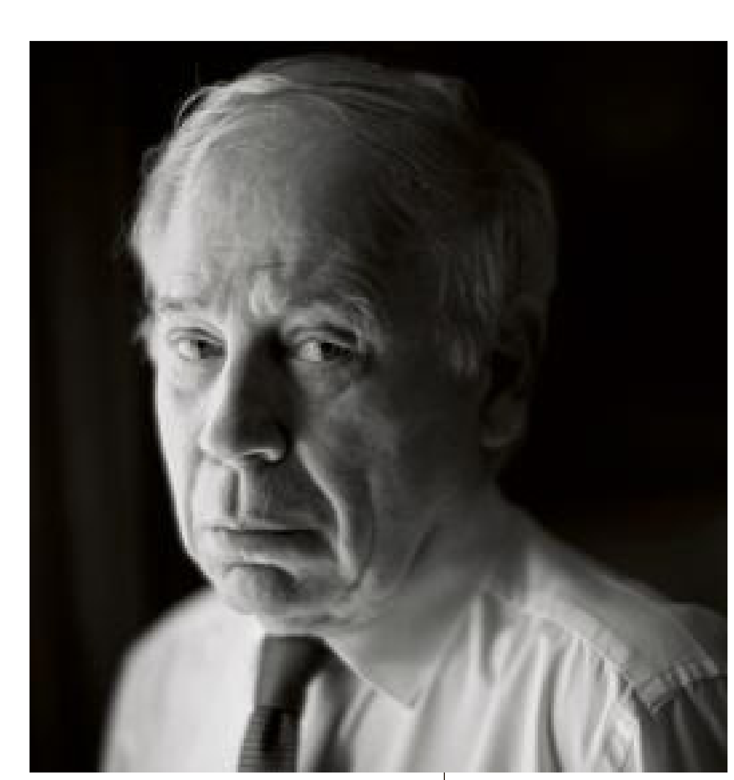
Ils voient rarement la couleur des pourboires effectués par les clients. *« Sur 5 euros, on recevait, par exemple, 1 euro »*, décrit un ancien. L'argent des titres-restaurant offerts par les clients, qu'ils doivent déclarer à leur *« manageur »*, est même déduit de leur paie.

A l'annonce du placement de l'entreprise en redressement judiciaire, en mai 2023, de nombreux livreurs apprennent, du jour au lendemain, qu'ils ne pourront plus travailler pour la plateforme. *« Ils nous ont dit qu'ils étaient en faillite, alors que c'était faux*, déplore M. Fokolo. *Nous devons au moins être dédommagés pour ça. »* D'autres ont été licenciés plus tôt, car la plate-forme souhaitait se séparer de ses sans-papiers. *« Après le confinement, ils nous ont dit qu'ils nous acceptaient avec notre passeport ivoirien et un faux numéro Siren, et, en 2022, ils ont brutalement coupé mon compte »*, témoigne Mohamed El Baby Sylla, 25 ans.

Leur avocat, Me Kevin Mention, s'appuie sur les condamnations passées de Deliveroo ou de Foodora au pénal pour travail dissimulé, ou de Take Eat Easy ou Uber aux prud'hommes pour la reconnaissance du contrat salarié. Les livreurs, eux, espèrent que la procédure ne traînera pas trop. Ils sont peu à avoir retrouvé un travail ou obtenu un titre de séjour depuis. ■

JULES THOMAS

François Terré
Juriste


A Paris, en 2009. DIDIER GOUPY/SIGNATURES

S'il est un nom que tous les juristes connaissent, c'est bien celui de François Terré. Cet éminent civiliste, mort lundi 27 mai à l'âge de 93 ans, était membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1995.

Il enseigna trente ans au sein de l'université Paris-II-Panthéon-Assas. Il était l'auteur de nombreux manuels, souvent réédités chez Dalloz, notamment son *Introduction générale au droit*, que tous les étudiants avaient dans leur sac en première année. Il était aussi coauteur de celui sur *Les Obligations*, une référence pour cette matière fondamentale et complexe, ainsi que de nombreux ouvrages de droit de la famille.

Dès l'annonce de sa disparition, la communauté juridique a fait part de son émotion. Ainsi, Vanessa Bousardo, vice-bâtonnière du barreau de Paris, a estimé que *«la communauté juridique perd celui qui fut l'un des plus grands pédagogues et penseurs du droit privé»*. Pour Stéphane Braconnier, président de l'université Paris-Panthéon-Assas, *«un monument du droit disparaît, auteur d'une œuvre majeure, qui a traversé les dernières décennies et marquera durablement notre ordre juridique»*. Sacha Houlié, avocat de profession et président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, a salué, quant à lui, *«une forme d'apôtre»* du droit civil.

Agrégé de droit privé, docteur en droit et licencié ès lettres, François Terré ne s'est pas immédiatement destiné à l'enseignement et à la transmission. Il fut d'abord avocat à la cour d'appel de Paris pendant une courte période, entre 1954 et 1957. Concomitamment, il est chargé de cours à l'université de Strasbourg. Il embrasse totalement la carrière universitaire à partir de ce moment-là.

Des cours «légendaires»

Il est d'abord détaché à la faculté de droit du Cambodge de 1957 à 1959. Il revient ensuite à Strasbourg de 1959 à 1963, puis va enseigner à Lille jusqu'en 1968. Pendant une année il donnera ses cours à Nanterre, épicentre de la révolte étudiante de Mai 68. Il faut croire que l'ambiance révolutionnaire de «Nanterre la folie» ne convenait pas au juriste: il part très vite à l'université Paris-II Panthéon-Assas, à la réputation beaucoup plus conservatrice. C'est là qu'il fera l'essentiel de sa carrière, jusqu'en 1999. Il y deviendra ensuite professeur émérite.

Dans la mémoire des étudiants de Paris-II qui l'ont connu, il fait partie de ces grands enseignants, à l'image de son collègue en droit public Pierre Delvolvé, capables de déclamer leurs cours sans notes, dans le grand amphithéâtre, où peuvent se tasser 1700 apprentis juristes. *«François Terré est LE professeur. Ses cours en amphithéâtre sont légendaires et les murs d'Assas en résonnent encore. François Terré a donné à des milliers d'étudiants et d'étudiantes la passion du droit»*, note ainsi René Sève, président de l'Association française de philosophie du droit (qui fut un temps présidée par François Terré) sur le site Actu juridique.

Parallèlement à son enseignement, François Terré chroniquait régulièrement pour *Le Figaro*. Il a, également, été conseiller technique au cabinet du gaulliste Jean Foyer – quand il fut ministre de la coopération (1961-1962) puis garde des sceaux (1962-1967). Il a été membre de la commission de réforme du code de procédure civile (1965-1975).

S'il n'était pas un militant politique à proprement dit, François Terré penchait clairement à droite. Il a ainsi contribué, à la fin des années 1980, à un ouvrage intitulé *La Réforme du code de la nationalité*, édité par le Club de l'horloge, une structure aux confins de la droite et de l'extrême droite, dont il était *«un compagnon de route»*, selon l'un de ses anciens dirigeants.

Au sein de l'Académie des sciences morales et politiques, François Terré a dirigé, au début des années 2000, un groupe de travail qui a élaboré plusieurs propositions pour réformer le droit des obligations en France. En 2008, la chancellerie a présenté un projet de réforme du droit des contrats s'inspirant de ce rapport, ainsi que des travaux dirigés par le juriste Pierre Catala. Au final, la réforme du droit des contrats sera ratifiée en 2018. Un autre groupe de travail dirigé par François Terré planchera sur le droit de la responsabilité civile, mais cela n'aboutira pas à une réforme. Ce qui fait dire à Sacha Houlié que *«François Terré part son œuvre à demi achevée (...). A titre d'hommage, il nous faudra la parachever»*. ■

ABEL MESTRE

23 JUILLET 1930 Naissance à Paris
1954-1957 Avocat à la cour d'appel de Paris
1961-1967 Conseiller technique au cabinet du gaulliste Jean Foyer
1969-1999 Enseignant à l'université Paris-II-Panthéon-Assas
1965-1975 Membre de la commission de réforme du code de procédure civile
27 MAI 2024 Mort à l'âge de 93 ans

Le Monde
Le Carnet

**Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr**
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)
**soit sur le site :
https://carnet.lemonde.fr**
L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

**carnet@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr**

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Le frère Michel ALBARIC o.p.

est entré dans la Paix du Seigneur,
le 29 mai 2024,
dans sa quatre-vingt-cinquième année,
la soixante et unième année
de sa profession religieuse
et la cinquante-cinquième année
de son ordination presbytérale.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce lundi 3 juin, à 10 h 30, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris 13e.

De la part
Du frère Nicolas Tixier,
prieur provincial,
Du frère Bernard Senelle,
prieur du couvent Saint-Jacques
Et des frères de la Province dominicaine de France.

Sa famille,
Ses amis,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Lucien BIREAUD,
médecin généraliste à Orly Ville,
qui a apporté beaucoup
à tous ses patients.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 31 mai 2024, dans la plus stricte intimité.

Mireille, Charles et Jean-Pierre,
ses enfants,
Patrice et Leticia,
son gendre et sa belle-fille,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,

ont le chagrin d'annoncer le décès, survenu le 29 mai 2024, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

Marie Paule BOUZOLS,
née TEISSIER de CADILLAN.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 5 juin, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil, Paris 16e, avant l'inhumation dans le caveau familial du cimetière de Saint-Étienne-du-Grès (Bouches-du-Rhône), où elle reposera auprès de son époux,

Louis,

décédé le 10 mai 1988.

Famille Bouzols,
26, avenue Perrichont,
75016 Paris.

Henri et Catherine, Marie, Anne et Alain, Claire (†), Claude et Patrick,
ses enfants,
Pierre-Henry et Magali, Alix et Thomas (†), Benoît et Ina, Joachim et Alix, André (†), Roxane, Gabrielle, Lucie, Antoine, Paco, Moïse, David,
ses petits-enfants,
Gabriel, Marius, Odélia, Pyrène, Basile, Annaëlle,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le rappel à Dieu, le 26 mai 2024, à la Maison Marie-Thérèse, Paris 14e, muni des sacrements de l'Église, de

André BUSSERY,
ingénieur des Mines,
maire honoraire
de Juvisy-sur-Orge,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier
de l'ordre national du Niger.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Léger de Ruffey-lès-Beaune (Côte-d'Or), le 31 mai, à 10 h 30, suivies de l'inhumation.

Une messe de requiem sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-France de Juvisy-sur-Orge, le 11 juin, à 15 heures.

Paris. Pétion-Ville (Haïti).

Laurence et Marc,
ses enfants
et leurs conjoints, Charles et Valentina,
Léa, Charles, Aurélie, Olivia et Matéo,
ses petits-enfants,
Ses neveu et nièces,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Denise JEAN-MARIE,
née **BESSIRARD,**
veuve du
docteur Michel JEAN-MARIE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 22 mai 2024, à Pétion-Ville, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Une cérémonie religieuse a été célébrée le 1er juin, à 9 heures, à Pétion-Ville (Haïti).

« Aimez-vous les uns les autres. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

lrascho411@gmail.com

Celles et ceux qui ont eu la chance de croiser sa route regrettent amèrement, depuis le vendredi 24 mai 2024, le départ de

Bénédicte KERMADEC,
scripte renommée du cinéma français,
mais surtout personnalité
extraordinaire, libre, généreuse,
exigeante et attentive aux autres.

Mme Anne Langlois,
son épouse,
Laurent, Pascale, Sophie,
ses enfants,
Mona, Gabriel, Étienne, Léopold, Aurélien,
ses petits-enfants,
Les familles Lafitte, Gorce, Boucenna, Levaillant, Dauzet,

ont la douleur de faire part du décès du

**professeur
Claude LANGLOIS,**

survenu le 26 mai 2024,
à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse se tiendra en l'église Notre-Dame de Vincennes, le mardi 4 juin, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

(*Le Monde* du 1er juin.)

Quimper. Le Vieux-Marché.

Pierre Lautridou,
son époux,
Anna et Pierre Edern,
ses enfants
et leurs compagnons,
Mado,
sa petite-fille adorée,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Marie Alice LAUTRIDOU,
née PIRIOU,
avocat,

survenu le 12 mai 2024,
à l'âge de soixante-quatorze ans.

Marie Alice reposera au Vieux-Marché dans son Trégor natal.

Contact : ma.lautridou@gmail.com

Bergerac. Paris. Tonnerre. Réville.

Mme Thérèse Nallet,
son épouse,
Vincent Nallet,
son fils,
Alice-Sophie,
sa belle-fille,
Baptiste, Candice, Perrine, Basile,
ses petits-enfants,
Andrée Leroux,
sa belle-sœur,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Lacaze, Lafon, Leconte, Perdereau, Darbeau et Nallet,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri NALLET,
ancien secrétaire général de la JEC
(1963-1964),
directeur de recherches à l'INRA,
conseiller à la présidence
de la République (1981-1985),
ministre de l'Agriculture
(1985-1986 puis 1988-1990),
garde des Sceaux (1990-1992),
député de l'Yonne
(1986-1988 puis 1997-1999),
maire de Tonnerre (1989-1998),
conseiller général de l'Yonne
(1988-2001),
président du Haut Conseil
de la coopération agricole
(2015-2020),
président de Droits d'urgence
(2021-2022),
président
de la Fondation Jean-Jaurès
(2013-2022),

survenu le 29 mai 2024, à Paris,
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Martin de Réville (Manche), le mardi 4 juin, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

(*Le Monde* du 3 juin.)

Nora,
sa fille,
Annie, Pierre, Patrick,
ses frères et sœur,
Ses neveux et nièces,
Ses belles-sœurs
Ainsi que Ludovic,
Ses nombreux amis,

ont le chagrin de faire part de la disparition de

Michel ROTMAN,

survenue le 27 mai 2024,
à l'âge de quatre-vingts ans.

Il sera enterré auprès de

Josée.

Les obsèques auront lieu le mardi 11 juin, à 14 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e. Retrouvons-nous devant l'entrée principale du cimetière, 8, boulevard Ménilmontant.

Pour l'envoi de fleurs à son attention, au funérarium :
7, boulevard Ménilmontant,
75020 Paris.

Mme Elisabeth Terré,
son épouse,
Dominique, Sylvie (†), Béatrice, Michel,
ses enfants,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

François TERRÉ,
professeur émérite
de l'université
Paris-Panthéon-Assas,
membre de l'Institut,
commandeur
de la Légion d'honneur,

survenu le 27 mai 2024.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 4 juin, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris 16e.

Bruno Cotte,
président,
Bernard Stirn,
secrétaire perpétuel
Et les membres
de l'**Académie des sciences morales et politiques,**

ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

François TERRÉ,
membre de l'Institut,

survenue le 27 mai 2024.

Les obsèques seront célébrées le mardi 4 juin, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris 16e.

Anniversaire de décès

Le 4 juin 2020,

Daniel BONNECHÈRE.

Notre amour est vivant.

Michèle.

Communication diverse

Les Mardis de la Philo
et les Facultés Loyola Paris
proposent une journée de réflexion,
**le 13 juin 2024,
de 9 heures à 17 h 30
L'Intelligence Artificielle
et l'humain :
des liaisons dangereuses ?
Focus sur la défense et la santé**
réunissant praticiens de l'IA
et philosophes,
Alexeï Grinbaum,
le général (2S) Charles Palu,
Asma Mhalla,
le professeur Guillaume Assié,
Le docteur Julien Vibert,
Laurence Devillers,
Jean-Michel Besnier,
Eric Charmetant,
Romain Leroy-Castillo,
Raphaelle Taub,
Stéphane Ragusa.
Informations et inscription :
lesmardisdelaphilo.com
ou Tél. : 06 77 66 09 55.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Harold Thibault
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Le Monde
MARDI 4 JUIN 2024



ISABEL ESPANOL

Vienne se lève à l'Est

EUROPE, LES BIENFAITS DE L'ÉLARGISSEMENT 1|5 A l'approche du scrutin du 9 juin, « Le Monde » consacre une série d'articles à des villes et à des lieux ayant pleinement bénéficié de l'agrandissement de l'UE, depuis les années 1990. Première étape dans la capitale autrichienne, en plein renouveau

VIENNE - *correspondant régional*

De son bureau, au douzième étage du vaste et moderne siège de Siemens, en plein cœur d'un faubourg industriel de Vienne, Patricia Neumann peut contempler l'ampleur des changements qu'a vécus sa ville natale ces vingt dernières années. *« C'est massif surtout quand on pense aux blessures de l'après-guerre »*, estime cette figure du patronat viennois, 53 ans, qui a pris en 2023 la tête de la filiale autrichienne de l'entreprise allemande. Pour cette proeuropéenne convaincue, pas de doute, *« nous avons profité profondément de l'élargissement »* de 2004, lorsque huit pays ex-communistes, dont quatre directement voisins de l'Autriche (République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie), ont rejoint l'Union européenne (UE).

Avec son look futuriste, le campus Siemens City est un parfait exemple de cette renaissance de l'ancienne capitale des Habsbourg survenue à la faveur des vagues d'extension de l'UE vers l'Est opérées jusqu'en 2013. Ils ont subitement replacé la belle endormie des bords du Danube au centre de la carte du Vieux Continent. Inauguré en 2010, le campus de Siemens a d'ailleurs parfaitement rempli son objectif : faire de Vienne la tête de pont du conglomérat allemand pour conquérir les nouveaux marchés de cette « nouvelle Europe ».

Dans deux ailes de bureaux aérés, des ingénieurs et cadres administratifs *« de trente-sept nationalités différentes »* supervisent l'activité de *« 33 000 salariés »* dans une zone géographique qui s'étend jusqu'en Asie centrale. *« C'était logique d'établir notre centrale ici, les Autrichiens ont la même mentalité que les gens de l'Est depuis l'Empire austro-hongrois »*, sourit, en faisant la visite des lieux, Johann Schindler, vétéran du service de communication de l'entreprise.

Economiste à l'Institut de Vienne pour les études économiques internationales, Michael Landesmann formule cela un peu plus scientifiquement : *« Alors que nous étions un petit pays avec des entreprises moyennement compétitives, très dépendantes de l'Allemagne, l'élargissement nous a permis d'accéder à un marché plus grand au côté de pays à l'économie encore plus faible »*, avance-t-il, au sujet de cet énorme *« avantage compétitif »* dont a subitement bénéficié l'économie autrichienne. En 2020, l'institut Wifo avait estimé que le produit intérieur brut de ce pays d'environ neuf millions d'habitants était de 15 % supérieur à celui qu'il aurait été sans adhésion à l'UE.

Vienne revient pourtant de loin. Dans les années 1980, *« elle était considérée comme une ville mourante »*, rappelle son maire, Michael Ludwig, en poste depuis 2018. Ce social-démocrate pur jus ne montre aucune nostalgie pour cette période où la ville était grise et languissante. *« On était la ville la plus à l'est de l'Ouest, avec un avenir bouché »*, résume l'édile, aujourd'hui âgé de 63 ans en recevant dans un des salons de son gigantesque hôtel de ville construit au XIXe siècle.

Des murs aux plafonds, en passant par les portraits de ses prédécesseurs, tout évoque ici ce premier âge d'or. En 1900, Vienne est, avec plus de deux millions d'habitants, la troisième ville d'Europe, capitale d'un Empire austro-hongrois s'étendant sur la moitié du continent. Mais la ville va durement souffrir au cours du siècle. La dissolution de l'empire, en 1918, puis l'expulsion ou l'extermination de près de 200 000 juifs pendant la seconde guerre mondiale vont la faire plonger dans un profond déclin. Beaucoup croient alors qu'elle ne s'en remettra jamais. Pendant la guerre froide, Vienne est en quelque sorte le cul-de-sac du monde démocratique, entouré au nord et à l'est par le rideau de fer.

En 1988, sa population tombe sous le 1,5 million d'habitants. Mais l'histoire peut parfois tromper les projections démographiques : la chute du communisme en 1989, l'adhésion de l'Autriche à l'UE en 1995, et encore plus les élargissements successifs de l'Union en 2004, 2007 et 2013 vont tout changer. Subitement à mi-chemin entre les prolifiques industries allemandes et leur arrière-cour en plein développement en Hongrie, en Slovaquie ou en République tchèque, Vienne profite de son emplacement idéal. Les banques Erste ou Austria, le constructeur Strabag, l'assureur Vienna Insurance Group... les entreprises implantées dans la capitale autrichienne étendent leurs activités dans tous les pays anciennement communistes à leur plus grand profit.



En parallèle, des dizaines de milliers de travailleurs européens affluent, attirés par des salaires meilleurs, des loyers modérés et une qualité de vie reconnue. *« Début 2024, 200 000 Viennois avaient une nationalité des pays issus des élargissements à l'Est »*, rappelle Peter Wieser, directeur du département économie et statistique de la mairie de Vienne. En tête, les Polonais (55 000), suivis des Roumains (47 000), des Hongrois (37 000) et des Croates (31 000). Si l'on y ajoute les immigrés syriens, turcs et serbes, Vienne compte plus d'un tiers d'habitants étrangers, soit *« l'une des villes les plus diverses d'Europe après Bruxelles »*, d'après M. Wieser.

« MÉLANGE VIENNOIS »

Entre 2012 et 2022, la population de Vienne a progressé de plus de 13 %, soit la deuxième hausse la plus forte de toutes les grandes villes de l'UE, après Stockholm. Elle a franchi, de nouveau, en 2023, le seuil des deux millions d'habitants, tutoyant son record de 1916. *« Nous sommes revenus sous le feu des projecteurs »*, célèbre Michael Ludwig en saluant la contribution de ces immigrés à une ville redevenue un creuset d'identités européennes, ce que la mairie nomme le *Wiener Melange* (« mélange viennois ») en reprenant le célèbre nom du cappuccino de la ville.

Plus aucun des emblématiques cafés viennois ne pourrait d'ailleurs se passer des très appréciés serveurs hongrois, reconnaissables à leur accent traînant. A eux seuls, ils représentent déjà plus de 10 % de tous les employés du tourisme en Autriche. *« Ils appartiennent à la ville de Vienne depuis toujours »* rappelle à leur sujet Wolfgang Binder, le patron du plus vieux café de la capitale, le Frauenhuber, fondé en 1824, à une époque où Vienne attirait déjà des ressortissants de toute la Mitteleuropa. Seule différence, aujourd'hui, *« ils peuvent vivre à la frontière et être ici en une heure »*, explique cet Autrichien. Depuis que les frontières ont été abolies, on peut en effet rallier la République tchèque, la Slovaquie et la Hongrie depuis Vienne en train de banlieue. Près de 40 000 travailleurs frontaliers font chaque jour le déplacement. Même si les différences de rémunératisone sont un peu comblées en vingt ans, ils peuvent toujours espérer doubler leursalaire, tout en gardant ce petit parfum de l'Est propre à la capitale des Habsbourg. *« Budapest et Vienne ont été construites à la même époque, sous l'Empire austro-hongrois, sauf qu'ici c'est plus propre »*, estime Berci Bertalan, Hongrois de 26 ans, arrivé en 2023 pour essayer de prendre sa part du rêve viennois.

LA POPULATION DE VIENNE A PROGRESSÉ DE PLUS DE 13 % ENTRE 2012 ET 2022, SOIT LA DEUXIÈME HAUSSE LA PLUS FORTE DE TOUTES LES GRANDES VILLES DE L'UNION, APRÈS STOCKHOLM

Ce grand brun gagne sa vie en travaillant dans un McDonald's *« avec quasi uniquement des Hongrois comme collègues »*. Pour beaucoup de Hongrois comme lui, Vienne est aussi pratique pour échapper à l'atmosphère *« politiquement invivable »* de leur pays d'origine dirigé depuis 2010 (et de 1998 à 2002) par le nationaliste Viktor Orban. Ce jeune diplômé en théâtre ne se voyait pas faire des compromis avec le pouvoir pour essayer de percer. A Vienne il a pu trouver une troupe de théâtre magyarophone habituée à jouer deux à trois fois par semaine devant un public d'exilés.

GOULASCH ET CHOUX FARCIS

« Je dirais qu'un tiers des Hongrois de Vienne sont des intellectuels qui en avaient marre d'Orban », estime Balasz Pohle, directeur et metteur en scène de cette troupe. Lui est arrivé en 2015 pour essayer de faire du théâtre librement, sans trop s'éloigner de ses enfants restés à Budapest, accessible en deux heures et demie de train. *« Ici, on peut jouer ce qu'on veut. »* M. Pohle a notamment mis en scène des thèmes devenus trop sensibles en Hongrie, comme l'homosexualité. Vienne n'a certes pas l'énergie créatrice de Berlin, *« mais on est comme le théâtre d'une petite ville hongroise »*, compare-t-il.

A Vienne, chaque communauté des ex-pays de l'Est dispose ainsi bien souvent de troupes de théâtre et d'écoles du soir dans sa langue, et de cours de danse folklorique, passion commune à toute la région. Venus de Sofia, de Bucarest ou de Budapest, les groupes de musique aiment également se presser ici pour jouer devant leur diaspora. Et dans la rue, il suffit de tendre l'oreille pour entendre se mêler des bribes de hongrois, de roumain ou de slovaque, ou de s'asseoir à la table d'un restaurant pour déguster du goulasch ou des choux farcis. Contrairement aux craintes de « dumping social » exprimées par beaucoup d'Autrichiens au moment de l'élargissement, ces travailleurs de l'Est n'ont pas volé leurs emplois. *« Le dumping social ? C'était une fiction*, tranche l'économiste Michael Landesmann. *Les gens sont venus travailler dans le bâtiment ou l'assistance aux personnes et ont en réalité permis aux travailleurs autrichiens de progresser dans l'échelle. Un avantage énorme dans un pays vieillissant »*, estime-t-il, alors que le nombre d'actifs et de cotisants de nationalité autrichienne ne cesse de diminuer.

L'exemple le plus frappant est le système d'assistance à domicile précaire que l'Autriche a mis en place en 2007. Pour permettre aux personnes âgées dépendantes de pouvoir profiter d'assistantes de vie installées à demeure et disponibles 24 heures sur 24, le gouvernement leur a permis de faire faire venir des travailleuses de l'Est sous le statut d'autoentrepreneuse mal payée. *« Elles viennent pour deux à quatre semaines, payées soixante-dix à cent euros par jour, soit* [pour rémunération minimale] *à peine trois euros de l'heure »*, témoigne Flavia Matei, une architecte roumaine installée à Vienne depuis 2009 qui a lancé une association pour défendre ces travailleuses venant majoritairement de son pays.

« Je n'ai jamais vu une Autrichienne accepter de faire ce travail dans ces conditions », dénonce cette activiste. En 2017, le gouvernement, en coalition avec l'extrême droite alors au pouvoir, baisse les allocations familiales de ces travailleuses. *« Cette mesure était fondamentalement raciste »*, dénonce Mme Matei. Après des années de procédure, ces allocations ont d'ailleurs fini par être remboursées sur décision de la Cour de justice de l'UE.

Plus généralement, beaucoup d'Autrichiens refusent d'admettre qu'ils sont parmi les grands gagnants de la construction européenne. Selon le dernier sondage Eurobaromètre, 39 % des Autrichiens, soit le taux le plus élevé de toute l'UE, restent persuadés que leur pays n'a pas profité de l'UE. Le Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ) – d'extrême droite et eurosceptique – frôle d'ailleurs 30 % dans les sondages pour les élections européennes. Pour sa campagne, il a placardé dans tout le pays des affiches appelant à *« stopper la folie de l'UE »* et jouant avec l'idée d'un « Öxit » qui serait une catastrophe pour Vienne. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

Prochain article *Timisoara, en Roumanie*

Le Printemps des comédiens fête le théâtre

A Montpellier, le festival, qui dure jusqu'au 21 juin, mêle découvertes et valeurs sûres, de Tchekhov aux Atrides

REPORTAGE
MONTPELLIER - *envoyée spéciale*



Muriel Sago dans « Gaviota (Mouette) », par Guillermo Cacace, en mai, à la salle Apacheta, à Buenos Aires. FRANCISCO CATROS PIZZO

L'air était frais, pour ne pas dire frisquet, sous la magnifique pinède du Domaine d'O de Montpellier, où prennent plaisir à se retrouver professionnels et spectateurs pour les deux soirées d'ouverture du Printemps des comédiens, jeudi 30 et vendredi 31 mai. Et ce fut une belle ouverture, qui a offert les bonheurs variés de la découverte et des retrouvailles avec des valeurs sûres, à l'image du cocktail savamment dosé proposé par le festival jusqu'à sa clôture, le 21 juin. Découverte formidable, avec *Gaviota (Mouette)*, signé par l'Argentin Guillermo Cacace. Retrouvailles heureuses avec les Atrides et Jean-François Sivadier pour *Portrait de famille. Une histoire des Atrides*, spectacle positivement génial, portant haut l'exigence d'un théâtre populaire.

Sur l'autre rive, la pièce de Cyril Teste d'après *Platonov*, de Tchekhov, a, lui, souffert pour sa première montpelliéraine, des conditions de représentation en plein air dans l'amphithéâtre du domaine, pénalisé par un mistral pas vraiment gagnant. Nous reviendrons sur ce spectacle plus que prometteur quand il sera repris au Théâtre des Amandiers de Nanterre (Hauts-de-Seine), en salle, à la rentrée.

Le festival a commencé dans une cabane, avec cette *Gaviota* également adaptée de Tchekhov, qui a cueilli les spectateurs aux tripes et au cœur. Rien de plus simple, pourtant, en apparence, que cette proposition du metteur en scène Guillermo Cacace, qui a fondé, en 2003, à Buenos Aires, un studio de création et de recherche théâtrales. Quand on entre dans la cabane Napo, cinq comédiennes sont déjà installées autour d'une grande table jonchée de verres et de paquets de chips, et l'on s'assied avec elles, dans une proximité qui serait celle d'une réunion entre amis.

C'est peu de dire que Guillermo Cacace ramène *La Mouette* à son essence, en la concentrant sur ses cinq protagonistes majeurs : Nina, Kostia, Arkadina, Boris et Macha. Macha qui, ici, devient le personnage principal, en qui s'incarnent à la fois la douleur d'aimer sans retour et celle de ne pas avoir accès à la transcendance qu'offre l'art : un de ces « personnages secondaires » sans qui les autres, les grands de ce monde, ne pourraient vivre, mais que pourtant ils effacent. A ces personnages-là, Tchekhov a donné une grandeur que Guillermo Cacace et Clarisa Korovsky, l'actrice qui l'interprète, amplifient encore.

Tout, ici, repose sur l'intelligence dans la lecture de la pièce, sur la manière de vivre au plus intime ses enjeux fondamentaux, son humanité profonde, et sur le jeu. Débarrassées de tous les colifichets théâtraux possibles, les comédiennes, habillées comme vous et moi, se concentrent sur l'intensité de ce jeu qui passe par la voix et les regards, et sur une économie de gestes puisqu'elles restent assises tout au long de la représentation – ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de corps dans cette *Gaviota*. C'est un tour de force, mine de rien, qu'accomplissent, outre Clarisa Korovsky, Marcela Guerty (Boris), Paula Fernandez MBarak (Arkadina), Muriel Sago (Kostia) et Romina Padoan (Nina).

Guillermo Cacace ramène « La Mouette » à son essence, en la concentrant sur les cinq protagonistes

Et tout Tchekhov est là, les espoirs en fuite, la vie qui passe dans l'ennui et la médiocrité, le sentiment d'échec, la douleur de l'amour qui rate systématiquement sa cible : un tragique passé au tamis d'un stoïcisme plein d'élégance, mais qui n'en atténue pas pour autant l'intensité de la souffrance. Elle nous portera longtemps au cœur sur ses ailes blessées, cette *Gaviota*. Macha, Nina, etc., c'est elles, c'est nous, dans ce théâtre, on ne peut plus talentueux et fraternel.

Famille maudite

Portrait de famille. Une histoire des Atrides s'offre comme l'opposé de *Gaviota*, sur le vaste plateau du Théâtre Jean-Claude-Carrière : une grande forme, une troupe nombreuse, quatre heures de théâtre d'une inventivité folle, qui passent comme dans un rêve. Jean-François Sivadier a travaillé avec une partie de la promotion 2023 du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, mais il ne s'agit en rien d'un spectacle d'école, comme il y en a chaque année, mais bien d'une véritable création dans laquelle l'auteur-metteur en scène a mis tout son talent, signant ainsi un de ses spectacles les plus magistraux.

Tout commence, sur la scène au sol bleu nuit piqueté d'éclats scintillant comme des étoiles, en une sorte de cosmos inversé, par l'histoire d'Iphigénie. La guerre de Troie est déclarée, Agamemnon est sommé par la déesse Artémis, qui tire les ficelles de ces pantins que sont les pauvres mortels, de sacrifier sa fille. A partir de là, Sivadier remonte dans l'histoire des Atrides, cette famille maudite en qui s'incarne la soif intarissable de vengeance chez l'être humain, et sa sophistication dans la torture de son prochain,

Jean-François Sivadier injecte une bonne dose de comique dans le tragique, en champion des ruptures de ton

en puisant aussi bien chez Euripide que chez Eschyle, Sophocle ou Sénèque.

Voici donc Thyeste et Atrée, les deux frères damnés, l'un offrant à l'autre la dévoration de ses propres enfants ; voici Egisthe, l'enfant non dévoré et dévorateur, voici Electre, l'enragée, voici Clytemnestre, flamboyante et meurtrière dans son malheur sans recours.

L'inceste rôde à tous les étages, comme un postulat anthropologique qu'il va s'agir de changer pour faire civilisation, avant qu'une nouvelle génération, représentée par Oreste, ne vienne interrompre le cycle infernal et ne décrète ouvert le temps de la justice des hommes, sans que les dieux de fiction s'en mêlent. Le récit, tel que Sivadier l'a cousu main, est d'une clarté épatante : rarement on aura cheminé aussi bien dans cette histoire des Atrides, non seulement dans son déroulé, mais aussi dans le rôle que joue le mythe, hier et aujourd'hui, comme métaphore destinée à ce que les hommes comprennent leurs passions et tentent de les purger.

A partir de là, Sivadier metteur en scène déploie, avec une liberté souveraine, un théâtre on ne peut plus ludique et vivant. Les Atrides, avec lui, sont un grand jeu où Iphigénie est une collégienne en Perfecto de cuir noir et jupe plissée, où le fantôme de Thyeste se trimballe avec son nuage de fumée directement émis sous son heaume, où la déesse Artémis est une meneuse de cabaret peroxydée toute vêtue de vert étincelant. Un théâtre où une simple toile peinte éclaboussée de sang suggère le meurtre, où les grands airs d'opéra côtoient les chansons idiotes, où les registres se télescopent avec une aisance éberluante, et où Shakespeare vient même faire un petit tour, car il n'est normal puisqu'il est l'héritier glorieux des tragiques grecs.

Comme à son habitude, Sivadier injecte une bonne dose de comique dans le tragique, en champion des ruptures de ton, qu'il manie en musicien qu'il est tout autant qu'homme de théâtre. Ce qui ici prend tout son sens : celui d'une mise à distance où il ne s'agit pas de prendre au premier degré toutes ces histoires (même si la cruauté du réel n'a souvent rien à leur envier). Nous sommes tous mangés aux mythes, autant en rire, plutôt que d'être obligés d'en pleurer.

Energie irrésistible

L'énergie irrésistible de ce *Portrait de famille* est portée par la troupe de ces quatorze acteurs débutants à qui Jean-François Sivadier a fait un superbe cadeau, et qui le lui rendent bien. Nommons-les, pour les principaux, ces jeunes comédiens à qui l'on souhaite un bel avenir : Aristote Luyindula (Agamemnon), Marine Gramond (Clytemnestre), Olivia Jubin (Iphigénie), Rodolphe Fichera (dans différents rôles), Walid Caïd (Oreste), Olek Guillaume (Achille) et enfin Sébastien Lefebvre, fil rouge du spectacle dont il est à la fois l'aède et le Monsieur Loyal. Magnifique comédien-clown improvisateur, qui s'inscrit dans l'héritage de ce jeu si particulier développé par Jean-François Sivadier et incarné par Nicolas Bouchaud : un jeu au sens plein et entier du terme, qui consiste à jouer avec les personnages plutôt que de les incarner au sens classique, et à envoyer la balle au bond aux spectateurs, en explosant ce que l'on appelle au théâtre le « quatrième mur ».

Ainsi vont ces Atrides menés tambour battant. Le théâtre exulte, les spectateurs aussi. Le printemps est pourri ? Pas au théâtre, qu'on se le dise. ■

FABIENNE DARGE

***Gaviota (Mouette)**, d'après Tchekhov, par Guillermo Cacace.*
***Sur l'autre rive**, d'après Platonov, de Tchekhov, par Cyril Teste. Théâtre Nanterre-Amandiers, du 27 septembre au 13 octobre, puis tournée jusqu'en mars 2025.*
***Portrait de famille. Une histoire des Atrides**, par Jean-François Sivadier. Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, du 18 au 29 septembre, puis au Théâtre du Rond-Point, à Paris, en juin 2025.*

Le Monde
MARDI 4 JUIN 2024

« Drumming » version XXL en terre africaine

La pièce revisitée d'Anne Teresa De Keersmaeker sera jouée du 5 au 8 juin à Bobigny, puis à La Villette



« Drumming XXL », à l'Ecole des sables, à Toubab Dialaw (Sénégal), le 23 mai. KARO ZEN

REPORTAGE

TOUBAB DIALAW (SÉNÉGAL)

Une immense toile blanche jetée comme une tente ouverte à tous les vents. Au sol, du sable jaune et doux encercle un plancher léger. Cet espace insolite est celui du studio de répétition de l'Ecole des sables, installé dans le village de pêcheurs de Toubab Dialaw, à 50 kilomètres au sud de Dakar. Les nomades qui s'y réfugient sont des danseurs venus de toute l'Afrique, et du monde entier.

Lundi 20 mai, alors que la Pentecôte bat son plein avec l'incroyable pèlerinage de Popenguine, qui attire des milliers de catholiques venus à pied de différentes régions, ils sont une vingtaine de danseurs à travailler dur. Soufflant, suant, ils soulèvent des vagues d'intensité qui projettent loin sur la brousse environnante leur soif de mouvements, de sensations. A quelques pas, un dinosaure en métal sculpté par Soly Cissé les contemple, planté sur un paysage lunaire de gros rochers noirs.

Ce plateau unique a été créé en 1998 par l'artiste sénégalaise Germaine Acogny, figure de premier plan du spectacle vivant. Le lieu porte le nom de sa grand-mère paternelle et prêtresse Yoruba, Aloopho. *« Elle était aussi danseuse vaudoue et avait un certain pouvoir spirituel qu'elle m'a transmis, car le pouvoir se passe de femme à femme,* explique Germaine Acogny. *Donner son nom au premier studio du centre était une façon de marquer ma reconnaissance et de dire qu'elle est toujours présente parmi nous, et protège ceux qui viennent ici. »*

L'Ecole des sables est *« la forêt sacrée des temps modernes »*, selon sa fondatrice. Cette ruche de folie, plaque tournante des interprètes africains, est aujourd'hui connue du monde entier grâce à la recréation, démarrée en 2020, du *Sacre du printemps*, œuvre monstre chorégraphiée en 1975 par Pina Bausch (1940-2009), qui fut confiée à trente-huit danseurs de quatorze pays d'Afrique.

Dans la foulée de cet événement, elle abrite un nouveau projet, très ambitieux, intitulé *Drumming XXL*. Il revisite la pièce historique créée en 1998 pour douze interprètes sur une partition de percussions signée Steve Reich par la chorégraphe belge Anne Teresa De Keersmaeker. Ils seront plus de soixante étudiants, issus de l'Ecole des sables, du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP) et de P.A.R.T.S., le centre de formation piloté par Anne Teresa De Keersmaeker, à Bruxelles, à se croiser sur scène dans le cadre des Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis, qui se tiennent jusqu'au 15 juin.

Un tressage de références illumine cette troupe éphémère composée d'éclatantes personnalités

« Danse abstraite et complexe »

Cette production qui voit grand naît dans l'esprit en ébullition de Cédric Andrieux, directeur des études chorégraphiques au CNSMDP jusqu'en août 2023, aujourd'hui directeur du Ballet de l'Opéra de Lyon. *« Je désirais faire collaborer des élèves de P.A.R.T.S. et du CNSMDP autour d'une œuvre d'Anne Teresa De Keersmaeker,* précise-t-il. *L'idée de* Drumming XXL *est née, et Anne Teresa y a répondu favorablement en insistant sur le fait que la partition de Reich était inspirée du rythme d'une musique d'une tribu d'Afrique de l'Ouest, la tribu Ewé, et qu'il fallait le prendre en compte. »* La participation de l'Ecole des sables, codirigée depuis 2020 par Alesandra Seutin et Wesley Ruzibiza, s'impose. Et De Keersmaeker dit oui. Sur les soixante-cinq spectacles chorégraphiés en quarante-cinq ans par l'artiste belge, *Drumming* rayonne.

« C'est la deuxième pièce que j'ai écrite sur du Steve Reich, après Fase *en 1982,* souligne De Keersmaeker. *C'est une autre approche du minimalisme et une incroyable invitation à la danse. Elle est basée sur une longue phrase et un travail de composition ainsi qu'une architecture très rigoureuse qui offrent aussi la liberté aux étudiants de transformer le vocabulaire. »*

Cette opération est un gros morceau, où le dialogue et l'échange accélèrent le cardio de l'humain dans l'art. C'est Clinton Stringer, répétiteur et chargé de transmettre *Drumming* depuis dix ans aux élèves de P.A.R.T.S. notamment, qui tient les rênes. *« Je n'ai jamais remonté* Drumming *avec autant d'interprètes d'horizons différents,* glisse-t-il. *La danse de cette pièce de répertoire est abstraite et complexe, très occidentale d'une certaine manière, et basée sur la géométrie. Le défi est de la faire interpréter par des danseurs aux techniques aux antipodes. »*

Sur le terrain sénégalais, seuls vingt-trois danseurs sur la soixantaine – les quarante de P.A.R.T.S. connaissent déjà la partition – profitent de cette résidence exceptionnelle de création, démarrée début mai. Douze sont « sablistes » et ont été sélectionnés sur trente interprètes. Les onze autres sont les étudiants de master 1 du CNSMDP, accompagnés par Muriel Maffre, directrice des études chorégraphiques. La benjamine, Pauline Arona Semedo Tavarez, 18 ans, ressort ambulant, est une experte en dancehall, danse originaire de la Jamaïque. Le plus âgé, Jules Romain Djihounouck, 32 ans, repéré dans la compagnie d'Amala Dianor et aussi chorégraphe, libère une gestuelle flexible témoignant de la richesse de son parcours, entre contemporain, classique, styles traditionnels et hip-hop.

Ce tressage de références illumine cette troupe éphémère composée d'éclatantes personnalités. Divisés en deux groupes mélangés, les étudiants répètent, qui sous la houlette de Clinton Stringer, qui sous celle de Moya Michael, également experte dans le style De Keersmaeker. Entre vidéo du spectacle originel, observation des croquis des déplacements et démonstrations des mouvements qu'ils possèdent dans leur moelle, le duo a d'abord enseigné pendant une semaine la fameuse *« phrase de trois minutes composées de sept cellules »* autour de laquelle *Drumming* s'enroule et se déroule, sous le feu des percussions de Reich. *« C'est le "pattern" de la spirale de Fibonacci qui est au cœur de* Drumming, *ainsi qu'un travail sur les carrés »*, décrit Stringer.

Claquements métalliques, frappes sourdes plus végétales, glouglous quasi aquatiques, les sons de Reich résonnent dans l'air. Ils impulsent le jet multidirectionnel de De Keersmaeker. Les bras jaillissent net et droit pendant que les jambes bondissent et cabriolent. Soudain, la tête dodeline, le corps tire-bouchonne pour repartir sec. *« Il y a des suspensions et des attaques fortes »*, indique Clinton Stringer. Et un débit dynamique dans les courses, les retournements d'humeur à conserver en dépit de la grosse chaleur. Autant dire qu'il faut aller chercher son énergie au plus profond de soi.

Valoriser l'identité de chacun

« Mais c'est quoi, l'histoire ? », avait d'abord demandé Bop Chris Lopez avant de découvrir, non sans émerveillement, que *« c'était la géométrie qui inspirait le mouvement et que la danse peut être inspirée par tout »*. Passé par le cirque, l'acrobatie et le trapèze dès l'âge de 9 ans, ainsi que par le hip-hop, entre autres, à Dakar, il savoure l'expérience à fond. *« La danse est assez classique, avec beaucoup de suspensions,* analyse-t-il. *Nous, interprètes africains, sommes plutôt dans la terre et le groove, mais nous nous adaptons. Les percussions de Reich aident beaucoup. »*

Les enjeux de cette transmission varient. Elsy Robert a *« surtout aimé apprendre la phrase de base »*. Elle poursuit : *« J'adore la manière de bouger d'Anne Teresa De Keersmaeker, avec quelque chose de piquant et de relâché à la fois. C'est une énergie de femme forte avec des épines dans le mouvement, mais ce n'est jamais monotone. »*

Même enthousiasme chez Kenza Kabisso, qui s'emballe pour *« cette danse libre et puissante avec beaucoup de contrastes »*. La particularité de *Drumming* est de dégager des bulles d'invention qui valorisent l'identité de chacun. A condition d'avoir envie de se jeter à l'eau. *« C'est une pièce historique et j'avais beaucoup d'attentes, car j'aime m'adapter à une esthétique,* confie Jules Majani. *Je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait autant d'espace pour la créativité personnelle, mais proposer des choses en trio, par exemple, oblige à être très à l'écoute des autres. »* Pour des résultats spectaculaires épatants. Sidérant, El Hadji Mbaye Faye, dit « Prince », passé par l'afro-house et les danses urbaines et traditionnelles, relie le tout au style de De Keersmaeker dans des salves superbes aussi joueuses que nerveuses. Ce qui claque, quand on voit le groupe, c'est la beauté de la cohésion, du soutien mutuel et du plaisir à partager le plateau.

« Au-delà d'intégrer une écriture, le cœur du travail ici, selon moi, est la place donnée aux rencontres avec des cultures différentes, dit Pierre Morillon. *Cela développe des qualités d'interactivité. »* Quant au cadre de l'Ecole des sables, il majore une parenthèse que tous vivent comme une chance. *« On danse ensemble, on mange ensemble, on passe la journée ici ensemble,* ajoute Charlotte Le Bail. *Ce lieu où l'on écoute la nature, les oiseaux, où l'on voit des animaux, est plein d'une énergie tellement positive. On ne va pas avoir envie de partir. »* ■

ROSITA BOISSEAU

LE CONTEXTE

Coproduction

Drumming XXL résulte d'une coproduction unique rassemblant les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, la MC93, à Bobigny, La Villette, à Paris, et P.A.R.T.S., à Bruxelles, en partenariat avec l'Ecole des sables, à Toubab Dialaw. Le spectacle est à l'affiche du 5 au 8 juin à la MC93 et pour deux représentations, le 9 juin, en plein air et gratuitement, à l'Espace chapiteaux de La Villette. Cette production a bénéficié du soutien de Paris 2024 dans le cadre de l'Olympiade culturelle. Réservations au 01-55-82-08-00.

A Jumièges, l'art métaphysique de Laurent Grasso

L'artiste s'empare des espaces de l'abbaye avec des œuvres mêlant mythes, religion et sciences occultes

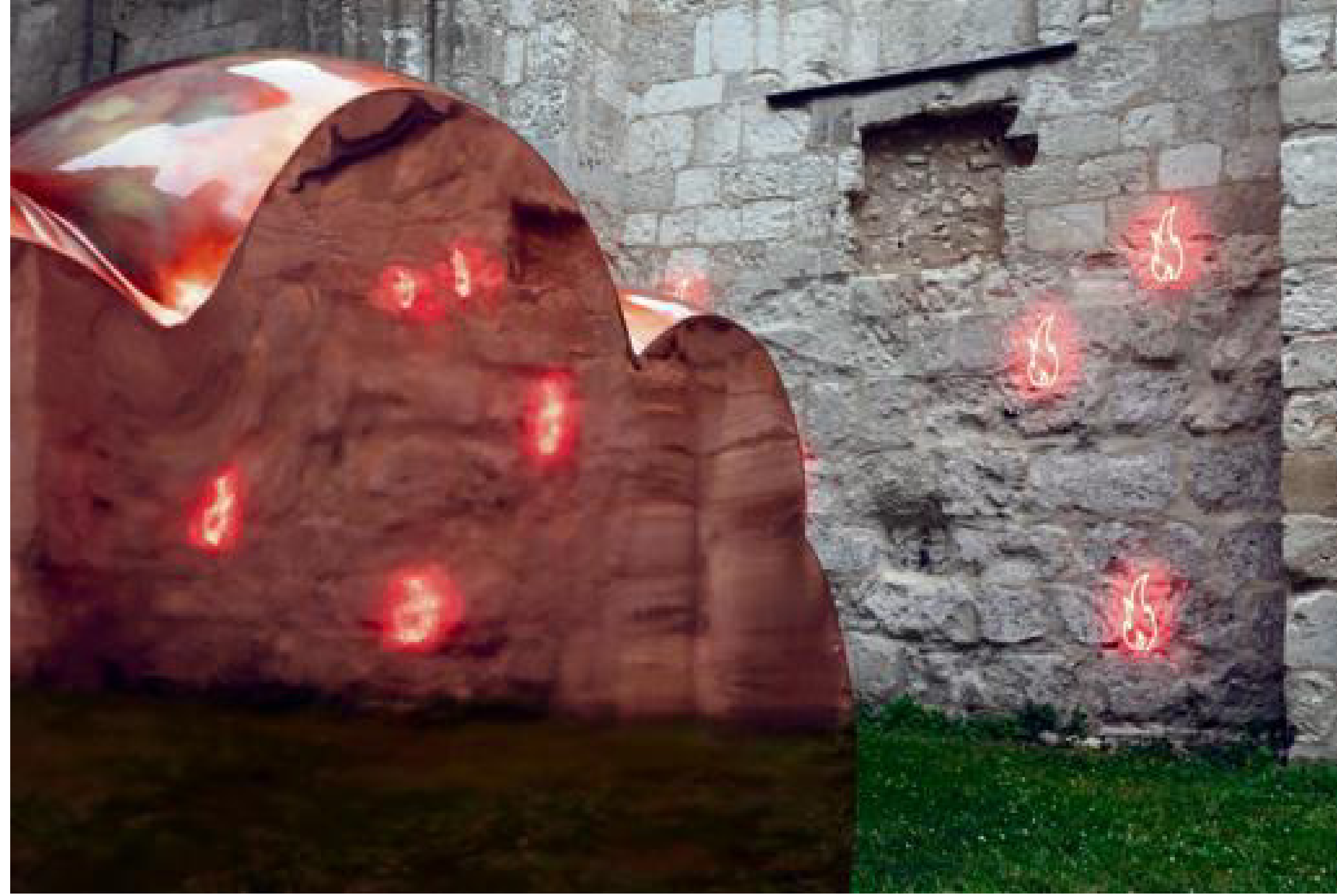
EXPOSITION

JUMIÈGES (SEINE-MARITIME) - *envoyé spécial*

L'histoire de l'abbaye de Jumièges (Seine-Maritime) est une suite de désastres. Après un premier monastère carolingien ravagé par les Vikings en 841, un second est édifié entre le XIe et le XIIIe siècle. En 1562, il est pillé par les Huguenots. En 1795, ce qu'il en reste, partiellement restauré entre-temps, est vendu comme bien national et employé comme carrière de matériaux de construction. En 1802, le propriétaire fait exploser le chœur pour se fournir plus vite en pierres. Les dégradations cessent après 1830, mais Jumièges n'est plus qu'une vaste ruine: nef dépourvue de sa voûte, bâtiments conventuels réduits à leurs murs ou à quelques colonnes.

Etre invité à y intervenir est donc, pour un artiste d'aujourd'hui, un exercice délicat. Ne devrait-il pas de surcroît devoir négocier avec les contraintes que l'administration des Monuments historiques aime à multiplier, il lui faut d'abord affronter l'architecture, ses dimensions monumentales et ce qu'ont de follement spectaculaire ces vestiges. Laurent Grasso a néanmoins accepté l'épreuve. Elle ne pouvait que le tenter. Il a l'expérience du gothique, ayant exposé en 2022 au Collège des bernardins, à Paris. Les références aux primitifs italiens sont aussi fréquentes dans ses travaux que celles qu'il fait aux religions, aux mythes et aux sciences occultes.

L'un de ses sujets préférés est le nuage, que, dans vidéos et peintures, il fait glisser lentement là où il ne saurait y en avoir, dans une rue à hauteur d'homme ou dans une église. Aussi n'est-il pas surprenant que, sur le sol herbeux de ce qui fut l'église Notre-Dame, soient posés des nuages de cuivre. L'une de leur face est lisse et réfléchissante. L'autre est faite de volumes courbes amoncelés et des irisations circulent à la surface du métal. Selon les instants – le climat normand n'est pas toujours au beau fixe –, leurs surfaces diffusent des lueurs de forge ou renvoient la lumière solaire. On peut n'y voir que des nuées moutonnantes; mais rien n'empêche d'y voir aussi des moitiés d'encéphales ou, dans un autre registre, les fumées des destructions endurées par l'abbaye.



Exposition « Clouds Theory », à l'abbaye de Jumièges (Seine-Maritime), en mai. TANGUY BEURDELEY/LAURENT GRASSO/ADAGP, PARIS, 2024/COURTESY PERROTIN

Figure polysémique

La diversité des significations possibles caractérise de même les signes de néon que Grasso fait se multiplier sur les murs de pierre. Ecarlates, 48 pictogrammes de flamme y sont dispersés. Rappel encore des incendies qui martyrisèrent les bâtiments, bûcher de la Saint-Jean, symbole de force? On ne choisira pas. Pas plus qu'entre les divers sens qui peuvent être donnés aux trente yeux dessinés en néon bleu, tant l'œil est aussi une figure polysémique. La suite de quinze dates en tubes blancs disposées sur un très haut mur est d'une interprétation plus contrainte. La plus ancienne, 536, est celle, suppose la science, d'une éruption volcanique qui obscurcit le ciel et détermina des famines.

La dernière est 2182, quand l'astéroïde 101955 passera près de la Terre, avec une probabilité d'impact de 1 sur 2700. Grasso compose une chronique de la planète, scandée de catastrophes humaines – peste noire en 1348, tremblement de terre de Lisbonne en 1755 – et d'événements astronomiques – passage de la comète de Halley en 1066, mentionnée dans la tapisserie de Bayeux, ou d'un autre astéroïde qui pourrait heurter la Terre en 2046. La pensée de la fin du monde est omniprésente, mais le plus souvent de façon à peine visible. Elle s'accroche aux ruines, elle y niche, si l'on peut dire, mais sans emphase ni tragique appuyé: elle passe comme un spectre.

Laurent Grasso prend aussi possession du logis abbatial, construit au XVIIe siècle. Il a lui aussi brûlé, accidentellement, en 1974 et, après reconstruction, est devenu musée lapidaire. Dans ces salles sombres, près de gisants et de statues qui ont échappé à tant de malheurs, sont placées des œuvres qui, tout en se répondant entre elles, témoignent de la diversité des

> **L'un de ses sujets préférés est le nuage, que, dans vidéos et peintures, il fait glisser là où il ne saurait y en avoir**

modes de création propre à l'artiste. Le cuivre, l'argent et le verre sont associés pour construire des machines mystérieuses, en mémoire de l'écrivain Raymond Roussel et de l'artiste Marcel Duchamp autant que de l'anthropologue Rudolf Steiner et du très controversé ingénieur Georges Lakhovsky, qui croyait au pouvoir universel de l'électromagnétisme.

Deux huiles sur bois, l'une dans le style du Quattrocento toscan, l'autre dans celui du paysagisme exotique du XIXe siècle européen, dépeignent des événements anormaux qui auraient eu lieu jadis: les rayons d'or jaillis d'une soucoupe volante tombent sur des chevaliers du temps du peintre florentin Paolo Uccello et un rectangle noir volant projette son ombre funeste sur une nature tropicale. Le même survole les jungles d'*Orchid Island*, titre d'une vidéo en noir et blanc qui devient oppressante chaque fois que ce rectangle apparaît au-dessus des arbres et de la mer. Or le lieu n'est pas anodin: l'île des Orchidées (Lanyu), proche de Taïwan, est souillée depuis 1982 par une immense décharge nucléaire contre laquelle les populations locales ont protesté en vain. C'est encore un exemple de la façon dont l'artiste travaille, par sous-entendus cryptés.

Les mêmes réflexions s'appliquent aux deux autres vidéos, *Otto*, de 2018 et *Artificialis*, de 2020. Les revoir permet de vérifier avec quelle dextérité Grasso sait jouer de toutes les ressources du numérique pour faire apparaître des séquences à la fois impossibles et symboliques: colonnes de feu jaillissant de la banquise, nuage prisonnier d'une sphère transparente qui passe au-dessus d'un désert de sel blanc, autres sphères s'échappant d'une faille parmi les rochers. Les sources sont nombreuses: mythologie des peuples aborigènes du nord de l'Australie, prodiges et miracles communs à tant de religions, mémoire de la science-fiction, ravages actuels de la pollution, terreur nucléaire, possible disparition de la vie. Aucun lieu ne pouvait donc mieux convenir à Grasso que les ruines de Jumièges. ■

PHILIPPE DAGEN

Clouds Theory. Abbaye de Jumièges, 24, rue Guillaume-le-Conquérant, Jumièges (Seine-Maritime). Jusqu'au 29 septembre. Abbayedejumieges.fr

La chanteuse SZA a ensoleillé We Love Green

Au bois de Vincennes, le festival a réuni 110 000 personnes malgré une météo pluvieuse

MUSIQUE

Pour apprécier la programmation du festival We Love Green, cette année, il fallait aimer la pluie, la boue, la marche et le vélo. Gare à ceux qui avaient renoncé à leurs bonnes résolutions écologistes pour se protéger des averses dans le confort d'une voiture, les véhicules de la fourrière embarquaient la moindre auto ou moto garée hors des clous. Les organisateurs avaient prévenu: zéro parking, sauf pour les vélos. La météo désastreuse du vendredi 31 mai et du samedi 1er juin, qui avait transformé le site du bois de Vincennes en parcours du combattant, n'a pourtant pas empêché 110 000 festivaliers de venir lors de cette édition pour danser sur une programmation plus rap et électro. Il fallait juste troquer les baskets blanches contre des bottes en plastique ou des Doc Martens, les tenues affriolantes contre des vêtements de pluie, de couleur rose ou fluo.

Dimanche 2 juin au soir, la star américaine du R'n'B SZA, avec ses quatre Grammy Awards, n'a pas eu ce problème, le soleil était de retour, et la chanteuse ne se déplace qu'en cargo à en croire sa scénographie. La jeune trentenaire, ancienne étudiante en biologie marine, a adapté pour les festivals le show de sa précédente tournée, *SOS*, du nom de son deuxième album solo, signé chez TDE, label californien de Kendrick Lamar, qui était passé par l'Accor Arena, à Paris, en juin 2023.

> **La star du R'n'B a interprété tous ses tubes, de « Love Galore » à « Supermodel », en passant par « SOS »**

Cette fois-ci, elle jouait devant une marée humaine, au moins trois fois la capacité de la salle parisienne. Elle a chanté tous ses tubes, de *Love Galore*, où son phrasé rap et son chant puissant ont bouleversé le R'n'B, à *Supermodel* en passant par *SOS*. Partant du port de Long Beach pour une virée en bateau dans des fjords imaginaires, croisant là un sous-marin, ici des méduses, se transformant en sirène ou revivant son passé de *cheerleader* le temps d'un grand écart. Sur scène, on retrouve le phare qui s'était élevé dans la salle, en juin 2023, à l'Accor Arena.

La chanteuse, née dans le Missouri, élevée par une mère chrétienne et un père musulman, attrape, en fin de concert, un drapeau palestinien qui flottait dans le public. Comme son collègue Kendrick Lamar, SZA dissimule ses musiciens derrière le décor, ne faisant venir sur le devant de la scène que la guitariste ou le bassiste, le temps de quelques morceaux. La tête d'affiche du We Love Green et du prochain Glastonbury en Angleterre a tenu toutes ses promesses, tout comme la révélation masculine des Victoires de la musique, Yamê, qui, lui, a réussi à retranscrire en festival l'ambiance des jams de musiciens qu'il fréquente dans Paris pour présenter son premier album, *Elowi*. Avec trois choristes, son batteur, guitariste et bassiste, le pianiste a même tenté une rencontre avec cinq danseurs hip-hop le temps du remix house et baile funk de son titre *Bahwai*.

Eddy de Pretto et Burna Boy

Quelques heures plus tard, Eddy de Pretto se produisait à la Clairière. Lui ne cache pas ses musiciens, il les présente, au contraire, dès le début de son concert un par un, sauf qu'ils ne sont pas présents sur scène. Ils ont été filmés au préalable dans un studio qui a des airs de hangar. L'auteur de *Kid* ou de *R + V*, extrait de son dernier album, *Crash Cœur*, joue avec cette bande-son et vidéo, s'intercale au millimètre près, prend le temps de faire chanter le public sur *Fête de trop* puis remontre ses musiciens. L'illusion est parfaite.

Vendredi 31 mai, le Nigérian Burna Boy, star de l'afrobeat, était venu, lui, avec tous ses musiciens, section de cuivre compris et sans sa scénographie, un manège de cirque, qu'il avait présenté à Paris La Défense Arena. Avec musiciens ou DJ, les rappeurs francophones, eux, Ninho, Luidji, Hamza, Tif ou Josman – programmés, samedi 1er juin, devant un public conquis, avant les stars de l'électro, le Canadien Kaytranada et sa house tranquille ou la turbine Justice – étaient aux anges: *« Paris, vous êtes la ville des champions. C'est une dinguerie, vous êtes beaucoup, je crois que c'est la première fois que je joue devant autant de monde à Paris, vous me faites kiffer de ouf. »*

Le duo de drum'n'bass anglais, Chase & Status, producteurs de certains tubes de Rihanna, jouaient, eux, vendredi 31 mai, devant beaucoup moins de monde, mais c'était un des meilleurs DJ sets de cette édition particulièrement réussie de We Love Green, malgré les aléas climatiques. ■

STÉPHANIE BINET

ART

Une militante écologiste interpellée après une action contre une œuvre au Musée d'Orsay, à Paris

Une militante écologiste de Riposte alimentaire a été interpellée, samedi 1er juin, après une action contre *Les Coquelicots* (1873), de Claude Monet, au Musée d'Orsay, à Paris, qui entend porter plainte. *« Une personne ayant recouvert un tableau puis collé ses mains sur l'œuvre »* a été appréhendée, a indiqué une source policière. Après examen et traitement par une restauratrice, l'œuvre, protégée par une vitre a été raccrochée, a précisé la direction du musée, annonçant son intention de poursuivre la militante en justice. – *(AFP.)*

MUSIQUE

En Géorgie, un concert de solidarité pour les manifestants arrêtés

Des milliers de Géorgiens se sont rassemblés, dimanche 2 juin, à Tbilissi, à l'occasion d'un concert destiné à collecter des fonds pour les manifestants arrêtés lors des semaines de protestation contre une loi controversée sur l'« influence étrangère ». Le Parlement géorgien a contourné, mardi 28 mai, un veto présidentiel et adopté définitivement cette loi sur l'« influence étrangère », malgré les avertissements de l'Union européenne et de Washington. – *(AFP.)*

CINÉMA

Le chat Garfield domine le box-office américain

Garfield. Héros malgré lui, l'adaptation par Sony des aventures humoristiques du célèbre chat roux, fainéant et amateur de lasagnes, a pris la tête du box-office nord-américain pour sa deuxième semaine dans les salles, selon les projections du cabinet spécialisé Exhibitor Relations, dévoilées dimanche 2 juin. Le cinquième volet de la saga postapocalyptique *Mad Max, Furiosa*, avec Anya Taylor-Joy, ne pointe qu'à la troisième place du podium, *La Planète des singes. Le nouveau royaume* s'adjugeant, lui, la quatrième place. – *(AFP.)*

TÉLÉVISION

Le documentaire « Afghanes » remporte le Grand Prix du Figra

Le Grand Prix du Figra, le festival du grand reportage d'actualité, a été remporté, samedi 1er juin, par Solène Chalvon-Fioriti pour *Afghanes*, documentaire qui donne la parole à quatre générations de femmes dans ce pays où leurs voix sont muselées. Plus de 70 films étaient au programme de cette 31e édition du festival, qui s'est tenue à Douai (Nord). – *(AFP.)*

En route pour l'élection présidentielle américaine

Un rédacteur en chef de « Quotidien » signe un podcast sur les 50 Etats

APPLE, DEEZER, SPOTIFY
À LA DEMANDE
PODCAST

Il le dit sans peine et avec le début de ceux qui sont toujours dans le *« speed »* et le *« rush »* : *« Ce podcast, c'est mon bébé. »* Rédacteur en chef des reportages de « Quotidien », l'émission présentée par Yann Barthès sur TMC, Guillaume Hennette peut être fier. Le bébé, seize épisodes à ce jour, est beau. Et se porte plutôt bien : lancé début mars, il cumule 750 000 écoutes, est bien classé chez Apple (*so chic*) et Spotify (les jeunes – même si, et ce n'est pas étonnant au vu du géniteur et de ses références, il cartonne surtout auprès des 36-45 ans).

Il était une fois à Minneapolis (Minnesota, Etat du Midwest ayant servi de cadre disons, et pour faire large, à *La Petite Maison dans la prairie* et, moins bucolique mais formidable, la série *Fargo*) vit le jour Guillaume Hennette. Qui a gardé intacte sa passion pour les Etats-Unis. Une passion version XXL, puisque ce lecteur compulsif du *New York Times* va jusqu'à se *« lever la nuit pour suivre la NBA, quitte à être défoncé de fatigue le lendemain : c'est ridicule »*.

Du Kentucky au Wyoming

Une passion partagée à « Quotidien ». Aussi, quand, à l'été 2023, il propose à Laurent Bon une série de cinquante épisodes sur chacun des Etats unis qui voteront le 5 novembre, le producteur a dit banco (ou, plus probablement, *yes*). Ne restait plus qu'à trouver le bon format – de vingt à vingt-cinq minutes –, être capable d'être aussi long et bon sur l'Alaska que sur la Californie et faire ce qu'il n'avait jamais fait : un podcast, c'est-à-dire du son, rien que du son.

Et on peut dire que ça envoie. C'est rythmé, c'est pop et quand il y a des cow-boys ou les sirènes de la NYPD il est possible que vos oreilles s'en souviennent. Comme il est possible que les spectateurs de « Quotidien » retrouvent ce qui en fait sans doute l'ADN, ce côté *infotainment*, entre sujets sérieux et anecdotes pailletées.



Visuel de la série de podcasts « Fifty States ». BANGUMI/TMC

Pierre-Yves Pietri, 23 ans, journaliste à « Quotidien » qui a planché avec Guillaume Hennette sur « Fifty States » dira, avec la fougue de la jeunesse qui ne s'embarrasse pas de périphrase : *« C'est pas un podcast "fiche de lecture". On apprend et on s'amuse. »*

Démonstration par l'exemple. Episode 1, direction le Kentucky, connu pour son bourbon (un hommage à Louis XVI) et ses *chicken wings* engloutis par Donald Trump : c'est d'ailleurs l'un des bastions les plus conservateurs du pays. Tout comme (épisode 2) le Wyoming, lequel a peut-être été le premier Etat à donner le droit de vote aux femmes mais aussi le premier à interdire la pilule abortive et celui où le nombre de suicides par armes à feu est le plus élevé, comme le rappelle Guillaume Hennette avant que Nancy Sinatra et son sublime *Bang Bang* n'adoucissent nos oreilles.

> **Les spectateurs de « Quotidien » retrouveront ce côté infotainment entre sujets sérieux et anecdotes pailletées**

Et de rappeler que nombre d'entre nous y sont déjà allés, puisqu'il a servi de cadre à Quentin Tarantino (*Les Huit Salopards*), Steven Spielberg (*Rencontre du troisième type*) ou encore Ang Lee pour son *Brokeback Moutain* largement récompensé – il faut dire que son adaptation de la nouvelle du même nom d'Annie Proulx, histoire d'amour entre deux cowboys, était remarquable. Mais nous irons aussi en Pennsylvanie, arpenté avec Kate Winslet à son meilleur dans la série *Mare of Easttown*, avant de se refaire, selon les âges, la musique des dessins animés *Tom Sawyer* (Missouri) ou de *Vaïana* (Hawaï, où, le 4 août 1961, naquit celui qui allait devenir le premier président noir des Etats-Unis : Barack Obama).

Plus sérieusement, chaque épisode est construit autour d'une même trame : une introduction qui permet à Guillaume Hennette de nous repérer et de saisir ce qui fait l'essence dudit Etat, tout en rappelant pour qui il vote traditionnellement. Est ensuite choisi un événement historique fort, suivi d'une interview d'un journaliste, historien, ancien diplomate qui a été ou a vécu dans l'Etat. L'un des sujets phares de la campagne est alors abordé (immigration, avortement, environnement, etc.) avant de conclure par le portrait d'une femme ou d'un homme politique, et ce, afin de bien raccrocher le wagon de l'actu : les élections du 5 novembre, date à laquelle sera mis en ligne le dernier épisode.

Disons enfin que, s'il est peu probable que vous puissiez réussir votre master en géopolitique en écoutant « Fifty States », il est en revanche presque certain que l'envie vous prenne de vous (re)faire la route 66 ou, si l'on n'a pas l'intention de payer des billets d'avion en pleine inflation ni d'alourdir le bilan carbone, de réécouter certains épisodes. ■

ÉMILIE GRANGERAY

« Fifty States », un podcast de Guillaume Hennette (Fr., 2024, 50 × 20 minutes environ), un épisode mis en ligne chaque mardi.

La bataille mondiale contre l'évasion fiscale

« Tax Wars » raconte le combat d'experts qui militent contre les multinationales

ARTE
MARDI 4 - 20 H 55
DOCUMENTAIRE

Chaque année, les Etats perdent 555 milliards d'euros d'« impôts légitimes » en ne taxant pas les bénéfices des 120 000 multinationales recensées (dont les GAFA), selon le Fonds monétaire international (FMI). Face à cette cagnotte virtuelle, la guerre de l'imposition mondiale – *Tax War* – entre juristes semble inégale. D'un côté, une centaine de milliers de juristes, comptables, experts financiers, sont payés des millions de dollars pour permettre aux multinationales de pratiquer l'optimisation ou l'évasion fiscale.

De l'autre, cinq femmes et neuf hommes, économistes, juristes, politiques issus des cinq continents, sont regroupés depuis 2017 au sein de la Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale (Icrict, son acronyme en anglais). Parmi eux : Eva Joly, exdéputée européenne ; Thomas Piketty, professeur à l'Ecole d'économie de Paris ; le Nobel d'économie Joseph Stiglitz ; l'économiste indienne Jayati Ghosh ; Gabriel Zucman, directeur de l'Observatoire de la fiscalité…

Paradis fiscaux européens

Contre toute attente, ces quatorze « Jedi » ont obtenu des avancées inespérées en une décennie. Très bien fait et accessible à tous, le documentaire de Hege Dehli et Xavier Harel revient sur leur combat en les suivant dans leurs déplacements. Utilisant le graphisme attrayant de *Star Wars*, la mise en scène intercale des schémas animés entre les entretiens et les reportages – en Europe, en Inde, aux Etats-Unis, en Zambie, au Chili.

Le film relate en parallèle l'histoire de la fiscalité mondiale depuis ses origines, offrant une mise en perspective passionnante. A ce titre, le rachat d'Alstom Energie par General Electric est exemplaire. Et le constat intemporel.

> **Le film relate en parallèle l'histoire de la fiscalité mondiale depuis ses origines**

Cinq chapitres chronologiques marquent les soubresauts de la lutte pour une plus grande justice fiscale, depuis les conflits mondiaux, la crise des subprimes de 2008, et les scandales qui ont suivi (affaire Cahuzac, LuxLeaks). Le coup fatal va venir de la pandémie de Covid-19, qui retourne une partie de l'opinion, y compris chez les dirigeants conservateurs des pays développés comme Joe Biden ou Nicolas Sarkozy.

Le téléspectateur réalise alors à quel point l'Europe est impliquée. D'abord parce qu'elle abrite plusieurs paradis fiscaux (Luxembourg, Malte, Chypre, l'Irlande). Ensuite parce que c'est l'Union européenne (UE) qui a annulé la condamnation d'Apple à un rattrapage fiscal de 13 milliards de dollars. *« Alors que le monde manque cruellement d'argent, les multinationales échappent à l'imposition »*, dénonce l'Icrict. La Commission propose donc une *« taxation unitaire »* des multinationales sur leurs bénéfices mondiaux, qui serait ensuite répartie entre les pays selon le chiffre d'affaires qu'elles y réalisent.

En attendant, ses quatorze membres ont remporté une première victoire. En 2021, 140 pays ont adopté un accord entré en vigueur dans l'UE au 1er janvier : les bénéfices des entreprises doivent être taxés à hauteur de 15 % minimum, quel que soit le lieu où elles déclarent leurs profits. Le chemin reste long. L'Icrict compte sur la prise de conscience et sur la mobilisation du public. *« En fait* [la non-imposition des multinationales] *est une énorme arnaque à l'échelle planétaire. Si une majorité de gens le comprennent, cela va changer »*, assure Jayati Ghosh. Ce documentaire y contribue grandement. ■

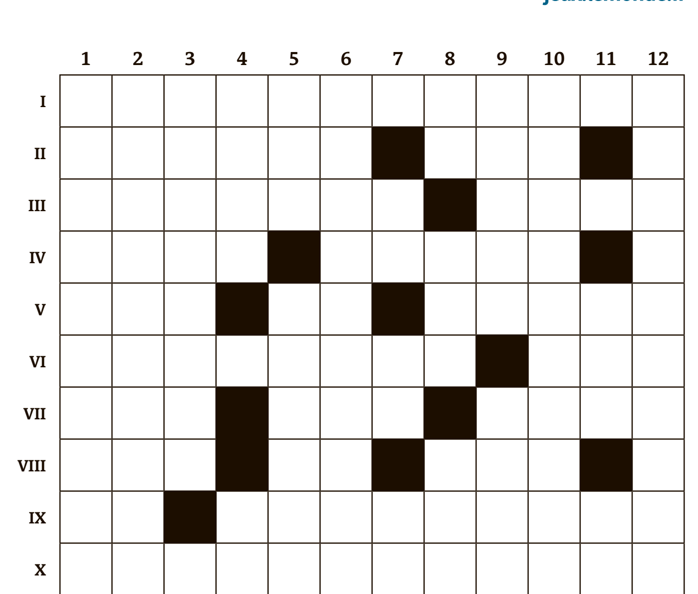
CATHERINE PACARY

Tax Wars, de Hege Dehli et Xavier Harel (Fr., Norv., 2024, 94 min).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 24 - 129
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Propos enfantin. **II.** Signe son engagement. Forme d'avoir. **III.** Se plantait bêtement. Le Philippe de l'Oratoire. **IV.** Tire la soie du cocon. Poser des problèmes aux entournures. **V.** Met le feu aux organes. Préposition. Fondateur de dada passé au surréalisme. **VI.** Mauvaise habitude (au singulier ici). Ovni anglo-saxon. **VII.** Même le grand à disparu. Changement de timbre. Ministre de Napoléon, Littré fut son secrétaire. **VIII.** Rebelle en tête. Ouvre les qualités. Facilitent les déplacements. **IX.** Cœur de skinhead. Provoque des ruptures dramatiques. **X.** Prépare la construction.

VERTICALEMENT

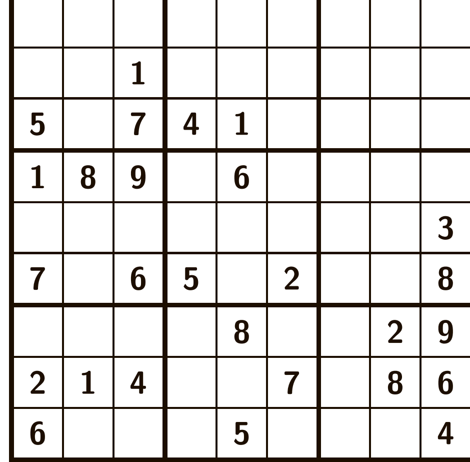
1. Répétition et reprise inutile. **2.** Signe d'élision. **3.** Devrai tout reprendre. **4.** Pour de beaux frocs. L'argon. **5.** Chez Joe, Sam et Tom. Traîna avec lui. **6.** Agressives en permanence. **7.** Renforce le montage. Négation. Oppose dans le texte. **8.** En réalité. Tout déduit. Accueille les amateurs d'herbe tendre. **9.** Attaquer par dessous. Sa peau lustre. **10.** Evacuasse bruyamment. **11.** Opérateur téléphonique. Pointes du menton. **12.** Ce n'est pas lui qui mettra de l'ambiance chez vous.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 24 - 128

HORIZONTALEMENT I. Acupunctrice. **II.** Farineuse. Ox. **III.** Frisette. Arp. **IV.** Rêne. Tâteuse. **V.** Ise. Tonsurer. **VI.** Os. Payée. **VII.** Leurra. Tipi. **VIII.** Arquebusiers. **IX.** Na. Lie. Nie. **X.** Tibère. Cotés.

VERTICALEMENT 1. Affriolant. **2.** Caresserai. **3.** Urine. Uq. **4.** Pise. Prune. **5.** Une. Tare. **6.** Nettoyable. **7.** Cutané. Ui. **8.** Tsé-tsé. Sec. **9.** Ré. Eu. Ti. **10.** Auraient. **11.** Corsé. Prie. **12.** Expertisés.

SUDOKU
N°24-129



		1						
5		7	4	1				
1	8	9		6				
								3
7		6	5		2			8
				8			2	9
2	1	4			7		8	6
6				5				4

7	2	5	6	1	4	3	9	8
9	8	6	2	3	5	4	7	1
4	1	3	8	9	7	6	5	2
6	4	1	7	8	9	5	2	3
5	3	9	1	4	2	7	8	6
2	7	8	5	6	3	1	4	9
3	9	7	4	2	6	8	1	5
1	5	2	3	7	8	9	6	4
8	6	4	9	5	1	2	3	7

Très facile
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (https://about.me/yangeorget)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037

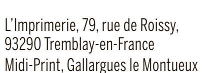


Directrice générale
Elisabeth Cialdella



PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France 75013 PARIS Tél : 01-57-28-39-00 Fax : 01-57-28-39-26



L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux



Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources controlées.
Eutrophisation : PTot = 0,0083 kg/tonne de papier





Guillaume Delvigne, dans son atelier, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), le 16 mai ; chauffeuse CD10, réalisée pour La Chaise française. ELISE TOÏDÉ POUR « LE MONDE »

ENTRETIEN

Guillaume Delvigne : « On vient moins chercher votre griffe que votre œil »

Des meubles en bois massif pour Ligne Roset, un fauteuil club pour Berluti, un pilulier ou une gourde pour Lexon… l'éclectique designer de 44 ans multiplie les projets, entre éditeurs industriels et marques émergentes

Des collaborations avec les griffes de luxe Hermès ou Berluti, les marques de design industriel Ligne Roset ou Lexon, ou avec de jeunes pousses investies dans l'écoconception ou le « made in France », ce quadragénaire doué à la patte subtile, lauréat en 2011 du Grand Prix de la création de la Ville de Paris, est partout, jusque derrière quelques casseroles Tefal.

En 2024, Guillaume Delvigne a démarré l'année en fanfare avec une distinction « French Design 100 » – le top 100 des créateurs incarnant le design français à l'international établi par le VIA, l'organisme national de recherche et de promotion du meuble –, une entrée au Mobilier national avec des pièces de sa collection Litho imaginée pour Pierre Frey, sans compter, en janvier, « Refuges », l'exposition de ses dessins grand format pour la galerie parisienne Pradier-Jeauneau.

Nous l'avons rencontré dans son atelier partagé, au premier étage d'un ancien immeuble industriel de Montreuil (Seine-Saint-Denis). C'est là que ce designer, enseignant et artiste navigue – seul maître à bord – au milieu de tous ses projets, entouré de ses maquettes en carton, dessins et prototypes, du flacon de parfum aux chaises en passant par un pilulier. Et jamais loin de son vélo de course de la célèbre marque italienne Colnago, modèle 1994, que l'enfant de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), fan du Tour de France qu'il fut, a reconstitué à l'identique, pièce par pièce. Derrière une tasse de café, le designer éclectique à succès, quoique méconnu du grand public, se raconte.

Lauréat en 2011 du Grand Prix de la Ville de Paris, vous voilà en 2024 en pleine lumière, jonglant entre artisans d'art, éditeurs industriels et galeristes. Le temps de la maturité ?

En effet, mes collaborations avec Ligne Roset, notamment autour du travail du bois massif (bureau mural, console, luminaire, serre-livres ou élément décoratif comme le petit ours Karhu), et avec Pierre Frey, pour qui j'ai dessiné la ligne de meubles de salon Litho, façon paysage primitif de roches, font que ma carrière décolle. Longtemps, j'ai été un designer de l'ombre. J'ai commencé à vivre du métier en créant pour d'autres, dans des agences de design, notamment le collectif français RADI Designers ou l'Australien Marc Newson. Je les assistais dans leurs projets, jusqu'à ce qu'en 2011 Tefal m'appelle directement. Je suis alors devenu l'auteur, anonyme, de quelques gammes de poêles et casseroles.

Cette même année, je me suis lancé en solo, avec un studio à mon nom. Et j'ai réalisé ma première exposition à la ToolsGalerie de Loïc Bigot, avec de petits meubles où j'exprimais ma patte. La dernière en date a été « Naturation », en 2022, avec des tables d'appoint en bronze patiné que j'ai conçues avec les artisans d'art de la fonderie Susse, à Malakoff *[Hauts-de-Seine]*.

« Avec les petites maisons, souvent dépourvues d'un lourd héritage culturel, je peux opter pour plus de fantaisie »

Vous passez d'objets du quotidien, comme une casserole, à des sofas luxueux ou à des dessins exclusifs en galerie. Ne faites-vous pas de hiérarchie ?

J'ai été formé au design industriel à L'Ecole de design Nantes Atlantique et, à 23 ans, je ne faisais pas de différence entre cette discipline et le design d'édition. J'y mets encore aujourd'hui la même énergie et créativité. J'ai débuté en stage à Milan auprès de George Sowden, qui m'a conforté dans cette vision protéiforme du métier. Lui, cofondateur avec Ettore Sottsass du mouvement Memphis – le design révolutionnaire des années 1980, dit antidesign –, travaillait alors pour Moulinex, et j'ai suivi le mouvement. J'étais ravi, entouré de jeunes du monde entier dans son agence où c'était l'effervescence.

George Sowden m'a enseigné une forme de design plus artistique, plus libre. Alors que je dessinais des bouilloires en mode réaliste, George les crayonnait en quelques secondes, presque un dessin d'enfant. J'ai revu dès lors ma conception du dessin de designer, sur un mode plus décomplexé.

Vous êtes chargé depuis 2020 de créer des meubles pour Berluti (groupe LVMH). Comment concevoir une telle ligne pour cette marque de luxe dont les racines sont ailleurs ?

Il s'agit de s'imprégner de l'histoire de la marque. Berluti, spécialisé dans la botterie de luxe pour homme, a débuté discrètement dans le mobilier avec un fauteuil club classique en cuir brillant, sur lequel était appliquée la fameuse patine fumée rappelant leurs souliers. J'ai commencé par dessiner des meubles aux formes archétypales au service de la matière. J'ai veillé à la patine, aux jeux de couture et autres détails qui évoquent les savoir-faire historiques de la griffe.

Ainsi est né en 2021 le fauteuil club Marbeuf, d'abord tout en cuir monochrome – qui est un code masculin –, mais aussi en peau multicolore façon « arlequin » ou en association avec du tissu cachemire Loro Piana (autre marque de LVMH) : de quoi ouvrir le champ des possibles. Sa forme épurée est inspirée des modernistes, tel Jacques Adnet, tandis que le piètement reprend des codes bottier, façon semelle crantée. J'ai créé aussi une collection pour l'univers du bureau en bois et cuir, dont un porte-revues inspiré d'un de leurs sacs emblématiques.

Quand vous travaillez pour des griffes de luxe, tels Hermès ou Berluti, ou pour de petites maisons d'édition, votre démarche est-elle identique ?

Pour les premiers, mon geste est dans la retenue. Ces groupes cherchent à étendre leur savoir-faire à d'autres domaines, passant du travail du cuir à la mode puis au design. Je les accompagne dans cette démarche, et c'est un travail de l'ombre, car ces maisons ne font pas toujours le choix de mettre en avant un créateur, mais plutôt leurs univers propres. Dans ce cas précis, je ne dois rien dévoiler de mes dessins avant la mise sur le marché d'un objet, tandis qu'un petit éditeur appréciera que je révèle de premières esquisses sur mon compte Instagram. Cela crée du buzz autour de l'objet à venir et tout au long du processus de création. Et pour ces petites maisons, souvent dépourvues d'un lourd héritage culturel, je peux opter pour plus de fantaisie ou une prise de risque plus grande, car nous partons ensemble d'une feuille blanche.

Vous signez aussi de petits objets qui facilitent le quotidien, d'un pilulier à un flacon distributeur de savon liquide…

Oui, pour la maison de parfums fondée en 1884 Carrière Frères, du groupe Trudon, j'ai été chargé de concevoir un premier distributeur de savon liquide. L'octogone étant leur symbole, j'ai comme étiré cette forme en trois dimensions, et ce dans un verre recyclable. On a réduit aussi de moitié la quantité de verre nécessaire pour le flacon d'un petit parfum que nous avons doté d'un bouchon en bois et liège. Restent encore les pompes en plastique, que l'on ne sait pas remplacer.

Avec le pilulier Lexon en forme de fourreau coloré, j'ai cherché à proposer un ustensile sympa, moins médical – plutôt comme une minipharmacie mobile –, dont le compartiment médicaments en silicone peut être retiré et nettoyé. J'ai aussi pour eux une gourde en cours de développement : on la transporte et l'ouvre d'un geste, grâce à un bouchon-anneau doté d'une technologie UV qui purifie l'eau. J'ai eu l'idée d'aplatir la gourde à la manière d'une flasque militaire, mais ce fut très long à développer, car les outils industriels sont formatés pour fabriquer des récipients ronds !

Qu'est-ce qui a changé dans le design en dix ans ?

Une démarche plus durable et responsable : la plupart de mes clients souhaitent s'y mettre. C'est l'axe principal de Furniture for Good, manufacture de mobilier écoresponsable 100 % français. J'ai dessiné pour eux la chaise empilable USO, dont la fabrication permet de recycler près de 2 kilos de plastique. Elle m'a permis de recevoir le prix French Design 100 2024 décerné par le VIA.

Une autre préoccupation récente est la sauvegarde du savoir-faire industriel français. Pour La Chaise française, qui produit dans son usine des assises de collectivité, j'ai imaginé une chauffeuse en contreplaqué, qui offre un nouvel usage à des moules déjà existants. Plutôt que de créer de nouvelles formes, on les réadapte en les redécoupant. Ainsi, d'un même moule peuvent naître des chaises différentes. Garder le même outil industriel et en sortir quelque chose de neuf et bien pensé, c'est comme un jeu, mais ce n'est pas si facile que ça.

Que dites-vous à vos élèves en design de l'Ecole bleue ?

J'accompagne des étudiants dans leur projet de diplôme. J'aime casser quelques mythes. Il y a un fantasme autour de la profession de designer, mais il est en réalité assez compliqué de bien en vivre. Un best-seller comme Vertigo, la suspension de Constance Guisset ? Tout le monde en rêve, mais cela reste un cas exceptionnel. On ne peut pas se rêver non plus uniquement auteur : c'est un destin aléatoire. Il y a entre les deux cet aspect pragmatique du métier où l'on vient moins chercher votre griffe que votre œil et votre expertise. Essayer d'exercer le métier avec la même passion, qu'il s'agisse d'un tabouret en contreplaqué ou en marbre, d'optimiser un savoir-faire français en voie de disparition ou une fabrication écoconçue en devenir : c'est un beau défi à relever. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE LORELLE

Jonas Gahr Store Pour la Norvège, il est important et utile de reconnaître officiellement la Palestine

Le premier ministre norvégien explique les raisons de la reconnaissance par son pays de l'Etat palestinien, dans le sillage des 143 pays qui, le 10 mai, ont voté en faveur d'une résolution soutenant l'adhésion de la Palestine à l'ONU

Mercredi 22 mai, la Norvège a reconnu l'Etat de Palestine, soulignant que les Palestiniens ont un droit fondamental et indépendant à l'autodétermination et que les Israéliens et les Palestiniens ont le droit de vivre en paix et en sécurité dans leurs Etats respectifs.

La Norvège a toujours été convaincue qu'il n'y aurait pas de paix au Moyen-Orient sans une solution à deux Etats. Et il ne peut y avoir de solution à deux Etats sans un Etat palestinien. En d'autres termes, un Etat palestinien est une condition préalable à l'instauration d'une paix durable au Moyen-Orient.

Depuis les accords d'Oslo, il y a trente ans, le consensus global était que la reconnaissance devait succéder à un accord de paix. Cependant, nous constatons tous aujourd'hui que cette approche s'est avérée intenable. Nous ne pouvons plus attendre que le conflit au Moyen-Orient soit d'abord résolu.

En l'absence d'un processus de paix et d'une solution politique au conflit, la vie quotidienne n'a fait qu'empirer. Ni les Palestiniens ni les Israéliens n'ont vécu dans la sécurité et la paix. Le terrorisme et la violence du Hamas et d'autres groupes militants ont sapé la confiance qui est essentielle pour parvenir à une paix durable, tandis que les colonies illégales d'Israël ont sapé la base territoriale d'un Etat palestinien viable.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à l'horrible attentat terroriste perpétré contre des civils israéliens innocents le 7 octobre 2023. La Norvège a condamné cet attentat avec la plus grande fermeté. Nous avons exigé que les otages soient libérés immédiatement.

Renforcer les forces modérées

Nous avons clairement affirmé qu'Israël avait le droit de se défendre dans le cadre du droit international. L'attaque terroriste a été commise par le Hamas, qui n'est pas partisan d'une solution à deux Etats et qui ne reconnaît pas non plus Israël.

Je suis fermement convaincu que la reconnaissance de la Palestine en tant qu'Etat peut contribuer à renforcer les forces modérées, côté palestinien. Celles qui œuvrent pacifiquement à la réalisation d'une solution à deux Etats – un Etat fonctionnant dans le respect du droit international, y compris la charte des Nations unies et les résolutions pertinentes de l'ONU. Cela peut également contribuer à renforcer les forces modérées, côté israélien. L'alternative est ce que nous voyons aujourd'hui, à savoir, que ceux qui prônent et pratiquent la violence et l'insécurité dominent l'ordre du jour. Ils n'apportent aucun espoir pour l'avenir.

La guerre à laquelle nous avons assisté ces six derniers mois a laissé Gaza en ruine, avec des dizaines de milliers de morts et de blessés, et ce que nous voyons aujourd'hui à Rafah depuis quelques jours est épouvantable. La sécurité des Israéliens et des Palestiniens a été compromise encore davantage et la stabilité de l'ensemble du Moyen-Orient est menacée.

La Norvège estime qu'il existe de nombreuses raisons pour lesquelles il est important et utile de reconnaître officiellement la Palestine aujourd'hui. Tout d'abord, la guerre en cours à Gaza a montré très clairement que l'instauration de la paix et de la stabilité passe par la résolution de la question palestinienne. Avec cette guerre, le développement négatif et prolongé du conflit israélo-palestinien connaît son paroxysme. La guerre a entraîné une augmentation des troubles en Cisjordanie et des tensions croissantes entre les pays de la région. La situation au Moyen-Orient n'a pas été aussi grave depuis de nombreuses années.

> L'ALTERNATIVE EST CE QUE NOUS VOYONS AUJOURD'HUI, À SAVOIR, QUE CEUX QUI PRÔNENT ET PRATIQUENT LA VIOLENCE ET L'INSÉCURITÉ DOMINENT L'ORDRE DU JOUR

Deuxièmement, un nombre croissant de pays perçoivent aujourd'hui la nécessité de renforcer la voix politique du peuple palestinien au niveau international. Lors de l'Assemblée générale des Nations unies du 10 mai, 143 pays ont voté en faveur d'une résolution soutenant l'adhésion de la Palestine à l'ONU.

Plan de paix arabe

Troisièmement, en reconnaissant aujourd'hui un Etat palestinien, nous soutenons le plan de paix arabe auquel travaillent les principaux acteurs de la région. Deux aspects décisifs de ce plan sont la création d'un Etat palestinien et la normalisation des relations entre les pays arabes et Israël – ce qui inclut la reconnaissance de l'Etat d'Israël. La Norvège coopère désormais étroitement avec l'Arabie saoudite et nous nous efforçons de mobiliser le soutien européen en faveur de ce plan.

Quatrièmement, le soutien en faveur d'un Etat palestinien est en constante augmentation en Europe. La Norvège a reconnu la Palestine à un moment où d'autres pays européens, l'Espagne et l'Irlande, ont fait de même. Et comme beaucoup s'en souviennent, Oslo et Madrid ont joué des rôles importants, mais différents, dans le processus de paix au début des années 1990. Nous sommes également en contact étroit avec d'autres pays européens.

Cinquièmement, la reconnaissance officielle de la Palestine en tant qu'Etat était une étape naturelle dans la politique menée par la Norvège depuis des décennies. Cela nous donnera plus de poids dans les efforts que nous déployons pour encourager d'autres pays à reconnaître la Palestine, et pour investir dans la seule solution susceptible d'apporter une paix durable au Moyen-Orient.

Enfin, d'un point de vue global, nous avons rarement été aussi éloignés d'une solution viable à deux Etats qu'aujourd'hui. Dans le même temps, cette approche a rarement bénéficié d'un soutien politique plus large. Dans ce qui doit suivre, après le cessez-le-feu à Gaza, le plein accès de l'aide humanitaire et la libération inconditionnelle des otages, les Palestiniens ont le droit de jouir de l'intégrité d'un Etat. La reconnaissance de la Norvège y contribue. ■

Traduit de l'anglais par Valentine Morizot

Jonas Gahr Store *est le premier ministre de la Norvège*

Samy Cohen Ceux qui appellent à un cessez-le-feu et à la création d'un Etat palestinien éludent les contradictions d'un tel scénario

Alors que Benyamin Nétanyahou s'y oppose, que ses ministres d'extrême droite prônent l'annexion de la Cisjordanie et que l'opinion publique préfère la sécurité à la paix, la proposition de créer aujourd'hui un Etat palestinien manque de réalisme, selon le politiste

Le Hamas est-il sorti vainqueur de sa confrontation avec Israël ? La messe n'est pas dite. Il a subi de lourdes pertes et rien n'indique pour l'instant que le gouvernement israélien soit sur le point de retirer l'armée de la bande de Gaza. Politiquement, c'est tout autre chose. Il a réussi à redonner un nouveau souffle à la cause palestinienne, au point de réveiller un vaste courant d'opinion favorable à la création d'un Etat palestinien. Des appels se font entendre de partout pour que la « communauté internationale » force la main à Benyamin Nétanyahou, en lui imposant des sanctions comme moyen de pression.

Cette option a-t-elle des chances d'aboutir dans un avenir prévisible ? Le manque de réalisme est le principal reproche qu'on puisse lui faire. Elle ne s'intéresse qu'à la ligne d'arrivée, ignorant les obstacles qui entravent sa route. Elle se berce de l'illusion qu'il n'y a rien de plus simple, qu'il « n'y a qu'à »...

Il serait d'ailleurs plus avisé de parler d'illusions, au pluriel. La première est de croire que Nétanyahou détient les clés du succès ou de l'échec de ce projet. Son opposition à la création d'un Etat palestinien est connue, et il fera tout pour torpiller cette idée. Mais « Bibi » *[le surnom du chef d'Etat israélien]* dépend pour sa survie politique de la bonne volonté des ministres d'extrême droite Bezalel Smotrich et Itamar Ben Gvir, partisans de l'annexion de la Cisjordanie. Il préférera cent fois des sanctions à un retrait piteux de la vie politique.

Mais ce n'est pas tout. Derrière eux, se tient le mouvement des colons religieux qui se moque des sanctions. Il ne laissera pas se répéter le scénario qui avait prévalu en 2005, lors de l'évacuation de la bande de Gaza par Ariel Sharon, premier ministre d'Israël de 2001 à 2006. La résistance sera féroce. Beaucoup d'entre eux sont armés plus que de raison, surtout depuis que Ben Gvir, ministre de la sécurité nationale, a décidé de distribuer généreusement des armes aux citoyens dont la vie pourrait se trouver menacée par le terrorisme. Cette dissémination est devenue un vrai problème de sécurité publique.

Une troisième ligne de résistance surgira des jeunes militaires à qui il serait demandé d'évacuer par la force tout ou partie des territoires. Mais l'armée israélienne n'est plus ce qu'elle était. Les meilleures unités de l'infanterie sont peuplées de sionistes religieux, dont beaucoup habitent les colonies. Ce serait leur demander d'évacuer leurs propres habitations.

On peut compter sur les rabbins sionistes extrémistes pour les inciter à refuser des ordres « illégaux », voire à s'y opposer par la force, cette terre étant, à leurs yeux, la propriété du peuple juif, un don divin que nul ne saurait rétrocéder. Le premier ministre qui voudra prendre la décision d'évacuer ces territoires sera confronté à un véritable cauchemar, mettant son existence même en danger, tout comme Yitzhak Rabin, qui a payé de sa vie sa tentative de faire la paix.

Mais, dira-t-on, Nétanyahou n'est pas éternel. Viendra un jour où il quittera la scène politique et sera remplacé par de plus modérés que lui. Observons un instant l'opposition en Israël. Elle n'est guère reluisante. Son chef actuel, Yaïr Lapid, est certes un homme politique pondéré mais, le 27 avril, il présentait dans le quotidien *Haaretz « les huit choses que je ferai autrement »*. Il n'est pas question de solution à deux Etats : *« Personne ne nous demande de créer demain un Etat palestinien ou de sacrifier un seul grain de terre (...), mais de dire que si les Palestiniens prouvaient qu'ils étaient aussi placides que les Suisses, pacifiques que les Hollandais, calmes que les Australiens, nous serions prêts à nous séparer d'eux. Il s'agit d'un processus qui prendra des années et il leur incombera d'en apporter la preuve. »*

> PERMETTRE AU HAMAS DE S'EN SORTIR MILITAIREMENT REPOUSSERAIT LA SOLUTION À DEUX ÉTATS AUX CALENDES GRECQUES

Incitations positives

L'autre personnalité marquante de l'opposition, le populaire mais hésitant général Benny Gantz, membre du cabinet de guerre israélien et cofondateur du Parti de l'unité nationale, convoite le poste de premier ministre, et évite de s'exprimer sur ce sujet clivant. Le parti travailliste n'est plus que l'ombre de lui-même et ne fait pas campagne sur ce thème depuis de nombreuses années. Yaïr Golan, ancien adjoint au chef d'état-major, élu le mardi 28 mai à la tête du parti, saura-t-il ramener les électeurs qui l'ont abandonné ? Le parti de gauche Meretz, quant à lui, n'a pas réussi à progresser depuis le 7 octobre, les sondages lui donnant juste de quoi passer le seuil d'éligibilité. On ne voit pas émerger à l'heure actuelle un leader politique capable de porter un projet aussi ambitieux, et, il faut le dire, aussi casse-gueule.

Israël étant un Etat démocratique, tout accord de rétrocession de la Cisjordanie, requerra le soutien de l'opinion publique et un vote à la Knesset. Ici encore, méfions-nous des idées simplistes. Plus de soixante-dix députés sur cent vingt sont de droite et d'extrême droite, opposés au retrait.

L'opinion publique, quant à elle, ne rêve pas de paix mais de sécurité, depuis que les Palestiniens ont emprunté la voie du terrorisme lors de la seconde Intifada *[soulèvement contre l'armée israélienne entre 2000 et 2005]*. De cette époque date son basculement à droite.

Croit-on que les horreurs commises par le Hamas le 7 octobre la fera revenir au centre ou à gauche ? Les chances pour que les Israéliens acceptent de confier les clés de la Cisjordanie à un Etat palestinien, qui se verrait très vite submergé par le Hamas encore puissant dans les territoires, n'ont jamais été aussi faibles.

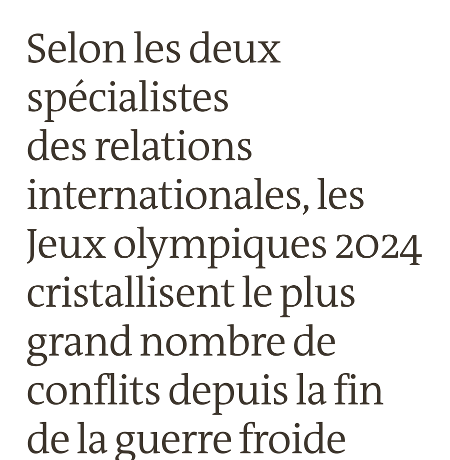
Ceux qui appellent tout à la fois à un cessez-le-feu dans Gaza et à la création d'*« un Etat palestinien maintenant »* éludent les contradictions d'un tel scénario. Permettre au Hamas, violemment hostile à tout compromis avec Israël, de s'en sortir militairement, reviendrait à repousser la solution à deux Etats aux calendes grecques. Ces deux objectifs ne s'accordent pas. Faut-il d'ailleurs « imposer » la solution à deux Etats ? Ne serait-il pas préférable d'imaginer des mesures d'incitations positives ? La solution émergera d'un accord entre les deux parties, ou elle n'interviendra jamais.

Réclamer un Etat palestinien ? Oui. Mais faire croire que ce projet est à portée de main, ne pas se soucier des besoins de sécurité de la population israélienne, ignorer la menace que représentent les extrémistes des deux bords ne ferait que perpétuer l'impasse actuelle. ■

Samy Cohen *est directeur de recherche émérite au Centre de recherches internationales de Sciences Po. Il est l'auteur, entre autres, d'« Israël. Une démocratie fragile » (Fayard, 2021)*

Lukas Aubin et Jean-Baptiste Guégan
« Les JO, un état des lieux des rapports de force mondiaux »

YANN LEGENDRE



Selon les deux spécialistes des relations internationales, les Jeux olympiques 2024 cristallisent le plus grand nombre de conflits depuis la fin de la guerre froide

ENTRETIEN

Spécialistes en géopolitique du sport, Lukas Aubin et Jean-Baptiste Guégan sont respectivement directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques, et enseignant à Sciences Po Paris. Ils viennent de publier *La Guerre du sport. Une nouvelle géopolitique* (Tallandier, 336 pages, 20,90 euros).

Vous écrivez que le sport est devenu un enjeu géopolitique majeur. N'était-ce pas déjà le cas pendant la guerre froide ?

Lukas Aubin : La géopolitique du sport n'est évidemment pas née il y a dix ans ou à la chute de l'Union soviétique. Déjà dans l'Antiquité, les cités grecques participaient aux Jeux panhelléniques pour mesurer leur puissance par le sport. Mais c'est bien plus tard, au début du XIXe siècle, que le sport moderne tel que nous le connaissons est né, en Grande-Bretagne. Pendant la guerre froide, c'est un instrument utilisé par les blocs de l'Est et de l'Ouest. Depuis la chute de l'URSS, les choses ont changé. Aujourd'hui, de nouveaux acteurs émergent : Qatar, Arabie saoudite, Chine, Russie (héritière de l'Union soviétique), Inde, Maroc, etc. Nous assistons à un équilibrage de la géopolitique du sport. D'un monde du sport unipolaire, plutôt occidental, nous sommes passés à un modèle multipolaire qui se désoccidentalise. Nous parlons d'une « nouvelle géopolitique » du sport, car ce dernier n'a jamais été si puissant qu'aujourd'hui. La preuve, tout le monde veut y participer.

Jean-Baptiste Guégan : Il faut rappeler que c'est l'URSS qui a gagné la guerre du sport, pas les Etats-Unis, quand on regarde factuellement les classements des médailles. La mise en récit, en revanche, a souvent été écrite par les Américains. Mais ils n'ont pas gagné et, quand ils gagnent, c'est l'exception.

Vous affirmez que le sport est une arme au service des Etats. Avez-vous des exemples récents de cette diplomatie sportive ?

J.-B. G. Lorsqu'un pays organise un événement sportif, il met en scène ses relations internationales. Voyez l'exemple du Qatar et de l'Arabie saoudite : trois ans avant le Mondial 2022 au Qatar, Riyad a tenté de renverser l'émir du Qatar, Tamim Ben Hamad Al Thani. Et qui est l'invité d'honneur à l'ouverture du Mondial ? Le prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salman. La réconciliation entre les deux hommes a été mise en scène. Autre exemple avec Xi Jinping et Vladimir Poutine. Aux Jeux d'hiver de Pékin, en 2022, la Russie est suspendue *[sanctionnée pour dopage d'Etat]*. Pourtant, Poutine est invité par le président chinois. Une manière pour Xi Jinping de dire : « C'est moi qui décide de l'ordre mondial. »

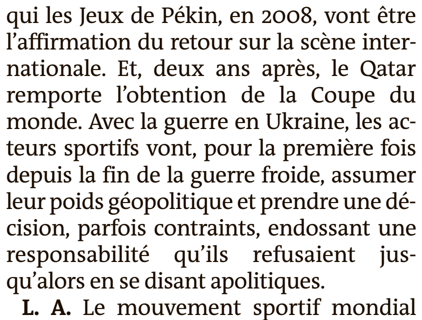
L. A. Pendant les deux semaines de compétitions aux Jeux olympiques ou pendant le mois que dure la Coupe du monde de football, il n'est pas rare de voir les principaux dirigeants internationaux se retrouver lors de réunions formelles ou informelles, dans les couloirs. C'est ce qu'on appelle la « diplomatie des coursives ».

J.-B. G. Le sport permet, en outre, de faire un état des lieux des rapports de force mondiaux, non seulement dans le classement des médailles, mais aussi dans l'obtention d'événements sportifs. En ce moment, le premier ministre indien, Narendra Modi, fait tout pour obtenir les Jeux de 2036, alors que la liste des concurrents est impressionnante : Japon, Corée du Sud, Qatar… Les JO sont regardés par la moitié de l'humanité. Il n'existe pas d'événement plus partagé, avec une telle force de frappe.

L. A. Les JO sont vraiment spécifiques. La liste des comités nationaux olympiques est plus longue que celle des Etats membres à l'ONU. Le sport est aussi un moyen pour des Etats non reconnus d'exister à l'échelle internationale et d'avoir des relations diplomatiques. La Palestine, par exemple, n'est pas membre à part entière de l'ONU, mais dispose d'une sélection olympique et d'une équipe de football.

La mise au ban du sport mondial de la Russie et de la Biélorussie à la suite de la guerre en Ukraine a-t-elle marqué un moment charnière dans l'histoire du sport ?

J.-B. G. Les Jeux qui marquent une première rupture, ce sont ceux de 1992 et de 1996, Barcelone et Atlanta, au moment de l'hyperpuissance américaine. Les Américains gagnent et impressionnent, à l'image de la Dream Team *[de basket]* et de ce que représentent les Etats-Unis à cette époque. Dans les années 2000, d'autres acteurs émergent, comme la Chine, pour qui les Jeux de Pékin, en 2008, vont être l'affirmation du retour sur la scène internationale. Et, deux ans après, le Qatar remporte l'obtention de la Coupe du monde. Avec la guerre en Ukraine, les acteurs sportifs vont, pour la première fois depuis la fin de la guerre froide, assumer leur poids géopolitique et prendre une décision, parfois contraints, endossant une responsabilité qu'ils refusaient jusqu'alors en se disant apolitiques.



L. A. Le mouvement sportif mondial s'est tout de suite positionné du côté occidental, entraînant la colère de Vladimir Poutine. Le président russe a décidé de concurrencer sur leur terrain les organes du sport mondial en créant des événements parallèles (Jeux des BRICS, Jeux de l'amitié, etc.). Les pays du Sud, eux, ont, depuis le début de la guerre en Ukraine, une position extrêmement critique à l'égard de l'Occident. Nous assistons bien à une désoccidentalisation du sport.

Dans l'histoire olympique, y a-t-il déjà eu un contexte international aussi inflammable que celui qui entoure aujourd'hui les JO de Paris ?

L. A. Ces Jeux de Paris vont cristalliser le plus grand nombre de conflits mondiaux depuis la fin de la guerre froide. On l'a vu par le passé, en 1980, aux JO de Moscou, après l'invasion soviétique de l'Afghanistan. En revanche, ce qui est nouveau, c'est que l'Occident a beaucoup moins d'influence qu'auparavant. Il ne peut plus dicter la marche à suivre. Aujourd'hui, quand il demande d'exclure les Russes et les Biélorusses des compétitions sportives, il est isolé. Tous les comités olympiques du continent africain, sans exception, ont appelé à la réintégration des athlètes des deux pays bannis aux Jeux de Paris 2024.

J.-B. G. Les JO 2024 seront les Jeux les plus politiques depuis la guerre froide. C'est la première fois que l'ensemble des risques déjà connus lors des éditions précédentes se trouvent concentrés sur une seule édition – c'est ce que j'appelle « la somme de toutes les peurs ». Avec des nouveautés : le risque de cyberattaques, la question réputationnelle, avec l'usage des réseaux sociaux. La capacité à faire exploser littéralement l'information est sans précédent. Tous les ingrédients sont réunis pour qu'il se passe quelque chose d'inédit.

L. A. Nous sommes à l'aube d'un nouveau monde sportif. Dans ce nouveau monde, les organes traditionnels du sport tels qu'on les connaît existeront-ils toujours ? L'enjeu, pour le président Macron et les organisateurs, va être de réussir à faire des JO de Paris des Jeux du monde entier, et non les Jeux des Occidentaux contre les régimes autoritaires.

J.-B. G. Ce sont aussi les JO qui vont ouvrir une « séquence américaine » du sport, avec les JO 2028 à Los Angeles, le Mondial 2026 *[coorganisé avec le Canada et le Mexique]*, les Coupes du monde de rugby 2031 et 2032 chez les hommes et chez les femmes. C'est une reprise en main des grands événements sportifs par les Occidentaux.

La France se montre très active dans ce domaine, avec l'organisation de l'Euro de football 2016, de la Coupe du monde de rugby 2023, les JO d'été cette année et ceux d'hiver en 2030…

L. A. Si l'on parle de puissance sportive en termes organisationnels, la France, depuis la chute de l'URSS, est l'un des pays qui a le plus accueilli d'événements sportifs majeurs : pensons aux JO d'hiver d'Albertville en 1992, au Mondial de football 1998, au Tour de France chaque année… C'est un cycle difficilement égalable à l'échelle internationale.

J.-B. G. La France revendique d'être une puissance sportive, c'est tout le discours d'Emmanuel Macron, qui a compris très rapidement ce qu'il pouvait y gagner. François Hollande considérait le sport comme un élément diplomatique. C'est lui, avec Laurent Fabius, qui a lancé cette idée de diplomatie sportive.

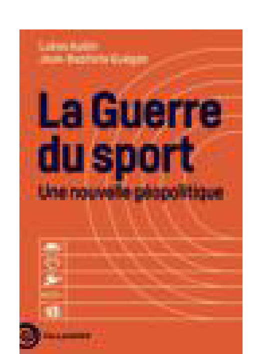
Dans votre livre, vous semblez douter de la possibilité que le sport puisse s'affranchir de la politique. L'apolitisme du sport est une illusion ?

L. A. Le sport ne peut pas être apolitique ou neutre. C'est un phénomène social, mondial. Beaucoup d'acteurs cherchent à se l'approprier pour faire valoir leurs intérêts. Il est impossible de le dépolitiser. Quand il crée les Jeux olympiques modernes, en 1896, Pierre de Coubertin y distille de la politique : il interdit aux femmes et aux populations issues des colonies d'y participer, et fait en sorte que seuls les sports occidentaux y soient pratiqués. C'est le piège de Coubertin, ou l'art de pratiquer la « politique de l'apolitisme », comme disait *[l'historien]* Jacques Defrance.

J.-B. G. Un principe est fondamental : à partir du moment où l'olympisme s'appuie sur les comités nationaux, il s'appuie sur les Etats-nations. De fait, le sport ne peut échapper à la politisation. « *Le sport, c'est la guerre, les fusils en moins* », disait George Orwell… ■

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS LEPELTIER

> **L'ENJEU VA ÊTRE DE RÉUSSIR À FAIRE DES JO DE PARIS DES JEUX DU MONDE ENTIER, ET NON LES JEUX DES OCCIDENTAUX CONTRE LES RÉGIMES AUTORITAIRES**



LA GUERRE DU SPORT. UNE NOUVELLE GÉOPOLITIQUE
de Lukas Aubin et Jean-Baptiste Guégan, Tallandier, 336 pages, 20,90 euros

LE MATCH DES DIPLOMATES

DEPUIS LA FIN DE LA GUERRE FROIDE, le sport moderne, né en Angleterre au début du XIXe siècle, n'échappe pas à la multipolarisation du monde. L'organisation des grands événements comme les Jeux olympiques ou la Coupe du monde de football fait l'objet d'une âpre compétition entre l'Occident et les puissances émergentes, qui se servent plus que jamais du sport comme d'un instrument au service de leurs diplomaties. Il est même devenu « *essentiel pour s'affirmer et s'imposer en tant que puissance* », écrivent Lukas Aubin et Jean-Baptiste Guégan, dans *La Guerre du sport. Une nouvelle géopolitique* (Tallandier, 336 pages, 20,90 euros). L'activisme effréné du Qatar et de l'Arabie saoudite, qui financent tous azimuts le sport, ou de l'Inde, candidate à l'organisation des Jeux olympiques 2036, en est l'illustration : l'Occident est de plus en plus contesté dans son pré carré.

« *Miroir des relations internationales* », le sport est « *une composante naturelle de la guerre hybride* » à laquelle se livrent les Etats, soulignent par ailleurs les auteurs. Les campagnes de désinformation qui visent l'organisation des Jeux de Paris 2024 sur les réseaux sociaux sont la preuve, pour les auteurs, que le sport est « *plus que du soft power* ». « *Un nouvel ordre mondial du sport est en train de s'écrire sous nos yeux* », observent les deux spécialistes. « *Un autre match vient de commencer : la guerre du sport* », concluent-ils. ■

N. LE.

Le Monde
MARDI 4 JUIN 2024

Béatrice Brugère et Jean-Christophe Muller

L'adaptation permanente de la justice aux évolutions de la criminalité est vitale

Face à l'apparition de nouvelles formes de criminalité et à leur radicalisation, la recommandation de la commission d'enquête du Sénat appelant à créer un nouveau parquet national anticriminalité organisée va dans le bon sens, estiment les deux magistrats

Dans le rapport qu'il vient de rendre, le 14 mai, sur les narcotrafics, le Sénat propose de créer un nouveau parquet national antistupéfiants. Est-ce une bonne solution ? Autant le dire d'emblée, l'adaptation permanente de la justice aux évolutions de la criminalité nous semble être une nécessité vitale pour la société.

Le contre-argument consistant à brocarder les lois de circonstances adoptées le plus souvent après des faits divers tragiques, pour aggraver telle ou telle peine, ne suffit pas pour dénier à la société le droit de s'armer davantage et plus efficacement contre la délinquance et la criminalité.

Car c'est bien de réformes structurelles, de la modernisation de l'appareil judiciaire lui-même et de la manière dont est rendue la justice dont il est question face à l'apparition de nouvelles formes de criminalité et à leur radicalisation. Le mouvement historique en ce sens est au demeurant ancien et pourrait trouver son origine dans les chambres financières et fiscales créées par Louis XIV et Colbert pour juger les malversations et corruptions reprochées au surintendant Fouquet et à ses proches : un Parquet national financier (PNF) du Grand Siècle, en quelque sorte.

Modernisation de l'appareil répressif

Aujourd'hui, l'alerte est donnée de toutes parts sur la montée d'une criminalité violente et organisée associant étroitement, dans une dérive mafieuse, les trafics en tous genres, les violences aux personnes et le blanchiment.

Dans une rare convergence, le même phénomène est dénoncé et documenté par les magistrats, les policiers, les sociologues et les politiques, comme le montre le rapport de la commission d'enquête du Sénat sur les narcotrafics. L'attaque mortelle d'un fourgon pénitentiaire à l'arme lourde, le 14 mai, donne une triste illustration à ce constat, associé à celui de la banalisation de la circulation des armes de guerre. Celle-ci atteint aujourd'hui un niveau qui sera sans doute encore dépassé en raison du dynamisme des filières d'approvisionnement en provenance des zones de conflits proche-orientaux et est-européens.

Qu'en est-il de l'organisation du traitement judiciaire de ces phénomènes ? Le mouvement de modernisation et d'adaptation de l'appareil répressif a été engagé voici vingt ans avec la loi Perben 2, dont l'objectif pour lutter contre la criminalité organisée était double : créer une procédure pénale spéciale permettant des investigations approfondies (infiltrations, sonorisations, repentis, gardes à vue de longue durée, etc.) et regrouper le traitement judiciaire de ces affaires des juridictions spécialisées – les huit juridictions interrégionales spécialisées, JIRS.

Depuis 2004, la méthode lancée par la loi Perben 2, loi matricielle, a été poursuivie et amplifiée, mais sans réelle réflexion d'ensemble par les gouvernements successifs, au point d'aboutir aujourd'hui à un entrelacs et un millefeuille de juridictions spécialisées dont la lisibilité d'ensemble s'est brouillée.

Tentons un inventaire : deux parquets à compétence nationale (PNF pour le grand financier et Parquet national antiterroriste), huit JIRS pour la criminalité organisée financière et celle liée aux trafics, deux « pôles santé publique », deux « pôles accidents collectifs », un parquet à compétence nationale pour la criminalité organisée, adossé au parquet de Paris (juridiction nationale chargée de la criminalité organisée), quatre juridictions pour les atteintes à l'environnement maritime (juridictions du littoral spécialisées)…

Soit au total dix-neuf structures spécialisées pour traiter la délinquance et la criminalité « du haut du spectre » avec leurs logiques propres, leurs moyens éparpillés, leurs difficultés de fonctionnement, leurs problèmes de chevauchement des compétence et de communication entre elles.

En arriver à un pareil morcellement opérationnel face un phénomène criminel organisé et protéiforme dont on déplore dans le même temps la montée en puissance ferait dire à Bossuet, encore aujourd'hui, que la miséricorde n'atteint pas ceux qui se plaignent des conséquences de phénomènes dont ils favorisent les causes. Et la cause est ici la tendance, pourtant identifiée comme nuisible, à fonctionner en silos dans lesquels chacun raisonne avec sa logique propre, un partage d'informations insuffisant et des objectifs pas toujours partagés, voire contradictoires.

Regrouper les dossiers

A ce titre, on peut s'étonner qu'un criminel comme celui impliqué dans l'évasion mortelle de l'Eure ait pu encore faire l'objet de procédures différentes instruites dans plusieurs juridictions, alors que la logique et l'efficacité répressives auraient dû conduire à regrouper ces dossiers auprès d'un juge d'instruction unique, en donnant ainsi à voir la vraie dimension de la dangerosité de ce criminel et de ses soutiens.

Alors que germe actuellement l'idée d'un nouveau parquet national consacré à la lutte contre la criminalité organisée, une question s'impose d'elle-même : s'agira-t-il d'une vingtième structure à compétence étendue s'ajoutant aux dix-neuf qui existent déjà ? Ou l'occasion peut-elle être saisie, à l'identique de certains pays européens, pour fusionner ces entités et créer une structure unique robuste, unifiée, bien armée en effectifs, s'appuyant sur une procédure pénale adaptée aux enjeux pour lutter contre le crime organisé dans toutes ses composantes ?

On fera sans doute deux objections. La première est qu'il n'y aurait rien de commun entre la lutte contre le terrorisme, celle contre les narcotrafics, les atteintes à l'environnement ou la grande délinquance économique et financière. Ce qui est matériellement vrai ne résiste pas à l'analyse dès lors que, sous une direction unique, plusieurs unités composées de magistrats spécialisés peuvent travailler ensemble avec comme point commun la lutte contre tous ces phénomènes, liés entre eux par l'ingénierie criminelle, la fraude et la dissimulation financière. Toutes choses que notre société identifie comme les atteintes les plus graves à notre pacte social.

La seconde objection viendrait des difficultés posées par l'existence d'une compétence nationale exclusive ou concurrente des autres ; objection administrative de peu de portée puisque la régulation des compétences peut résulter de protocoles nationaux entre services sous l'égide de la direction des affaires criminelles et que la procédure pénale numérique combinée au développement de la visioconférence permettent une gestion centralisée des dossiers.

En définitive, c'est aujourd'hui toute la question de la conception de la lutte contre le crime organisé dans son ensemble qui est posée et dont le parlement sera en tout état de cause saisi. Elle est le résumé des préoccupations sur l'efficacité de la justice depuis plus de vingt ans. Renaud Van Ruymbeke l'avait illustré : tout a déjà été dit sur le sujet mais, ainsi que l'écrivait Gide, comme personne n'écoute jamais, il faut sans cesse recommencer. ■

« C'EST BIEN DE RÉFORMES STRUCTURELLES, DE LA MODERNISATION DE L'APPAREIL JUDICIAIRE LUI-MÊME ET DE LA MANIÈRE DONT EST RENDUE LA JUSTICE QU'IL EST QUESTION

Béatrice Brugère *et* **Jean-Christophe Muller** *sont magistrats*

Les faux-semblants de Jordan Bardella sur l'énergie et le climat

ANALYSE

Je veux que la France redevienne un paradis énergétique. » Cette promesse de Jordan Bardella pourrait être prononcée par l'ensemble des candidats aux élections européennes du 9 juin, tant il semble consensuel. Malgré l'absence d'un programme détaillé sur les questions énergétiques et climatiques, les interventions publiques du candidat du Rassemblement national (RN) et le programme de la campagne présidentielle de Marine Le Pen en 2022, qui fait toujours référence pour le parti d'extrême droite, permettent d'entrevoir un futur plus sombre. Les mesures proposées par le RN laissent apparaître un « cauchemar énergétique » plutôt qu'un paradis : des factures d'énergie plus élevées pour les Français, des émissions de gaz à effet de serre en hausse, et une dépendance plus grande aux importations. Une note du laboratoire d'idées de centre-gauche Terra Nova publiée début mai, rédigée par Nicolas Goldberg, expert des politiques énergétiques, explique qu'il s'agit d'un *« programme de soumission plutôt que de souveraineté »*.

Le premier axe est celui de l'électricité – qui représente 25 % de la consommation d'énergie en France. Dans tous les scénarios énergétiques, la part de l'électricité dans la consommation d'énergie augmente – c'est d'ailleurs aussi ce que prévoit le RN dans son programme. Pour Jordan Bardella, la manière de réussir la transition énergétique consiste à développer fortement l'énergie nucléaire et à arrêter immédiatement le développement de l'éolien et du solaire. Mais cette orientation se heurte à une réalité industrielle. Le prochain réacteur nucléaire à être construit en France ne sera pas connecté au réseau avant 2038 au mieux. D'ici là, tous les experts s'accordent sur le fait qu'il n'y a qu'une solution pour augmenter nos capacités de production : développer les éoliennes et les panneaux solaires, qui comptent aujourd'hui pour environ 15 % de notre production d'électricité.

Une électricité plus coûteuse

Concrètement, cela veut dire que le RN propose un double pari : premièrement que les réacteurs nucléaires actuels pourront tous être prolongés au-delà de cinquante ans de fonctionnement – ce qui n'est pas impossible, mais n'a jamais été fait en France. Deuxièmement que ces réacteurs vont produire plus d'électricité qu'aujourd'hui, ce qui est extrêmement peu probable, puisqu'ils sont en fin de vie. Conséquence très directe : dans les quinze prochaines années, le RN devra soit proposer de construire de nouvelles centrales à gaz, ce qui sera plus émetteur et plus cher, soit augmenter les importations d'électricité des pays voisins.

Or, Jordan Bardella propose justement de sortir des mécanismes de fixation des prix du marché européen de l'électricité – sans préciser comment il compte convaincre les autres pays de l'Union européenne (UE). La France est, en moyenne sur l'année, exportatrice d'électricité, mais elle a besoin d'importer une quarantaine de jours par an pour équilibrer son réseau. M. Bardella assure que le RN ne veut plus sortir du marché européen, mais souhaite établir un prix français basé uniquement sur la production électrique dans l'Hexagone. Interrogé sur le flou de ce projet, le député Jean-Philippe Tanguy, chargé des questions d'énergie au RN, va jusqu'à expliquer, comme le rapporte le quotidien économique *Les Echos*, que l'*« autonomie totale »* ne lui fait pas peur.

Si on suit le raisonnement de M. Bardella, pendant les quinze prochaines années, la France produirait moins d'électricité et importerait plus, tout en sortant des règles du marché européen. Le résultat saute aux yeux : l'électricité ainsi achetée serait plus chère et conduirait à une augmentation des factures des Français. S'il est difficile de faire un calcul précis compte tenu du caractère nébuleux des propositions du RN, la promesse de Jordan Bardella de baisser les factures d'électricité de 30 % à 40 % est au mieux irréaliste, au pire mensongère.

Une autre illustration de cette politique concerne les transports : Jordan Bardella propose d'abroger l'*« interdiction de la vente des voitures à moteur thermique en 2035 »*. Le RN joue d'ailleurs sur une ambiguïté : seule la vente de véhicules neufs sera interdite, les véhicules thermiques pourront toujours être vendus sur le marché de l'occasion. La promesse apparaît en contradiction avec les mots prononcés en avril 2023 au Parlement européen par un certain Jordan Bardella. L'eurodéputé expliquait alors que *« le défi du XXIe siècle, c'est la fin inévitable de l'ère des énergies fossiles »*. Or, l'une des énergies fossiles les plus utilisées en Europe est le pétrole, qui alimente les véhicules thermiques. Le transport routier est le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre en France et en Europe. Et il représente 50 % du pétrole consommé dans l'UE.

Le virage vers le véhicule électrique en Europe est l'un des leviers les plus forts pour limiter cette consommation d'or noir. Alors que la France importe la quasi-totalité de son pétrole, s'opposer au développement du véhicule électrique aurait pour conséquence d'augmenter sa dépendance envers les pays producteurs comme l'Arabie saoudite, les Etats-Unis, le Nigeria et l'Algérie. Surtout, les importations de pétrole et de gaz pèsent lourd dans la balance commerciale française : autour de 60 milliards d'euros en 2023.

Alors que tous les scénarios de l'Agence internationale de l'énergie prévoient une baisse progressive du coût des véhicules électriques, les prix du carburant, eux, risquent de continuer à augmenter pour des raisons structurelles liées aux investissements des groupes pétroliers. En résumé : le retour en arrière sur les véhicules électriques aurait pour conséquences une hausse des émissions de gaz à effet de serre et une augmentation des prix du carburant pour les ménages en Europe, tout en plombant la balance commerciale. On a vu « paradis » plus enchanteur. ■

LES MESURES PROPOSÉES PAR LE RASSEMBLEMENT NATIONAL LAISSENT ENTREVOIR UN « CAUCHEMAR ÉNERGÉTIQUE » PLUTÔT QU'UN PARADIS

NABIL WAKIM
(PODCAST « CHALEUR HUMAINE »)



ÉCONOMIE | CHRONIQUE

PAR STÉPHANE LAUER

Après nous, le déluge ?

Sale temps pour la lutte contre le changement climatique. Un peu partout dans le monde, le rythme de la décarbonation de l'économie est devenu un sujet de polarisation politique. La dynamique qu'avait enclenchée la signature de l'accord de Paris s'épuise. Face aux efforts et aux bouleversements à venir, le doute s'installe, les réticences grandissent. A moins d'une semaine des élections européennes, le pacte vert, à peine adopté par les Vingt-Sept, est déjà menacé. L'extrême droite et une partie de la droite européenne prônent un détricotage des mesures que la Commission européenne sortante a fait voter au cours des derniers mois.

N'en fait-on pas trop ? Ne va-t-on pas trop vite ? Ne risque-t-on pas de déstabiliser dangereusement nos économies et de sacrifier imprudemment notre niveau de vie ? Si ces questions sont légitimes, les réponses sont plus contre-intuitives que ne le laisse entendre le simplisme de certains programmes électoraux. Une étude empirique publiée il y a quelques jours par le National Bureau of Economic Research affirme ainsi que l'inaction climatique risque de coûter beaucoup plus cher que prévu.

Les auteurs, Adrien Bilal, chercheur à Harvard, et Diego Känzig, de la Northwestern University, ont développé une nouvelle approche statistique pour évaluer l'effet d'une hausse de la température moyenne mondiale sur l'activité économique. Ils ont calculé qu'une hausse de 2 °C à l'horizon 2100 entraînerait une baisse du PIB mondial de l'ordre de 50 %. *« Cela se traduirait par une diminution moyenne du pouvoir d'achat de 31 %, soit un niveau équivalent à celui qui a été constaté au pic de la Grande Dépression américaine de 1929 »*, nous explique Adrien Bilal.

UNE NOUVELLE ÉTUDE ESTIME QU'UNE HAUSSE DE 2 °C EN 2100 ENTRAÎNERAIT UNE BAISSE DU PIB MONDIAL DE 50 %

Le consensus bousculé

Ce travail est disruptif à plus d'un titre. D'abord il bat en brèche l'idée selon laquelle la procrastination et la résistance aux changements qu'exige la lutte contre le réchauffement climatique permettraient de protéger la croissance et de maintenir notre niveau de vie. Surtout, il bouscule le consensus qui prévalait jusqu'à présent à propos de l'effet relativement modéré du climat sur l'activité économique.

Tandis que les scientifiques alertent sur la menace d'une planète invivable au détour de la fin du siècle, la plupart des projections des macro-économistes – à commencer par le lauréat 2018 du prix de la Banque de Suède en sciences économiques, William Nordhaus – tablent en moyenne sur un impact du réchauffement climatique somme toute assez faible, de l'ordre d'un à deux points de PIB par degré supplémentaire à la surface du globe.

Ce paradoxe a intrigué les auteurs et les a incités à changer l'angle d'analyse. Jusqu'à présent, les économistes basaient leurs évaluations à partir des changements de températures locales, dans un pays donné, par exemple. L'étude de Bilal et Känzig renverse la table en prenant en compte la hausse des températures mondiales. Ils sont partis du principe que les événements climatiques (canicules, sécheresses, incendies, hausse de la température des océans, précipitations intenses, tempêtes) ont, bien sûr, des répercussions au niveau local, mais aussi des effets de long terme à l'échelle globale. Jusqu'à présent, ceux-ci n'étaient qu'imparfaitement pris en compte.

Ce changement de perspective permet d'obtenir une estimation causale du réchauffement au niveau mondial et non plus seulement une addition de corrélations pays par pays. Le résultat est spectaculaire : l'impact économique est six fois plus élevé que les conclusions auxquelles les chercheurs arrivaient jusqu'à présent. *« Nous avons été nous-même surpris »*, reconnaît M. Bilal. *« Cela nous a incités à intégrer beaucoup de variantes pour garantir la fiabilité du résultat »*, ajoute-t-il en précisant que les estimations finales sont plutôt conservatrices.

Dans l'attente d'une publication académique, cette étude pourrait changer considérablement la façon d'envisager la décarbonation. Dès lors que les impacts (sanitaires, assurantiels, baisse de la productivité, destruction de capital…) sont beaucoup plus élevés que ce qui était jusqu'à présent anticipé, l'incitation à investir dans la décarbonation est décuplée. L'étude estime le coût économique de l'émission de 1 tonne de carbone aux environs de 1 000 euros, à comparer avec les 160 euros en moyenne habituellement avancés par les économistes.

Le rapport coût-bénéfice de la lutte contre le changement climatique se retrouve donc complètement inversé. A l'aune de cette révision du prix de l'émission de 1 tonne de carbone, chacune des grandes zones économiques (Etats-Unis, Chine, Union européenne…), de par le poids de sa contribution au changement climatique, a un intérêt financier réel et immédiat à agir de façon unilatérale, sans attendre que le reste de la communauté internationale prenne des initiatives. La décarbonation n'est plus regardée comme un coût net, mais comme un gain à long terme, même si le sujet de son financement reste entier.

L'étude de Bilal et Känzig sera sans doute critiquée, disséquée, amendée, mais elle constitue une contribution utile au débat, au moment où les politiques climatiques sont contestées. L'action dans ce domaine ne peut être regardée seulement comme une contrainte. C'est surtout une façon de rendre le futur supportable.

L'ACTION CLIMATIQUE N'EST PAS SEULEMENT UNE CONTRAINTE. C'EST SURTOUT UNE FAÇON DE RENDRE LE FUTUR SUPPORTABLE

Le coût de l'inaction climatique est encore largement édulcoré, voire carrément nié. Le réveil risque d'être brutal, car les compteurs tournent déjà. Bilal et Känzig estiment qu'entre 1960 et 2019, le réchauffement a déjà réduit le PIB par tête de 37 %. Comme la planète a connu sur cette période une croissance soutenue, cette ponction a été relativement indolore. Au regard de l'accélération du réchauffement climatique et de la multiplication des phénomènes extrêmes, l'anesthésiant pourrait se révéler beaucoup moins efficace à l'avenir. ■

AFRIQUE DU SUD : L'HEURE DE VÉRITÉ POUR L'ANC

ÉDITORIAL M

Le rêve de Nelson Mandela liant la promesse d'une *« vie glorieuse pour tous »* au triomphe de la démocratie a été violemment percuté, dimanche 2 juin, par la proclamation officielle des résultats des élections générales du 29 mai en Afrique du Sud. Trente ans après la chute du régime raciste d'apartheid et l'instauration de la démocratie en Afrique du Sud, dont il a été le principal acteur, le Congrès national africain (ANC) a été lourdement sanctionné par la perte de la majorité absolue qui lui a permis de diriger le pays depuis 1994, au point de s'identifier à l'Etat. En recueillant à peine plus de 40 % des suffrages contre près de 70 % à son apogée, en 2004, le parti perd la prééminence que son rôle historique de libérateur lui avait conférée.

Si l'ANC demeure le premier parti du pays, sa chute électorale vertigineuse sanctionne d'abord son échec à réduire le gouffre économique qui sépare les différentes catégories sociales, une fracture qui recoupe, avec maintes nuances, celle séparant la majorité noire de la minorité blanche (7 % de la population). Non seulement l'Afrique du Sud est le pays le plus inégalitaire du monde, mais ces inégalités se sont creusées depuis la fin de l'apartheid.

Le taux de chômage – 32,9 % – est l'un des plus élevés du monde, de même que celui de la criminalité, en particulier celui des féminicides. Les incessantes coupures d'électricité plombent l'économie et exaspèrent la population, tout comme la dégradation des infrastructures, accélérée par le manque d'investissement. Alors que des programmes massifs d'aide sociale, d'accès au logement, à l'eau et à la santé ont été lancés après la fin de l'apartheid, l'argent public n'a cessé d'être dilapidé, en particulier après l'élection, en 2009, de Jacob Zuma, dont la présidence a été marquée par le pillage généralisé des ressources de l'Etat au profit d'une clique d'hommes d'affaires véreux et de politiciens corrompus. Même les mécanismes conçus pour promouvoir les populations noires ont pu être détournés de leur but.

Elu en 2017 sur la promesse d'une *« aube nouvelle »*, l'actuel président, Cyril Ramaphosa, 71 ans, un ancien syndicaliste devenu un riche homme d'affaires, héritier d'un pays en triste état, a tenté de redresser la barre. Mais les lourdeurs extrêmes de son parti et son souci d'en ménager chaque tendance ont entravé ses efforts.

Le succès inattendu d'Umkhonto we Sizwe, parti récemment fondé par M. Zuma – lui-même interdit de se présenter aux élections pour cause de condamnation pénale –, en particulier dans sa province du Kwazulu-Natal, traduit la montée d'un inquiétant populisme à connotation ethnique. Une telle fragmentation ébranle la ligne résolument anticommunautariste sur laquelle s'est construit l'ANC, tout comme le principe de l'unité de la « nation arc-en-ciel » qui reste très populaire dans le pays.

A cette menace sur le fondement même de l'Afrique du Sud post-apartheid, s'ajoute un obstacle institutionnel dans ce pays où les députés élisent le président de la République : la fin de la domination de l'ANC renvoie le pays au système parlementaire instauré par sa Constitution mais jamais mis à l'épreuve des réalités. Pour la première fois, l'ANC va devoir partager le pouvoir. Soit avec les populistes à tendance autoritaire issus de son aile gauche, soit avec l'opposition centriste probusiness. Une source d'incertitude pour la stabilité d'un pays en crise, et un immense défi où se mesurera la capacité des responsables politiques sud-africains à être dignes de l'héritage de Mandela. ■